

Série noire en Valais : 4 morts et 8 blessés

Page 19

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

« Guerre » des races en Grande-Bretagne

LIVERPOOL (ATS/AFP). - Bristol, Brixton, Southall, Notting-Hill, Liverpool : la liste des villes britanniques à forte population de couleur, théâtres d'incidents dus à la mauvaise intégration de ces minorités, à un ressentiment racial, à la provocation de groupes d'extrême-droite, ou à l'incompréhension entre les habitants et leur police, continuait de s'allonger dimanche.

Aux premières heures de la matinée, dimanche, le quartier de Toxted, à Liverpool, était un véritable champ de bataille après avoir été ravagé pendant plus de neuf heures par des affrontements entre quelque 80 jeunes gens de couleur et 200 policiers.

Le visage parfois masqué, 60 jeunes gens d'origines raciales diverses se dissimulaient derrière des carcasses de voitures fumantes. De l'autre côté, 200 policiers s'abritaient derrière des boucliers souvent

de fortune. Les forces de l'ordre, qui s'efforçaient peu après 9 h 30 de maîtriser la situation, indiquaient que près de 45 policiers avaient été blessés. Un porte-parole précisait que très peu d'arrestations avaient été faites, « pour ne pas aggraver la tension ».

De même source, on estime que les troubles de la nuit sont vraisemblablement la conséquence d'une méprise qui avait opposé vendredi dans le même quartier des policiers à un petit groupe de jeunes asiatiques.

Pourtant, le calme est revenu dimanche en fin de matinée dans le quartier de Toxted, à Liverpool, où près de dix heures d'affrontements entre policiers et jeunes gens de couleur ont fait plus de 50 blessés selon un bilan provisoire.

Les 200 policiers mobilisés ont été retirés, mais les forces de l'ordre ont mis en place un quadrillage du quartier. Les commerçants eux, commencent à évaluer le coût des dégâts et des pertes après les pillages de la nuit...

La société multi-raciale harmonieuse,

dont rêvaient les hommes politiques de l'après-guerre, s'est progressivement effondrée à la suite de plusieurs séries d'incidents qui rappellent à la population britannique qu'à l'instar des Etats-Unis, elle est aux prises avec un problème explosif.

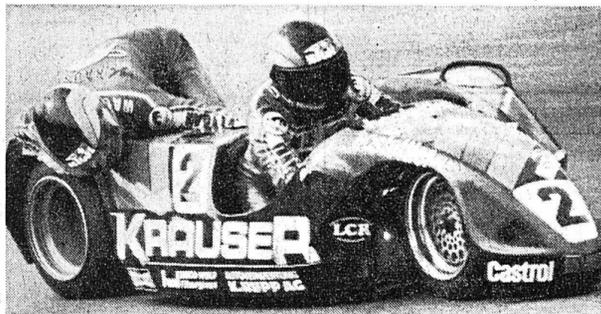
Quatre-vingts personnes, dont 60 policiers ont été blessées à Southall (banlieue de Londres) vendredi soir, et 27 arrestations opérées à la suite d'incidents opposant des « skinheads », marginaux d'extrême-droite au crâne rasé, à des jeunes asiatiques. La ville est le théâtre de plusieurs affrontements similaires au cours des années précédentes.

Les Suisses dans l'ombre



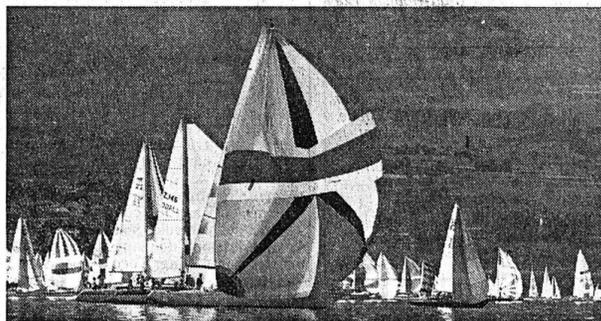
Que ce soit en championnat d'été (le Zuricois de Grasshopper Zanetti entouré des Suédois Fredriksson et C. Karlsson (sur notre document ASL) ou en Coupe des Alpes, les Suisses n'ont guère brillé. Neuchâtel Xamax s'est même fait « fesser » à Sochaux (6-0). Lire en page 11.

Biland : et de trois !



A Spa-Francorchamps, le Suisse Biland, associé à Waltisperg a remporté sa troisième victoire de la saison au terme du GP de Belgique. Lire en page 12. (Téléphoto AP)

Un « Toucan » maître de la Coupe du lac



Cent quarante-sept bateaux ont participé à la 32^{me} Coupe du Lac, épreuve d'endurance tracée dans le secteur Saint-Aubin - Neuchâtel - Grandson - Saint-Aubin. Après 10 h et onze minutes, le « Toucan » de Jean Lauener (Saint-Aubin) s'est présenté en tête à l'arrivée... Lire en page 13 notre reportage. (Avispress Treuhardt)

Les idées et les faits Le français fédéral

Dans son bulletin hebdomadaire, l'Union syndicale suisse, du moins sa rédaction romande, mène depuis quelque temps une louable campagne pour que, dans la publication des actes officiels, le français ait sa juste part en tant que langue originale, alors que dans 95 cas sur cent, l'administration nous présente des textes pensés et rédigés en allemand pour être traduits ensuite. Et le plus souvent, il s'agit d'un allemand qui ne brille ni par sa clarté, ni par sa simplicité.

La Bruyère qui recommandait à ses lecteurs de se faire aisément comprendre a écrit : « Vous voulez dire : il pleut, dites il pleut ».

Or, dans l'administration fédérale, on trouverait facilement des fonctionnaires dûment doctorisés qui, en vertu de leur diplôme et de leur rang jugeraient plus digne de leur situation d'user d'une formule qu'on pourrait littéralement traduire par « Il se produit un phénomène météorologique qui prend la forme de précipitations aqueuses ». Et le traducteur qui se contenterait du modeste « il pleut », s'attirerait les foudres de l'auteur du texte original qui lui reprocherait de ne pas sentir la valeur ces termes exprimant une connaissance profonde d'une discipline scientifique.

Au vrai, le problème est ardu. Un des meilleurs philologues de notre temps, Albert Dauzat, qui fut professeur à l'école politique des hautes études à Paris, constatait que « parmi les langues actuelles, le français s'oppose le plus nettement à l'allemand ; deux peuples voisins ne peuvent exprimer leur pensée de façon plus différente ».

Plus sévère encore un autre écrivain d'outre-Jura, André Siegfried, puisque dans son essai sur « L'âme des peuples » nous trouvons cette appréciation : « La langue allemande est un magnifique instrument poétique, mais sa prose est lourde, embrouillée, tournant péniblement autour du pot ».

Dans ces conditions, transformer ce langage mal fagoté en un français élégant tient de la gageure. Déjà feu le chancelier Georges Bovet disait : « Si l'on veut tuer le français fédéral, il faut d'abord assommer son père, l'allemand fédéral ».

C'est pourquoi, on ne peut que donner raison au collaborateur de l'Union syndicale suisse qui voit au malaise patent un seul remède qui ne consiste pas dans l'engagement d'un nombre supplémentaire de traducteurs, si doués soient-ils, mais qui demande qu'un certain nombre de textes officiels importants soient pensés et rédigés en français. Il ne doit pas être impossible de trouver, pour les hauts postes de l'administration, des gens dont on est en droit d'admettre qu'ils ont une connaissance suffisante de leur langue maternelle pour trouver le terme propre accessible à la majorité des administrés.

Certes, il reste certains domaines techniques où il faudra bien se contenter du jargon admis par les initiés. Mais combien de lois, d'ordonnances, de règlements gagneraient à se présenter dans un langage de bonne confection, aux lignes simples, dégagées des oripeaux dont se délecte la pensée allemande.

Quand on lit, dans le bulletin de l'Union syndicale : « Le plurilinguisme, c'est la Suisse, le remettre en cause, refuser ses implications, c'est menacer notre équilibre national », on ne peut que penser : cela était bon à dire. Un rappel qui mériterait un large écho dans les cabinets aux portes capitonnées des grands commis de l'administration. Georges PERRIN



Une photo qui témoigne de la violence des incidents. Ici, dans la banlieue ouest de Londres. (Téléphoto AP)

Disparue

ISTAMBOUL (AP). - Une ballerine des célèbres ballets soviétiques du Bolchoï est portée disparue depuis samedi et la police n'exclut pas qu'elle ait pu chercher à obtenir le droit d'asile à l'Ouest apprend-on à Istanbul dimanche.

Samedi, la ballerine Galina Dzurshina s'était absentée pour visiter le bazar couvert d'Istanbul et ses environs. Elle n'a pas réapparu depuis.

Les autres membres de la troupe du Bolchoï, qui participent actuellement au neuvième festival d'art d'Istanbul, ont été convoqués au consulat d'URSS pour y être interrogés.

Sur la route des vacances : pas de trop gros problèmes

BERNE (ATS). - Contrairement aux prévisions qui étaient plutôt pessimistes, la première vague de vacanciers n'a pas provoqué ce week-end de trop gros problèmes sur les routes suisses. Des colonnes ont certes été enregistrées, au Tessin notamment, mais par rapport à ce qui s'est passé en Allemagne par exemple (bouchons de 30km), la circulation a été assez fluide.

Les orages qui se sont abattus vendredi après-midi au sud des Alpes ont provoqué d'importants dégâts au Tessin, surtout en Léventine et dans le Val Blenio. Les cols du Saint-Gothard et du Lukmanier ont dû être fermés à la circulation, à la suite de gros éboulements.

Au Lukmanier, les cantonniers ont pu rétablir la situation dans la nuit de vendredi à samedi. Au Saint-Gothard en revanche, les responsables ont dû se résoudre à rouvrir l'ancienne route de la Tremola, permettant ainsi le rétablissement de la liaison entre Airolo et Goeschenen. Cette solution de fortune a provoqué cependant des colonnes samedi matin au nord et au sud du Saint-Gothard. A Faïdo, le bouchon dépassait 10km, alors qu'au nord du tunnel du Saint-Gothard, la colonne mesurait environ deux kilomètres. La police uranaise a dû interrompre la circulation pour éviter aux automobilistes des arrêts dans le tunnel.

Italie: toujours la loge «P2»

ROME (ATS/AFP). - Maria-Grazia Gelli, 25 ans, la fille de Licio Gelli, grand maître de la loge maçonnique «P2» actuellement en fuite, a été interpellée et placée en garde à vue, a-t-on appris dimanche de source informée.

La jeune femme a été interpellée samedi en fin d'après-midi à l'aéroport de Rome-Fiumicino à sa descente d'avion, venant de Nice. Les douaniers ont découvert dans ses bagages cinq enveloppes contenant des documents sur la loge «P2», dissimulés dans un panneau à double-fond.

La teneur de ces documents, qui ont été remis au juge Domenico Sica, chargé de l'enquête sur la loge, n'a pas été révélée. Il s'agirait essentiellement de photocopies et non de documents originaux, et la jeune femme a nié, au cours d'un premier interrogatoire, avoir eu connaissance de la présence de ces documents dans ses bagages.

Le scandale de la loge «P2» avait éclaté en mai dernier, entraînant la chute du gouvernement italien, après la publication d'une liste de 963 membres présumés de cette loge, parmi lesquels figuraient trois ministres, les chefs des services secrets, de nombreux militaires, parlementaires, journalistes, hommes d'affaires et industriels.

Souverains et handicapés

LONDRES (AP). - Quatre rois, cinq reines, cinq princes et trois princesses figurent parmi les souverains ayant répondu aux invitations qui leur ont été adressées d'assister au mariage du prince Charles et de lady Diana Spencer le 29 juillet, a annoncé le palais de Buckingham.

Il s'agit des souverains belges, du roi de Norvège et du prince héritier et de sa femme, de la reine du Danemark et du prince héritier, des souverains suédois et espagnols, du prince Claus et de la reine des Pays-Bas, du couple princier du Liechtenstein, du grand duc et de la duchesse de Luxembourg, ainsi que de la princesse Grace de Monaco et de son fils.

Le palais de Buckingham a par ailleurs annoncé que par décision de la famille royale, 300 personnes handicapées seront favorisées de manière à pouvoir occuper les meilleures places lors du mariage princier. Cette décision répond au souhait formulé par le prince Charles en sa qualité de président de la campagne marquant l'année internationale des handicapés.

Du vent dans les voiles

Un événement a défrayé la chronique avant-hier dont les hommes feraient bien de ne pas sous-estimer l'importance : à Zurich a été créée une nouvelle formation politique, « la voix de la femme ». Elle s'ajoutera aux partis existants, dont la politique est jugée par ces dames « hésitante et pleine de compromis ».

Faisant d'emblée preuve de viriles franchise et énergie, les fondatrices affirment qu'elles ne se contenteront pas de participer aux décisions engageant l'avenir de la Suisse. « Nous voulons décider nous-mêmes », proclament-elles.

Vous voilà prévenus, messieurs ! Et rappelez-vous que le nouveau parti ne manque ni d'atouts ni de chances pour occuper un jour le haut du pavé. N'y a-t-il pas en Suisse, comme dans bien d'autres pays, plus d'électrices que d'électeurs ? Souvenez-vous également de la parole du philosophe : les femmes sont comme les armes, dangereuses.

N'espérez surtout pas, messieurs, que les militantes de « la voix de la femme » se laisseront manœuvrer ou manipuler par des ruses masculines. Cessez de croire que l'homme choisit la femme. C'est la femme en définitive qui choisit l'homme qui la choisira. Vraie depuis que le monde est monde, cette loi restera plus que jamais en vigueur, quand le nouveau parti des dames partira à la conquête du pouvoir.

Ne balayez pas non plus l'ambition politique de vos compagnes d'un revers de la main, en les mettant toutes dans le même moule. Les femmes, attention, si elles sont toutes les mêmes, ne sont jamais semblables. Elles vont vous le prouver dans l'urne, dans l'isoloir et dans les parlements.

Le défi est lancé. Ne le prenez pas à la légère, messieurs. Ne vous imaginez pas que vous pourrez prendre au piège les membres de « la voix de la femme » en les persécutant. L'homme poursuit depuis l'aube de l'humanité la femme jusqu'à ce qu'elle l'attrape, avertissaient déjà les sages de l'Antiquité. En outre, les femmes, dit un autre connaisseur de leurs talents, sont pour l'homme ce que les voiles sont pour un voilier : il n'avancerait pas sans elles. Bon vent, mesdames ! R.A.

EN COURSE D'ÉCOLE...

BERNE (ATS). - Comme chaque année avant les vacances d'été, le Conseil fédéral s'en va en « course d'école ». Son excursion de deux jours - lundi et mardi - le conduit cette fois-ci en Suisse orientale.

Ces voyages se déroulent généralement dans le canton d'origine du président de la Confédération. Le Saint-Gallois Kurt Furgler occupant pour la deuxième fois cette charge, la course peut inclure d'autres cantons. Pour des raisons de sécurité, la chancellerie fédérale refuse de donner des détails plus précis.

CHRONIQUE RÉGIONALE :

pages 2, 3, 6, 7, 8, 9 et 16.

CARNET DU JOUR :

page 6.

TOUS LES SPORTS :

pages 11, 12 et 13.

INFORMATIONS SUISSES :

page 15.

PROGRAMMES RADIO/TV :

page 17.

VAUD - FRIBOURG - DERNIÈRE HEURE :

page 19.

NATATION

page 8.

AVIS TARDIFS
Fr. 4.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Jusqu'au 11 juillet 1981

Exposition de cactus

De nombreuses plantes grasses, charnues, vertes et fleuries envahissent le mall

marin centre

RESTAURANT PIZZERIA
AU FEU DE BOIS
Seyon 27, Neuchâtel
Tél. 24 74 61
AUJOURD'HUI : osso bucco, risotto, salade mêlée, Fr. 11.—
Ouvert du lundi au samedi de 8 h à 24 h
Fermeture hebdomadaire le dimanche 17688-76

Naissances

Marianne et Rui
BAPTISTA-KETTIGER ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Christophe
5 juillet 1981
Maternité Chemin des Sources 1 Bôle 11814-77

David a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Diane
le 3 juillet 1981
Monsieur et Madame Franco BRACCIALE
Maternité Rue de Neuchâtel 20 Pourtalès 2034. Peseux 11813-77

Carine a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Ingrid
le 3 juillet 1981
Erika et Max HOFFMANN-ZINGG
Maternité Port-Rouland 12a Neuchâtel 27426-77

Pas de successeur pour le garage BESANCET à Coffrane, Ariane, Jean-Marc et Céline ont le grand plaisir d'annoncer la naissance à la Maternité de Neuchâtel (et non pas au Pilate) d'une petite

Cindy
le 5 juillet 1981 11823-77

Yves-Alain et ses parents Janine et Werner KOCHER-KUNDIG sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite

Sylvie-Delphine
le 4 juillet 1981
Maternité Landeyeux Boudevilliers 11824-77

Sven et Déborah ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur petit frère

Derek
le 1er juillet 1981
W. et K. HOFER-PERRIN Petit-Pontarlier 3 Neuchâtel. 11825-77

Josette et Bernard RAEMY-GEISER ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Cindy
4 juillet 1981
Maternité Beaumont Rigiweg 13 Bienne 2543 Lengnau 11830-77

COLOMBIER
Auto contre cyclomoteur

Samedi vers 13h. M^{me} D.K., de Colombier, circulait chemin de la Roussette. A la hauteur du chemin de la Baume, son auto est entrée en collision avec le cyclomoteur conduit par M^{me} Michèle Pierre-humbert, de Cortaillod. Blessée, la cyclomotiste a été transportée à l'hôpital des Cadolles.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Zone des Ruaux à Colombier : qu'en pense le Conseil communal ?

De notre correspondant : Suite aux recours, pétitions et aux articles de presse consécutifs à la mise à l'enquête publique de l'arrêté du Conseil d'Etat daté du 7 janvier concernant la modification de la limite de la zone viticole communale (région des Ruaux) le Conseil communal tient à rappeler certaines données et à informer la population de Colombier de sa position :

1. L'actuel plan d'aménagement de Colombier sanctionné par le Conseil d'Etat le 10 septembre 1971 prévoit que la zone des Ruaux fait intégralement partie du périmètre de construction (zone ONC IV) ;
2. Par requête du 14 décembre 1976, on a demandé au Conseil d'Etat de sortir du champ d'application de la loi cantonale sur la viticulture du 30 juin 1976 (article 3) un terrain sis aux Ruaux, appartenant à la commune. Trois au-

tres propriétaires de terrain aux Ruaux ont fait de même. Cette requête était motivée par le fait que les Ruaux étaient englobés dans le périmètre de la zone viticole fixée par la loi du 30 juin 1976 et ne tenait pas compte du plan d'aménagement communal. De plus on a argumenté les investissements importants consentis dans cette région (route de la Traversière) ;

3. En date du 22 septembre 1978, le Conseil d'Etat a accueilli favorablement la requête ainsi que celle des 3 autres propriétaires. Le Conseil d'Etat pourrait examiner d'éventuelles demandes d'autorisation d'arracher moyennant replantation en vigne et aux frais des propriétaires de surfaces égales en quantité et en qualité dans un périmètre viticole existant ou à créer (article 11 de la loi sur la viticulture du 30 juin 1976) ;
4. Par

arrêté du 7 janvier 1981 le Conseil d'Etat a modifié la limite de la zone viticole définie sur le territoire par la loi sur la viticulture, notamment en sortant le secteur complet des Ruaux de la zone viticole ;

5. Divers propriétaires ayant fait opposition dans le délai légal de 20 jours à l'arrêté ci-dessus, le service de l'aménagement du territoire et le Conseil communal ont entendu tous les propriétaires concernés. A la suite de ces entretiens on a, en date du 19 mai, informé le Conseil d'Etat que le Conseil communal était favorable au maintien du secteur des Ruaux en zone de construction, conformément au plan d'aménagement communal sanctionné le 10 septembre 1971, étant entendu que les terrains en nature de vigne restent soumis à la loi sur la viticulture concernant d'éventuelles demandes d'arrachage.

UNE POSITION QUI NE VARIE PAS

Le Conseil communal a donc préavisé au rejet des oppositions par le Conseil d'Etat. La position des autorités communales n'a pas varié au cours des ans et cela pour les raisons suivantes : ● elles considèrent que le chemin entre les Ruaux et le Loclat fait une frontière naturelle entre les vignes et l'habitat et que cette limite s'inscrit parfaitement dans le plan d'aménagement bien conçu et respectueux de l'harmonie du village ; ● même si ces terrains sont sortis de la zone viticole, ils restent soumis à la loi sur la viticulture concernant d'éventuelles demandes d'arrachage qui ne pourront être accordées que moyennant replantation de surfaces compensatoires dans une zone viticole ; ● d'autre part toute construction devrait respecter la loi viticole notamment en ce qui concerne les distances aux vignes restantes. ● Enfin, le Conseil communal estime que ce n'est pas à la collectivité de payer des indemnités que les propriétaires des terrains lésés par le déclassement auraient droit de faire valoir au cas où leur terrain resterait en zone viticole.

COLOMBIER

Fête de la jeunesse

(c) La Fête de la jeunesse des classes primaires de Cortaillod aura lieu jeudi 9 juillet. Elle se déroulera essentiellement aux alentours de l'école des Vernes. Le matin, les classes du jardin d'enfants et celles de 1^{re} et 2^{me} années assisteront à un spectacle à la grande salle tandis que les plus grands installeront les jeux et utiliseront le manège. L'après-midi, ce sont les classes de 3^{me}, 4^{me} et 5^{me} années qui profiteront du spectacle, puis tout le monde se retrouvera à l'emplacement des jeux. Vers 16h, un goûter sera servi aux enfants. Quant au cortège, préparé sur le thème « Musique », il partira à 18h30, et dès 19h30, il y aura cantine et partie récréative. Parents et amis auront l'occasion de se retrouver et de se restaurer d'une manière simple. Nourriture et boisson seront offertes aux enfants. Il ne manque plus que le beau temps pour la parfaite réussite de cette journée.

GORGIER

Rencontre cantonale des apiculteurs

(c) Organisée cette année par la section de la Béroche, la rencontre cantonale des apiculteurs s'est déroulée à Gorgier et à Vaumarcus. Le matin, la visite du rucher de M. André Roulier, aux Prises-de-Gorgier, a permis aux participants de visiter de belles colonies bien tenues et d'échanger force propos au sujet de l'apiculture et des procédés modernes en agriculture, ceux-ci laissant toujours moins de place à la fleur. Puis, après une visite de la roseraie, hélas manquée par une partie des participants !, tous se sont retrouvés au Camp de Vaumarcus où après un repas bien apprécié, M. Goetz, apiculteur alsacien, a fait bénéficier les apiculteurs neuchâtelois de ses expériences d'éleveur réputé, de ses recherches pour obtenir une race bien adaptée au climat du pays. Les questions qui furent posées après l'exposé ont prouvé l'intérêt que le conférencier avait su éveiller. Hélas, le temps grisaille n'a pas permis de montrer aux invités le charme de la Béroche ensoleillée. (W.)

AVIS MORTUAIRE
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Sylvaine Gilliéron-Centurier et son fils : Monsieur Olivier Gilliéron, à Bevaix ; Madame et Monsieur André Cornu-Gilliéron et leur fille Eliane, à Corcelles-Cormondrèche ; Madame Corinne Centurier, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Pierre Althaus-Centurier et leurs enfants, Jean-Pierre et Martine, à La Neuveville ; Monsieur et Madame Eric Suillot-Centurier et leurs enfants, Cédric et Josette, à Renens (VD), font part du décès de

Monsieur

François GILLIÉRON

leur épouse, père, frère, beau-frère, beaux-fils, oncle et cousin, survenu dans sa 58^{me} année, après de grandes souffrances.

2022 Bevaix, le 5 juillet 1981.
(Rue du Temple 2).

Le culte aura lieu au temple de Bevaix, mercredi 8 juillet, suivi de l'inhumation des cendres.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 11817-78

Monsieur

Irène CHALLANDES

mère et belle-mère de Madame et Monsieur Edmond Favre, leur très dévoués secrétaire et président.

11826-78

2001 Neuchâtel, Place Pury, Tél. 038/2573.01
2001 Neuchâtel-Temple-Neuf, Rue du Temple-Neuf 11, Tél. 038/2573.00
Lt P.-A. Lüthi

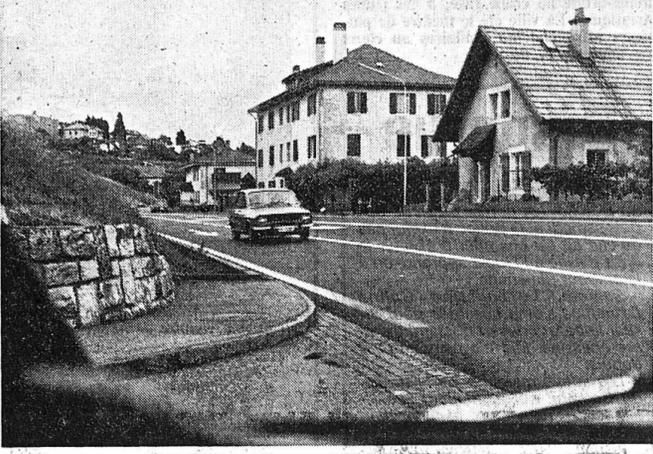
Alerte aux aphidiens à Vaumarcus

Pour les agriculteurs de la région, un problème important pour lutter contre l'invasion des pucerons est que la configuration des champs de céréales n'est pas faite pour permettre des traitements chimiques. Aucun chemin n'est prévu à travers les cultures pour assurer ultérieurement, et en cas de nécessité, le passage des machines de dispersion des produits ! Dès lors, il faut recourir à l'hélicoptère — méthode relativement onéreuse qui, parfois, exige des délais trop longs en raison du nombre limité des engins — ou piétiner une partie du champ avec tracteur et machine d'aspersion ! Dans ce dernier cas, il faut escompter — estime un spécialiste de l'Ecole d'agriculture de Cernier — une perte de 5 à 8 % par piétinement. C'est dire que l'alternative

est un véritable dilemme pour l'agriculteur ! A Vaumarcus, sur le domaine du château, un champ de colza s'étendant sur deux hectares a été sérieusement touché par le fléau. On n'a rien pu faire pour enrayer l'invasion des aphidiens. A peine l'alerte donnée, il était déjà trop tard pour agir efficacement. Un hélicoptère ne pouvant intervenir que dans une dizaine de jours pour traiter les céréales, M. Ernest Berger a résolu d'effectuer le traitement avec tracteur et machine. Au sortir du champ de blé, la masse énorme de pucerons qui envahissait le tracteur jusqu'aux tréfonds du moteur démontrait — s'il en était encore besoin — l'importance et l'impressionnante vivacité du fléau ! M.B.

A Tivoli-sous-Sauges

On efface tout et on recommence



Au bas du pont de Sauges, arrivée sur la route nationale, dorénavant sur une seule piste. A gauche, un mur et un talus qui supprimeraient facilement pour y voir plus clair.

De notre correspondant : Le marquage de la RN 5 vient de subir un important changement à l'ouest de Saint-Aubin, au lieu-dit Tivoli. A la suite de quelques collisions spectaculaires, une présélection a été ajoutée sur la piste centrale pour faciliter la manœuvre des automobilistes qui, de Saint-Aubin, veulent se rendre sur la partie sud du hameau. Ceci a pour conséquence d'enclencher les véhicules sur une piste unique avant le pont de Sauges, ce qui ne va certes pas faciliter l'accès et la sortie de ce dernier. En effet, la sortie de ce pont sur la route principale est des plus malaisées et, pour accéder au port, il faut trop ralentir, tandis que pour en sortir, la visibilité fait complètement défaut. Pour

voir clair, il est nécessaire d'empiéter sur la route principale. Du temps des deux pistes, il était possible pour les automobilistes venant de Neuchâtel d'empiéter sur celle du centre pour éviter un obstacle éventuel ; depuis la nouvelle signalisation, cela n'est plus possible.

UN LIEU DANGEREUX

Alors, pour éviter de nouveaux drames, il est urgent d'augmenter la visibilité à cet endroit. La chose est d'ailleurs facile puisqu'il suffit d'enlever un bout de mur et d'entailler le talus. Le problème a d'ailleurs déjà été soulevé et trois moellons ont été enlevés ; hélas, cela ne suffit pas. R.Ch.

Le Football-club de Cortaillod en fête

De notre correspondant : Organisée par le Football-club de Cortaillod, la traditionnelle fête villageoise s'est déroulée avec succès par un temps propice. Vendredi soir, le public put apprécier les productions de la fanfare « Union instrumentale », des majorettes, d'un trio folklorique d'Illgau-Schwytz et d'un ensemble autrichien : « Lustigen musikanten original kitzecker ». Samedi, en début d'après-midi, un cortège conduit par les fanfares de Cortaillod et

de la Béroche, précédées des majorettes, fit le tour du village avant de rallier le Petit-Cortaillod. Fièrement grimés et costumés, les bambins du jardin d'enfants apportaient une note de fraîcheur ; quant au reste du cortège comprenant les groupes « humoristiques » il n'atteignait pas le niveau des précédents. Damage ! Ensuite, sous la tente, Gaby Marchand et Nono Muller, enchantèrent les enfants tandis que, sur le terrain de sport, se déroulaient cette fois, non pas des matches, mais des jeux-concours très divertissants. Par ailleurs, une montgolfière captive permettait aux amateurs de s'envoler un brin. Les deux soirs, un public nombreux a pu manger boire et danser sous la tente, jusqu'à l'aube. Voici les classements : 1. Les Feux-follets, 48 points ; 2. Les Durs-durs ; 3. Hôtel de commune ; 4. La Truelle ; 5. Amis du chalet ; 6. Splendide ; 7. Sibérie ; 8. Buffet du tram. Quant au cortège, les trois meilleurs groupes retenus par le jury sont : 1. Hôtel de commune ; 2. Amis du chalet ; 3. Les Feux-follets.

M. G.-A. Chevallaz à la marche de Nijmegen

Cette année, le bataillon représentant l'armée suisse à la marche internationale de Nijmegen (Pays-Bas) ne comprendra pas moins de 18 Neuchâtelois du groupe sportif « Les Chevrans ». L'effectif engagé par la Suisse est de l'ordre de 350 à 400 militaires. Les marcheurs neuchâtelois, sous la conduite du caporal Charles Perret, auront à cœur de faire honneur aux valeurs démocratiques en ayant, comme à l'accoutumée, une tenue exemplaire. Ce dernier point n'est pas une évidence, quand on regarde certaines armées étrangères et que l'on sait qu'une ambiance de fête des vendanges règne pendant toute la durée de la marche... Pour cette 65^{me} édition, le bataillon helvétique comptera parmi ses marcheurs le chef du département militaire, le conseiller fédéral G.-A. Chevallaz. On ne pourrait espérer meilleure motivation pour tous les soldats, sous-officiers et officiers qui volontairement se rendent en uniforme à l'étranger pour y accomplir un périple de 160 km, avec paquetage... Lt P.-A. Lüthi

Le CS — votre banque pour les vacances...

...si vous voulez voyager sans problèmes.

- Au CS vous obtiendrez
- de l'argent dans toutes les monnaies étrangères
- des eurocheques
- Swiss Bankers Travellers Cheques
- Eurocard et toutes informations nécessaires.

17852-80

CREDIT SUISSE CS

2001 Neuchâtel, Place Pury, Tél. 038/2573.01
2001 Neuchâtel-Temple-Neuf, Rue du Temple-Neuf 11, Tél. 038/2573.00

AVIS MORTUAIRES
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Bernard Dufour-Herren et leurs enfants, Hélène, Marianne et Marc, à Fleurier ; Mademoiselle Sabine Dufour, à Genève, les familles Von der Mühl, Dufour, Narbel, parentes et alliées, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame

Geneviève DUFOUR
née VON DER MÜHLL

leur chère mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 78^{me} année.

2014 Bôle, le 5 juillet 1981.
(Rue de la Gare 12).

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 8 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 11816-78

Maintenant l'Eternel mon Dieu m'a donné le repos.
I Rois 5:4.

Madame Bertha Zingg-Bürki ; Monsieur et Madame Walter Burri-Zingg et leurs enfants, Marianne et Roland ; Monsieur Ruedi Zingg et Mademoiselle Maria Da Cruz ; Monsieur et Madame Fritz Zingg-Matthey et leurs enfants, Emmanuelle et Gérard ; Monsieur et Madame John Masters-Zingg et leurs enfants, Elisabeth et Suzanne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Fritz ZINGG

leur très cher époux, papa, grand-papa, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, après une pénible maladie, dans sa 69^{me} année.

2088 Cressier, le 4 juillet 1981.
(Rue des Granges 1).

L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Cornaux.

Culte au temple de Cornaux, mardi 7 juillet, à 14h30.

Domicile mortuaire : home Saint-Joseph, Cressier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 11815-78

Madame Roger Jeanrenaud ; Madame et Monsieur Henri Tock et leurs enfants ; Madame Gladys Blank, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ; Les enfants et petits-enfants de feu René Jeanrenaud ; Madame Marthe Monnard, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes alliées et amies, ont la douleur de faire part d décès de

Monsieur

Roger JEANRENAUD

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle, parent et ami que Dieu a repris à lui dans sa 59^{me} année.

2000 Neuchâtel, le 4 juillet 1981.
(Pierre-à-Mazel 56).

Vous aurez des afflictions dans le monde ; mais prenez courage, j'ai vaincu le monde.
Jean 16:33.

L'enterrement aura lieu mardi 7 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 11818-78

Les Majorettes de La Béroche ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Irène CHALLANDES

mère et belle-mère de Madame et Monsieur Edmond Favre, leur très dévoués secrétaire et président.

11826-78

Celui qui demeure sous l'abri du Très-Haut repose à l'ombre du Tout-Puissant.

Monsieur Jean Payage, au Landeron ; Madame et Monsieur Jean-Charles Toudin-Hadorn et leur fils, à Marin ; Mademoiselle Dominique Hadorn, au Landeron ; Mademoiselle Tania Hadorn, au Landeron ; Monsieur Steve Hadorn, au Landeron ; Mademoiselle Janique Hadorn, au Landeron ; Madame et Monsieur Michel Joder-Sturzenegger et leurs enfants, à Bienne ; Madame et Monsieur Jacques Rebetez-Muller et leurs enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Marguerite HADORN
née STURZENEGGER

leur très chère et regrettée maman, sœur, parente et amie, que Dieu a repris à Lui dans sa 41^{me} année, après une longue maladie supportée avec un très grand courage.

2525 Le Landeron, le 4 juillet 1981.
(Rue du Lac 40).

L'ensevelissement aura lieu au Landeron, mardi 7 juillet.

Culte au temple à 14 heures.
Domicile mortuaire : chapelle du cimetière.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 11819-78

Madame Ginette Peguiron ; Madame et Monsieur René Lanzoni, leurs enfants et petits-enfants ; Madame John Botteron ; Monsieur et Madame Roger Botteron et leurs enfants ; Madame et Monsieur Jean Robert Jeanneret et leurs enfants ; Monsieur et Madame Ali Botteron et leurs enfants ; Monsieur Claude Botteron ; Madame et Monsieur Jean-Pierre Léchenne et leurs enfants ; Madame et Monsieur Raymond Clottu, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Sidney BOTTERON

leur cher et regretté ami, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et parent que Dieu a repris à Lui dans sa 61^{me} année, après une longue maladie.

Genève et Marin-Epagnier, le 5 juillet 1981.

J'ai combattu le bon combat.
J'ai achevé la course.
J'ai gardé la foi.
II Tim. 4.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 8 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Domicile de la famille : Monsieur et Madame René Lanzoni, Sugiez 17, 2074 Marin-Epagnier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 11829-78

Arrigo
134416-R
Pompes funèbres
Peseux - Neuchâtel
Tél. 31 12 24
Fabrica de cercueils
Transports Toutes formalités

AVIS MORTUAIRES
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE

Une charmante sérénade

• LES « Sérénades sur l'eau » contiennent leur petit bonhomme de chemin et si elles ne connaissent pas le succès escompté, il faut en chercher la raison dans les conditions atmosphériques. Et pourtant, quelle qualité attendait les auditeurs sur la « Ville de Neuchâtel » vendredi soir, avec le « Quatuor de flûtes romand ». C'était l'occasion pour beaucoup de se familiariser avec des instruments aussi rares que la flûte basse et la flûte alto. (Où étaient les élèves et étudiants-flûtistes?)

Formé de quatre musiciens hors ligne, le « Quatuor de flûtes romand » propose en outre un programme aussi varié qu'intéressant, qui parcourt les différents aspects d'un répertoire médiéval. C'est ainsi que l'on a pu entendre Heidi Indermühle, merveilleuse flûtiste à la sonorité aérienne, Jean-Paul Haering qui tenait la flûte basse avec une maîtrise consommée, Marinette DeFrancesco et Jeanne Marthaler, deux musiciennes pleines de charme dans des pièces du XVI^e siècle, de la Renaissance et de l'époque contemporaine.

du délicieux « Andante » de Mozart, et des « Variations » sans grand intérêt de Gianella, on découvrirait avec plaisir deux pièces d'auteurs contemporains, les « Momenti » de Claudio Cavadini et le « Quatuor » de Pierre-Max Dubois.

Le premier use d'un langage composite qui fait la part belle à l'humour et à une certaine invention débridée qui gagnerait à plus de cohérence et plus de tenue formelle, mais qui ne manque pas d'un certain attrait.

Du second on entendait une composition très maîtrisée dont le discours recourt à des termes choisis et à un métier accompli. Bien que l'harmonie, les tournures mélodiques et l'allure générale ne soient pas révolutionnaires, l'ensemble sonne remarquablement bien et met en relief de piquantes trouvailles. Un beau quatuor qui souligne les qualités musicales et la virtuosité des instrumentistes, toute chose dont le « Quatuor de flûtes romand » est largement pourvu.

J.-Ph. B.

En dehors des délicates et agréables « Danceries » de Pierre Attainant,

Cyclomotoriste blessé

• DANS la nuit de samedi à dimanche, avenue des Cadolles, l'auto conduite par M. S.-V.M., d'Auvergnier, a heurté le cyclomotoriste piloté par M. Louis Mazze, domicilié à Neuchâtel. Le cyclomotoriste, souffrant de blessures, a été transporté à l'hôpital des Cadolles. Le permis de V.M. a été saisi.

• LIRE d'autres informations neuchâteloises en pages 6 et 16

Les vaudous chahutés

• SAMEDI soir, à la même heure, deux spectacles se sont déroulés l'un à Panespo, l'autre à proximité du bâtiment : une soirée antillaise, organisée par un fakir vaudou et un numéro exceptionnel de cascadeurs.

Si les cascadeurs ont tenu en haleine le public, en revanche, la soirée antillaise a été chahutée. Il semble que le public, qui s'attendait à autre chose, a demandé à être remboursé. Le fakir, organisateur de la soirée, mis au courant de ce qui se passait, aurait renoncé à présenter son numéro de magie, préférant rembourser les spectateurs mécontents. Ces derniers, paraît-il, manifestaient également pour protester contre l'absence de l'organisateur, en début de soirée.

La jeunesse du Littoral en fête

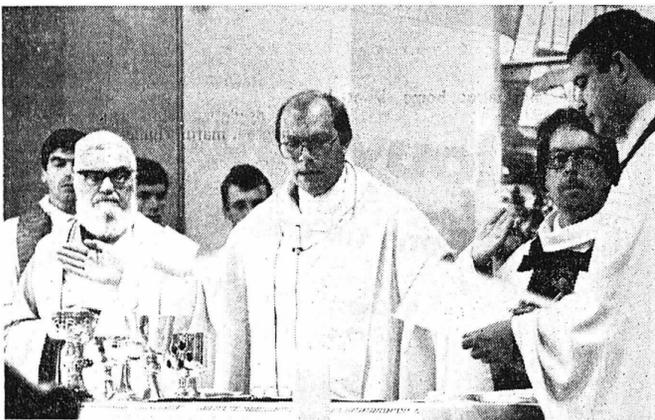


De gauche à droite : le cortège à Pesieux et les écoliers de Marin-Epagnier.



Les écoliers du Landeron (à gauche) ont été applaudis chaleureusement. A droite, leurs petits amis de Bôle.

Belle journée pour la communauté catholique



La messe solennelle, célébrée par l'abbé Gilles Gachoud. (Avipress-P. Treuthardt)

Cressier a vécu dimanche des heures d'intense émotion. L'abbé Gilles Gachoud, célébrait sa première messe dans sa paroisse d'adoption. Le matin, en l'église, après quelques morceaux d'orgue interprétés avec maîtrise par M. Edouard Girard, les chœurs paroissiaux de Cressier, du Landeron, sous la direction de M^{lle} Bernadette Delley, entonnaient un chant d'entrée de circonstance. Pendant que le cortège entrait en l'église Saint-Martin, le nouveau prêtre, entouré de ses parents, était précédé de gardes suisses.

UNE BELLE CÉRÉMONIE

L'abbé Deagostini, curé de la paroisse, s'adressa à l'abbé Gachoud au nom de la communauté catholique de Cressier, Enges et Cornaux, en lui souhaitant la bienvenue et en signalant que le Père Albert Goumaz, capucin, célébrait ses 50 ans de vie sacerdotale. L'abbé Gachoud connaît bien l'église de Cressier puisqu'il y a renouvelé sa première communion le 26 juin 1960 et reçu le sacrement de la confirmation le 7 juin 1964. Citant Saint Paul, le curé Deagostini rappela à l'abbé Gachoud « qu'il devra proclamer la parole, insister à temps, réfuter, exhorter avec une patience inlassable et le souci d'instruire ». Le grand maître des cérémonies, M. J.-P. Thiebaud, souhaita la bienvenue à chacun. Le repas fut agrémenté par les productions de « L'Espérance » et du Chœur mixte paroissial dirigé par Paul Frochoux. C'est M. Alex Klienke, qui ouvrit la partie oratoire, au nom des communautés du Loële, du Cerneux-Pequignot et des Brests.

LE MESSAGE DES AUTORITÉS

Puis, M. Armand Gougler, président du Conseil communal, exprima la joie, en ce grand jour, de Cressier qui est devenu, depuis 1960, le village d'adoption de l'abbé Gachoud. Il rappela que depuis des siècles,

Cressier respectait et aimait ses prêtres et ses pasteurs. Il salua particulièrement la présence du curé d'Heriswil. Enfin, M. Gougler félicita le Père Goumaz, pour qui c'était aussi un jour anniversaire. L'hymne fut prononcée par l'abbé Jean Tivelli. Le repas commun se déroula dans une ambiance fraternelle.

Le pasteur Wettstein, de la paroisse de Cornaux, exprima la reconnaissance d'avoir été associé à ce grand jour. Il vivait cette journée avec émotion puisqu'elle lui rappelait sa récente consécration. M. Cyril Persoz, président de la paroisse de Cressier, Enges, Cornaux, rappela que les journées comme celles du 5 juillet ont un dénominateur commun : la gloire de Dieu. M. Persoz tint des propos émouvants à l'égard de M^{me} Marguerite Gachoud, la mère du nouveau prêtre.

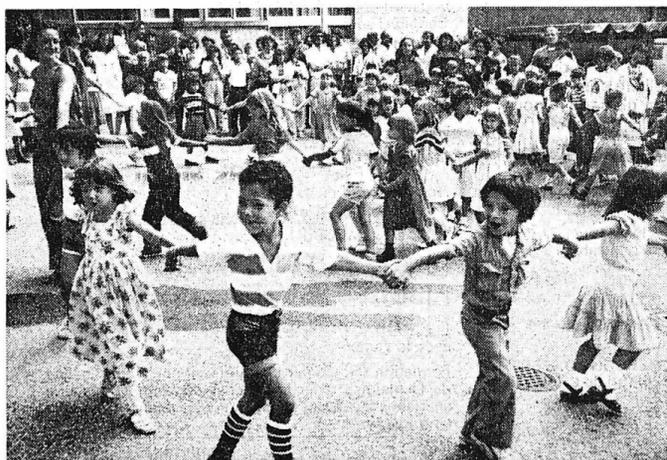
Le lieutenant-colonel Fernand Monin, de la garde suisse, rappela que Cressier est un des rares villages neuchâtelois à être resté catholique! Il releva les solides liens d'amitié le liant à Bernard Persoz qui a servi dans les rangs de la garde suisse, lors du pontificat de Pie XII. L'abbé Gachoud fut aussi garde auxiliaire, en 1974, sous le pontificat de Paul VI.

M. René Persoz, président de l'Association des brancardiers de Lourdes assura le nouveau prêtre de ses prières. Enfin, l'abbé Gachoud remercia les organisateurs. Il releva que c'était Sœur Léonie-Marie qui lui avait appris à lire, écrire et à connaître Jésus. Il eut aussi une pensée pour l'abbé Baeriswyl, ses parents de l'éducation chrétienne qu'ils lui avaient donnée. Cet hommage filial mit un point final à cette grande journée vécue par la communauté catholique.

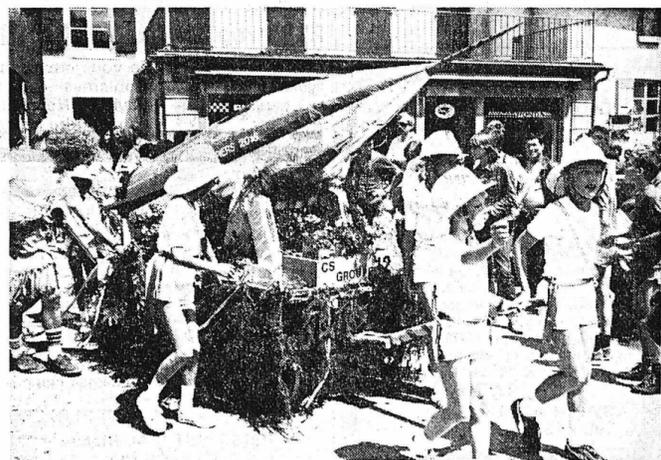
A.G.

Course mouvementée à Lignières : deux blessés

(c) Hier, vers 16 h 30, un accident s'est produit au centre de pilotage de Lignières où une voiture qui n'avait plus de freins a quitté le circuit et renversé deux spectatrices. Sur place, les ambulanciers ont donné les premiers soins en attendant l'arrivée d'un hélicoptère qui transporta les deux victimes à l'hôpital de l'île, à Berne. Il s'agit de M^{lle} Jacqueline Gaviillet, de Courtion (FR), qui souffre du bas-ventre et des côtes et de M^{lle} Buttikofer, de Munchenbuchsee (BE), souffrant du genou gauche. Les organisateurs de l'épreuve devaient rassurer le public sur l'état de santé des deux jeunes blessées.



Ronde joyeuse à Boudry (à gauche) et défilé original à Cortaillod.



Pêche miraculeuse à Bevaix (à gauche) et cortège exotique à Marin.



Un bref retour dans les rues de Pesieux (à gauche) et les écoliers de Boudry menant une joyeuse ronde. Nous reviendrons sur ces heures de fête qui ont animé ces localités à l'approche des vacances d'été (reportage illustré Pierre Treuthardt).



joyeuse ronde. Nous reviendrons sur ces heures de fête qui ont animé ces localités à l'approche des vacances d'été (reportage illustré Pierre Treuthardt).

DEVENEZ ESTHÉTIENNE
Informez-vous auprès de l'École

ADAGE
de soins esthétiques et de cosmétologie
2034 Pesieux, rue de Neuchâtel 39
Tél. (038) 31 62 64
Diplômés :
ADAGE - FREC - CIDESCO
Direction : C. NUSSBAUM dip.
fédéral - FREC - CIDESCO. 15802-82

AVIS OFFICIELS

AVIS OFFICIELS
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DU LITTORAL NEUCHÂTELOIS
APPEL D'OFFRES
 Suite à une réorganisation de la Section de préapprentissage décidée par la Commission de l'enseignement professionnel
des postes partiels d'enseignement en français, mathématiques et géométrie

sont à pourvoir à l'Ecole des Arts et Métiers. Un des postes vacants comprend également la fonction de coordinateur de la section de préapprentissage.
TITRES EXIGÉS:
 certificat pédagogique pour l'enseignement dans les écoles péprouffessionnelles ou titre équivalent.
OBLIGATIONS ET TRAITEMENTS LÉGAUX. ENTRÉE EN FONCTION: 24 août 1981.

Adresser les candidatures à Monsieur Robert Zahner, directeur de l'Ecole des Arts et Métiers, Maladière 84, case postale 44, 2000 NEUCHÂTEL 7, qui fournira des renseignements complémentaires aux personnes intéressées.
LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
 17895-20

IMMEUBLES

LOTISSEMENT «LA POISSINE» à Cortaillod

Plusieurs parcelles de terrains équipés pour VILLA.

Magnifiques parcelles de 1100 m², arborisées, situation à proximité du lac, tranquillité absolue.

Renseignements et pour visiter: **ACTIVIA, Pierre-de-Vingle 14, 2003 Neuchâtel-Serrières.** Tél. (038) 31 55 44. 17314-22

A VENDRE STUDIO

Aux Mayens-de-Riddes (VS) sur le circuit des quatre vallées. Accès à Verbier par télécabine.
 Tél. (026) 2 10 46, aux heures des repas. 14269-22

Devenez propriétaire à Cortaillod, dans un petit immeuble en construction, très belle situation ensoleillée et calme, d'un

appartement 5 ou 6 pièces

vaste séjour avec cheminée, cuisine bien agencée, 2 salles d'eau, 3 ou 4 chambres à coucher, grand balcon, garage, cave, galetas, place de parc ext. Finitions au gré du preneur.
PRIX PAR M² HABITABLE Fr. 1670.—
SEILER & MAYOR S.A. Tél. 24 59 59. 14300-22

Sur les GRÈVES du lac de Neuchâtel à vendre

bungalow confortable dans cadre romantique

4 chambres à coucher, séjour - salle à manger de 39 m², parois garnies d'un revêtement bois exotique, cuisine équipée, douches-W.-C.
 Parcelle de 1650 m² aménagée et soignée, dalle d'amarrage.
 Prix: Fr. 360.000.— agencement, machines et matériel complet compris.
 Tél. (038) 24 25 25 - (021) 33 12 37. 17846-22

A vendre à **Neuchâtel-Serrières appartement 4 1/2 pièces**

avec balcon, garage et piscine; vue sur le lac.
 Prix de vente Fr. 220.000.—; fonds propres nécessaires Fr. 20.000.—.
HOME + FOYER/HAUS + HERD
 Châtelard 50, 1018 Lausanne
 Tél. (021) 36 10 61. 17847-22

A vendre aux Vieux-Prés (NE) **TERRAINS**

en zone de construction, parcelles d'environ 1000 m², accès facile.
 Très belle exposition calme et ensoleillée.
 Fr. 30.— le m².
Seiler & Mayor S.A.
 Tél. 24 59 59. 14301-22

A vendre à Bevaix **belle maison familiale**
 comprenant 2 appartements, rénovés récemment, soit: 1 appartement de 3 pièces avec confort, cuisine, salle de bains, balcon, tapis moquette.
 1 appartement spacieux de 8 pièces avec confort, cuisine, salle de bains/W.-C., salle de douche/W.-C., balcon, tapis, moquette, vastes dépendances, grand jardin bien entretenu et arborisé de 1200 m².
 Façades à repeindre.
 Vue magnifique sur le lac et les Alpes.
 Prix: Fr. 430.000.—.
Fiduciaire Denis Desaulles, Bois-Noir 18, 2053 Cernier, tél. (038) 53 14 54. 14240-22

construction service sa
038 25 61 01
 (Renseignements sur répondeur automatique)
038 25 61 01
 (Renseignements sur répondeur automatique) vous offre
APPARTEMENTS P.P.E. avec garages
 comme **RÉSIDENCE SECONDAIRE**
 dans une station du Jura. 14303-22

A vendre à Dombresson quelques **MAGNIFIQUES PARCELLES**
 entièrement équipées, y compris chemin d'accès. Introductions: eau, électricité, égout jusqu'à la villa. Place de parc. Situation tranquille, ensoleillement optimal, transports à proximité immédiate (trolleybus).
 Prix Fr. 62.000.— par parcelle d'environ 1000 m².
 Renseignements: **G. Bär S.A., architecte, Ecluse 34, 2000 Neuchâtel.** Tél. (038) 24 35 01 ou entreprise **S. Facchinetti S.A., Gouttes-d'Or 78, 2001 Neuchâtel.** Tél. (038) 25 30 23. 17806-22

CANNES
 A vendre à 2 km de la mer
VILLA PROVENÇALE
 jumelée jardin arborisé 400 m²
5 PIÈCES
 cuisine, salle de bains, sauna, cave, cellier, garage.
 Ecrire sous chiffres **P. 36-400756 à Publicitas, 1951 Sion.** 14002-22 17850-24

A VENDRE 218 ares de terrain agricole à Diesse.
Tél. (032) 85 12 12. 14036-22

A LOUER
LE LOCLE, Gentiannes 2, à louer pour le 1^{er} octobre, éventuellement 1^{er} septembre 1981.

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
 ensoleillé, confort moderne.
 Loyer: Fr. 497.—, charges comprises.
 Pour visiter: tél. (039) 31 69 29.
IMMOTEST S.A., Bienne tél. (032) 22 50 24. 17859-26

A louer au centre de Marin **HANGAR**
 surfacé 300 m², (volume 2000 m³), à partir du 1^{er} février 1982.
 Ecrire sous chiffres **AR 1274 au bureau du journal.** 26981-26

A louer à Neuchâtel - quartier du Vauseyon **MAGASIN**
 avec arrière-magasin d'environ 58 m². Prix à discuter.
Etude Ribaux & von Kessel, avocats et notaires, Neuchâtel. Tél. 24 67 41. 29426-26

HAUTERIVE
 A louer au centre du village **PLACE DE PARC**
 Fr. 20.—
Tél. 24 67 41. 29422-26

ENCHÈRES
VENTE DE LINGERIE FÉMININE
 L'Office des faillites de Neuchâtel, offre à vendre de gré à gré:

Lingerie féminine comprenant corselets, combinaisons, gaines, soutiens-gorge, chemises de nuit,
 dépendant de la masse en faillite de Pierre Matthey, à Neuchâtel. La marchandise sera exposée au local des ventes de l'Office des faillites de Neuchâtel (sous-sol de la Rotonde),
le jeudi 9 juillet 1981, de 14 h à 16 h.
 Les offres écrites et chiffrées devront être adressées, sans aucun engagement, à l'Office des faillites de Neuchâtel, Beaux-Arts 13, jusqu'au 20 juillet 1981.
 Vente au comptant et sans garantie, au plus offrant après réunion des amateurs.
 Renseignements: tél. (038) 22 32 41.
OFFICE DES FAILLITES NEUCHÂTEL
 17810-24

ENCHÈRES PUBLIQUES
 L'Office des poursuites de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques,
le mercredi 8 juillet 1981 dès 14 heures
 à la salle des ventes (sous-sol de la Rotonde), à Neuchâtel, les biens désignés ci-après:
 1 télévision couleur PHILIPS, 2 bureaux avec chaises, 1 buffet espagnol 3 parties, 1 table de jeux, 1 table de dessin, 1 tapis d'Orient, 2 aspirateurs, 1 sac de golf avec accessoires, 1 vélo d'enfant, 1 visionneuse, 1 caméra, 2 trépiéds, 1 table de jardin avec chaises et 1 banc, 1 lit français, 5 lustres, 3 lampadaires, 1 gril, 1 petit char, divers appareils électroniques, ainsi que divers objets dont le détail est supprimé.
 La vente aura lieu au comptant, sans garantie, conformément à la L.P.
 Pour visiter, salle ouverte dès 13 h 30, le jour de la vente.
OFFICE DES POURSUITES NEUCHÂTEL
 17824-24

OFFICE DES FAILLITES DE LA CHAUX-DE-FONDS
ENCHÈRES PUBLIQUES
CHAMBRES
Baux à loyer au bureau du journal

Le vendredi 10 juillet 1981, dès 14 heures, derrière les nouvelles tribunes du Parc des Sports de la Charrière à La Chaux-de-Fonds, l'Office des faillites de La Chaux-de-Fonds vendra par voie d'enchères publiques, en un seul lot et en bloc, le véhicule automobile et les biens ci-après désignés:
 1 voiture de tourisme marque et type « VW 17.VW Golf GLS », carrosserie limousine, couleur vert, 1^{re} mise en circulation 1980-03, 12.705 km environ au compteur, expertisée le 25.2.1980; + 4 roues montées avec pneus d'hiver.
Conditions de vente: au comptant, sans garantie, conformément à la L.P.
 Le véhicule et biens ci-dessus seront exposés dès 13 h 30, le jour des enchères.
 La Chaux-de-Fonds, le 6 juillet 1981.
OFFICE DES FAILLITES DE LA CHAUX-DE-FONDS
 17805-24

AVIS DIVERS

LE SUCCÈS EN 3 JOURS
 vous connaissez ? PAS NOUS.
 Certaines sociétés vous le promettent. Ce n'est pas du tout notre programme. Un métier ne s'improvise pas, il n'est pas inné.

IL S'APPREND
 En gardant votre emploi actuel, en une soirée par semaine.
 Nombreux débouchés.
VOUS PRÉPAREZ AVEC NOUS VOTRE AVENIR 1982 en qualité d'

ATTACHÉ(E) COMMERCIAL(E)
 HÔTESSE DE VENTE, REPRÉSENTANT(E)
 SECRÉTAIRE, COMPTABLE EN RELATION
 avec la vente
 Formation dirigée par des professionnels au bénéfice de la maîtrise fédérale de chef de vente. Dans une ambiance favorisant le contact et les relations dans les cinq jours.
Nom: Prénom:
Rue et N°: Profession:
N° postal: Localité:
Age:
IBF, Evole 5, 2000 Neuchâtel. ☎ 038/25 96 06
 17854-10

CHERCHER LE MOT CACHÉ

T	V	N	A	L	P	C	B	E	T	S	S	E	C	E
O	E	C	U	L	I	U	O	N	T	U	I	O	C	P
P	N	E	A	M	R	B	A	U	P	O	U	R	A	U
E	T	I	L	E	R	R	E	E	R	P	I	N	G	O
D	N	T	A	E	U	E	R	R	E	T	O	L	E	R
E	I	U	E	A	V	C	I	E	A	I	M	E	G	
M	X	C	T	T	H	A	T	R	T	T	R	E	E	O
U	A	S	T	E	I	I	T	A	D	E	I	N	R	N
N	E	C	R	I	R	R	L	I	T	N	E	O	O	D
R	U	I	A	B	O	U	A	I	O	R	E	U	N	S
E	E	A	E	R	P	N	D	L	O	N	I	L	I	U
R	D	L	G	O	O	I	I	S	U	L	N	I	A	P
B	E	E	P	E	L	N	I	S	L	P	S	O	I	C
C	I	R	U	O	U	T	I	E	I	S	O	O	C	H
C	E	S	S	S	E	X	A	T	E	S	N	P	K	E

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors neuf lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'une victoire de Turenne. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.
 Bureaux - Bis - Cage - Calendrier - Célébrité - Courtier - Coupe - Diction - Dépôt - Elévation - Etoile - Générosité - Gond - Groupe - Gris - Isis - Libération - Luc - Macaroni - Nouille - Nuageux - Noce - Population - Pion - Plaine - Popularité - Pré - Plan - Restaurant - Suisse - Supercherie - Solidarité - Suède - Terme - Taxe - Vent.
 (Solution en page radio)

Vacances chez soi
Suggestion no 1
 Préparez-vous une grande joie pour un jour de pluie. Une visite chez Moco vous y aidera.

2053 Cernier

moco meubles

Le grossiste qui détaille

Vente aux particuliers:	
Lu	14.00 - 18.30
Ma-ve	09.00 - 12.00
	14.00 - 18.30
Sa	09.00 - 12.00
	13.30 - 17.00

Nouveau:
 Bons de caisse

3-6 ans 6%
 7-8 ans 6 1/4%

BCC
 Banque Centrale Coopérative Société Anonyme

Bâle, Berne, Bienne, Brugg, La Chaux-de-Fonds, Genève, Lausanne, Lugano, Lucerne, Olten, Schaffhouse, Zurich ainsi que 33 autres offices bancaires dans toute la Suisse

102 81 29084-10

SUBARU

Agent officiel U. Dall'Acqua
GARAGE TOURING
 2072 Saint-Blaise - Tél. (038) 33 33 15 29277-10

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Service de publicité **FAN-L'EXPRESS**
 Tél. (038) 25 65 01

FAN-L'EXPRESS
 Direction: F. Wolfraht
 R. Aeschelmann
 Rédacteur en chef: J. Hostettler
Réception centrale:
 Rue Saint-Maurice 4
 Neuchâtel
 Téléphone (038) 25 65 01
 Compte de chèques postaux 20-178
 Telex 3 51 81
 Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 35 à 18 heures sauf le samedi

Seul le
X prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
 quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
 vous aussi
 vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

14327-10

Suchard

Le centre de production de Chocolat Suchard S.A. regroupe quelque 550 collaborateurs. Pour le chef de personnel, nous cherchons une

secrétaire qualifiée

apte à remplacer le titulaire du poste qui arrive à l'âge terme de la retraite.

Notre nouvelle collaboratrice sera responsable de la gestion des dossiers du personnel administratif, de la tenue à jour du contrôle des entrées, départs et mutations ainsi que de tous les travaux administratifs relatifs au service du personnel.

Cette offre s'adresse à une secrétaire possédant le CFC d'employée de commerce et ayant plusieurs années d'expérience, habile sténographe, de langue maternelle française. De bonnes connaissances d'allemand sont nécessaires.

Nous aimerions confier cette tâche à une collaboratrice discrète, à l'aise dans les contacts avec autrui et sachant organiser son travail de façon indépendante.

Date d'entrée : 1^{er} octobre 1981.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et les copies de certificat sont à adresser à

M. Paul Buol chef de personnel Tél. (038) 21 11 55 interne 456

Chocolat Suchard S.A. 2003 Neuchâtel 14251-36

Suchard

FIDUCIAIRE-REVISA

St-Gall, Coire, Zoug, Lucerne, Fribourg, Zurich

Un challenge pour un expert-comptable qualifié :

responsable de notre siège de Fribourg

Profil du candidat idéal :

- diplôme fédéral d'expert-comptable ou examen préliminaire
- maîtrise parfaite du français et de l'allemand
- intérêt pour des tâches complexes
- capacités pour mener une petite équipe de collaborateurs qualifiés

Notre société compte parmi les plus anciennes fiduciaires de Suisse (fondation en 1919). Nous disposons de la concession officielle pour la révision bancaire.

Nous vous prions d'adresser le dossier complet de candidature à M. A.-H. Bleisch, c/o FIDUCIAIRE REVISA S.A., 24, rue Saint-Pierre, 1701 Fribourg. Pour tout renseignement téléphonique, M^{me} M. de Senerclens, Zurich, est à votre disposition, tél. (01) 241 30 55. Discretion assurée.

29208-36

Membre de la chambre suisse des Sociétés fiduciaires et des experts-comptables

Pour bien soigner votre peau, il faut commencer par la connaître.

Voilà pourquoi Vichy vous invite à la faire analyser. Gratuitement et sans engagement de votre part. Afin que vous puissiez choisir exactement les soins de beauté qui lui conviennent. De plus, pour tout achat de produits Vichy à partir de vingt francs, vous recevrez un cadeau qui vous fera certainement plaisir.

VICHY préparations cosmétiques

Passez donc nous voir du 7 au 10 juillet

Pharmacie Parfumerie ARMAND
 Rue de l'Hôpital 2 Tél. 25 57 22

Vichy et votre pharmacien se réjouissent de votre visite. 17880-10

CABLOPTIC SA

désire engager

UNE SECRÉTAIRE

pour son secrétariat général et ses départements de recherches et de vente. Maîtrise de la langue allemande et bonnes connaissances en anglais. Entrée immédiate ou date à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres par écrit ou s'adresser par téléphone à Cabloptic S.A., 2016 Cortaillod - Tél. (038) 44 11 22, interne 218. 17897-36

OSCILLOQUARTZ S.A.
 Appareils électroniques
 2002 NEUCHÂTEL 2
 TEL. 038 25 85 01

Pour assurer le secrétariat de notre département des ventes, nous cherchons une

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française ou allemande ayant de bonnes connaissances de l'autre langue et de l'anglais. Nous offrons un travail varié et intéressant dans le cadre d'une équipe jeune et dynamique.

Les personnes intéressées voudront bien soumettre leurs offres de service à Oscilloquartz S.A., service du personnel, Brévards 16, 2002 Neuchâtel 2, ou nous contacter téléphoniquement au (038) 25 85 01, interne 14. 14027-36

SEULEMENT 70 CENTIMES LE MOT!

petite annonce au tarif réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés) ;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc. ;
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer ;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel.

(Annonces commerciales exclues)

Prêts personnels

Bon pour documentation sans engagement

Formalités simplifiées
 Discretion absolue
 Conditions avantageuses

BANQUE COURVOISIER SA
 2000 Neuchâtel
 Fbg de l'Hôpital 21.
 ☎ 038 24 64 64

Je désire Fr. _____
 Nom _____
 Na le _____
 Rue _____
 NP/Localité _____

Jardin d'enfants Ateliers d'expression de 3 à 5 ans Coq-d'Inde 18 8 h - 12 h ou 9 h - 11 h 14 h - 16 h. Inscriptions minimum une demi-journée par semaine. Inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire (24 août). Tél. 25 07 65 - privé 24 40 49. 14257-10

OFFRES D'EMPLOIS

UNIVERSO
 UNIVERSO S.A., N° 2/15
 cherche

AIDE-MÉCANICIEN
 pour travaux fins et soignés sur petite presse. Faire offres ou se présenter à : UNIVERSO S.A., N° 2/15, Crêtets 5, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 65 65. 17904-36

sm cherche :
 Monteurs-samitairiers
 service + montage
 032 23 73 83
 rue Hugli 3, Bienné 14419-36

Station Shell Service
 cherche

jeune homme
 ou
jeune fille
 comme pompiste le dimanche.
 Tél. 25 22 87. 14268-36

Nous cherchons

personne dynamique

apte à rédiger des textes publicitaires. Bonnes connaissances en français, facilité de rédaction, dactylographie sont exigées. Poste complet, éventuellement à temps partiel.

Faire offres sous chiffres NP 1356 au bureau du journal. 17909-36

VAUDOISE ASSURANCES
 cherche

UNE SECRÉTAIRE

Adresser offres écrites ou téléphoner à

Jacques Etszensperger
 Rue du Musée 5
 2001 Neuchâtel
 Tél. (038) 25 76 61 17903-36

Prêt personnel CS: conseil personnalisé tout près de chez vous

Dans plus de 150 succursales du CS - donc près de chez vous - un conseiller en prêt personnel se tient à votre disposition. Son expérience, ses compétences et sa compréhension en font un partenaire de toute confiance pour trouver la meilleure solution à vos problèmes financiers personnels.

Crédit Fr.	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
3 000.-	268.95	143.25	101.30	80.35
10 000.-	889.75	470.90	331.30	261.50
15 000.-	1331.25	703.15	493.75	389.05
20 000.-	1765.95	928.80	649.75	510.25
30 000.-	2648.95	1393.25	974.65	765.35

Tout compris, avec assurance pour solde de dette en cas de maladie, d'accident, d'invalidité ou de décès. Il vaut la peine d'en tenir compte en cas de comparaison.

Je désire un prêt personnel de Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

C 55

Je désire être servi par la succursale CS suivante

Nom _____ Prénom _____
 NP/Localité _____ Rue/No _____
 Habite ici depuis _____ Téléphone _____
 Domicile précédent _____
 Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
 Lieu d'origine _____
 Chez l'employeur actuel depuis _____
 Revenu mensuel total _____
 Loyer mensuel _____
 Date _____
 Signature _____

CS Prêt personnel
 avantageux, discret et rapide

1856 1981
CREDIT SUISSE CS

A envoyer au CREDIT SUISSE, 2001 Neuchâtel, Place Pury, 038/25 73 01. 2001 Neuchâtel, Rue du Temple Neuf 11, 038/25 03 00, ou à une autre succursale du Crédit Suisse.

URGENT nous cherchons

HORLOGERS

5 jours par semaine, bon salaire, avantages sociaux. Pour Fribourg, Lausanne, Vevey.

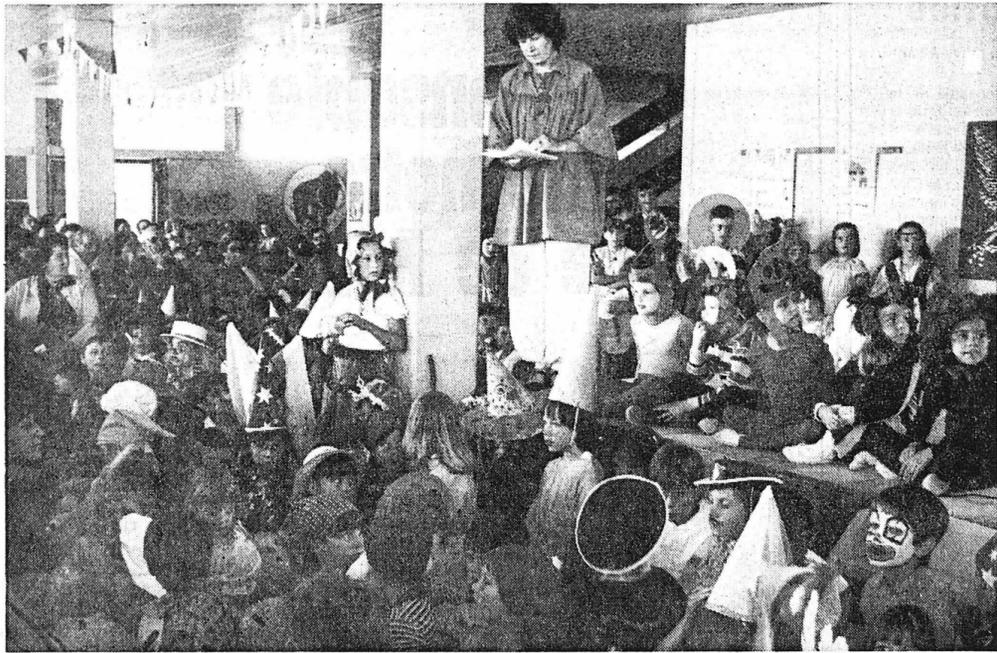
Ecrire ou téléphoner à Rotary Service Center 138, rue des Crêtets 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 25 11 31, interne 60. 17829-36

ANNONCES EN COULEURS

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

La fête à Cernier : soleil, lune, étoiles et tous les animaux



Une ambiance super, super...

(Avipress-Schneider)

Ravissant spectacle, et intelligemment choisi, pour la grande kermesse scolaire de l'école primaire de Cernier: "Le petit cochon futé" met en scène un garnement à queue en tire-bouchon qui sait s'arranger pour embêter tout le monde, les animaux de la création, et les habitants de la voûte céleste.

On le gronde? Il en déduit que per-

sonne ne l'aime, et fonde dans cette constatation la motivation de vols et autres fugues. Un spectacle sainement démythificateur de quelques comportements-clés que chacun gagnerait sans doute à regarder bien en face: les gamins, sous la conduite de leurs maîtres, ont sacrifié aux plaisirs de la scène en costumes, musique et danses, le tout

de confection maison. Un très bon moment, qui a su échapper aux fadaïses de ce genre de cérémonies, et les parents, la population de Cernier, débordaient de la vaste entrée du collège primaire.

Puis chacun s'égailla aux alentours de l'école équipés de cantines et jeux. Une très belle fin d'année scolaire.

Football à Fontainemelon : le point

D'un correspondant :

Très belle saison que celle de la seconde équipe de Fontainemelon, entraînée par Jean-Louis Dubois, avec à son terme la promotion en III^e ligue. Cette dernière ne fut pas acquise sans peine, car la lutte avec Salento ne se termina qu'au soir de la dernière journée de championnat.

Fontainemelon, ne terminant qu'avec deux points d'avance sur Salento, doit une fière chandelle aux Geneveys-sur-Coffrane, équipe qui batit les joueurs de Coffrane lors de l'avant-dernière journée. Malgré les conditions d'entraînement défavorables rencontrées lors de la reprise du mois de mars (7 matchs amicaux prévus, aucun joué), ce deuxième tour fut très brillant, les Melons n'y perdant qu'un seul point en dix rencontres. Le dernier match (derby à Dombresson) permit enfin aux poulains du cavalier Dubois de sabler le champagne. Malheureusement Pierre-André Houriet, dit "Tontoin", ne put participer qu'à la moitié de la fête, car il fut sérieusement blessé au cours du jeu.

Les joies et les embrassades passées, il faudra maintenant faire face aux problèmes qui surgiront certainement après l'arrivée en III^e ligue d'une deuxième équipe du club de Fontainemelon.

Les petits soucis de chacun ont bien vite été oubliés par les joueurs au cours d'une sortie d'équipe se déroulant dans le magnifique cadre de Leysin. Là, les joueurs et quelques

membres du comité ont fait preuve d'un magnifique esprit de camaraderie, que l'on avait déjà pu remarquer lors de tout le championnat. Que cet esprit se maintienne au sein de l'équipe la saison prochaine!

Néanmoins, si cette saison passée fut bonne, il ne faut pas oublier le travail, parfois ingrat, fourni par l'entraîneur, par le président et le comité. **Contingent 1981-1982:** gardiens: Cédric Marti, Luigi Cavalleri; arrières: Luc Bigler, André Sunier, Jean-Louis Dubois, Michel Boss, Pascal Arrigo, Daniel Leuba; demis et attaquants: Bruno Fluckiger, Francis Boss, Daniel Gislér, Roland Chique, Jean-Philippe Duplan, François Huguenin, Tony Debély, Patrick Langel, Garo Margocian, Pierre-André Hou-

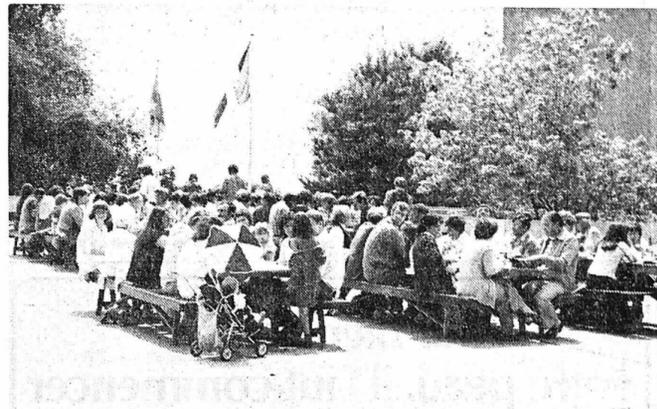
riet, Francis Carlès et Thierry Frey.

LE RALLYE DU FOOTBALL-CLUB

Samedi 20 juin a eu lieu le deuxième rallye du FC Fontainemelon. Organisé dans le but de réunir la grande famille du FC, cette journée a rencontré un magnifique succès. Néanmoins, les organisateurs ont été relativement déçus par le nombre restreint de participants.

Un challenge a été offert aux meilleurs, ainsi qu'une coupe aux trois meilleurs équipages: 1. F. Huguenin et C. Marti 2. J. L. Dubois et P. Arrigo 3. J.-Cl. Marti et P. Marti. Ce rallye fut suivi d'une soirée à Fontaines.

Aux Geneveys-sur-Coffrane aussi!



(Avipress-Schneider)

Les écoliers des Geneveys-sur-Coffrane ont fêté samedi matin et après-midi le début de leurs vacances. Des jeux, des cantines, de la musique et de la bonne humeur

transformaient le collège en une vaste cour de récréation où corps enseignant, parents et enfants purent laisser éclater leur joie. Le soir, les petits ont pris part à un grand bal costumé.

Au Conseil général de Montmollin

Le Conseil général s'est réuni sous la présidence de M. Raoul Goetschmann. L'ordre du jour prévoyait la mise en discussion d'un crédit de 26.000 fr. nécessaire à la réfection des installations de pompage de l'eau de source de la carrière de Paulière, à Coffrane. Ce crédit a été accepté à l'unanimité.

Depuis fort longtemps, nombreux sont ceux qui se plaignent des problèmes créés par les chiens errants sur le territoire de la commune, c'est pourquoi le Conseil communal a proposé au Conseil général de relever la taxe par chien de 21 fr. précédemment, à 30 fr. pour le premier chien, puis 60 fr. pour les suivants.

Cette proposition a été acceptée également à l'unanimité par les conseillers généraux.

On se souvient qu'en 1979, un nouveau règlement d'aménagement avait été voté, il limitait la construction au type villa. Ce règlement adopté hâtivement pour parer à la construction d'une maison locative de 6 appartements présentait une lacune: il prévoyait une taxe de desserte mais le montant n'en avait pas été fixé. M. Loewer, président de commune, s'est fait le porte-parole du conseil communal pour demander qu'un arrêté soit pris qui fixerait cette taxe de desserte à 3 fr. le m² et 5 fr. le m² pour chaque dépôt de plans.

Cette initiative a été littéralement balayée par le Conseil général, fort mécontent de cette proposition: fait à relever, car il est rare que la discussion autour de ce problème ait été à ce point houleuse.

Dans les "divers", un conseiller général demande que l'on s'occupe de la réfection d'un tronçon du chemin de la Prise et de son balayage. Un autre conseiller demande que la sortie du collège sur la route cantonale soit barrée. Cette sortie présente en effet un danger certain. Le Conseil communal a pris note de ces vœux et s'est déclaré favorable à leur examen.

MONTMOLLIN

Tir cantonal

(c) Après leur beau succès au Tir en campagne, les tireurs de Montmollin ont tiré le Tir individuel et le Tir Vancouver avec de bons résultats. 24 d'entre eux se sont rendus au Tir cantonal, où l'on peut d'ores et déjà dire qu'ils se sont particulièrement distingués. 250 signes J.L.Glauser.

Rédaction FAN du Val-de-Ruz

M^{me} Christiane Givord

2207 COFFRANE

Tél.: 038 57 11 25
Télex: 35 395

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piervoganni, Fontainemelon, tél. 532256 ou 532287.

Permanence médicale: votre médecin habituel.

Soins à domicile: tél. 531531.

Aide familiale: tél. 531003.

Hôpital de Landeyeux: tél. 533444.

Ambulance: tél. 532133.

Société protectrice des animaux: tél. 533658.

DANSE. — Les Geneveys-sur-Coffrane:

«Le Grenier» tous les jours sauf mardi.

Musée régional: château de Valangin, ouvert de 10 à 12h et de 14 à 17h, sauf le vendredi après-midi et le lundi.

EXPOSITION. — Aux Ateliers sylvagnins: Blaise Rosselet, sculpture et François Allemann, compositions de laine, mercredi et jeudi, samedi et dimanche de 14 à 18 heures.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Aînés de la Béroche : déjà 30 ans...

Un vieil adage dit que les gens heureux ne voient pas le temps passer. Et c'est vrai qu'ils ne sont guère nombreux à la Béroche à se souvenir qu'il y a déjà... 30 ans (le 12 juillet 1952 très exactement), que le pasteur Pingeon lançait une idée originale en faveur des personnes âgées de la région!

Avec l'appui de plusieurs automobilistes bénévoles, il avait imaginé de mettre sur pied chaque année une course-surprise pour les personnes du troisième âge. Ces balades à travers le Pays romand connurent un succès allant grandissant d'année en année. Puis, inexplicablement, la participation commença à régresser.

Considérant qu'il serait véritablement dommage de priver les personnes âgées (et plus particulièrement celles qui n'ont jamais

été motorisées) de leur sortie annuelle, les successeurs de M. Pingeon ont décidé de changer quelque peu la formule pour célébrer dignement le 30^{ème} anniversaire de la première course.

C'est ainsi que la sortie de cette année, prévue pour le 22 août prochain, aura lieu en car.

Les participants auront ainsi l'occasion de fraterniser encore plus durant cette journée que par le passé, où ils étaient répartis par groupes de trois ou quatre personnes dans les voitures privées. Grâce à ce mode de transport original, les organisateurs espèrent bien redonner à la sortie 1981 des personnes âgées de la Béroche, son lustre d'antan. Quant à la participation tout au moins...

CORTAILLOD Conférence sur les fouilles lacustres

(c) Le Conseil communal a eu l'heureuse idée d'organiser l'autre soir une séance d'information publique à l'aula du collège, sur les fouilles archéologiques subaquatiques, systématiquement menées au large du Petit-Cortaillod.

M. Marcel Bays, nouveau président de commune, présente l'orateur: M. Beat Arnold, collaborateur scientifique attaché au service cantonal d'archéologie.

Ce dernier expliqua très clairement au nombreux public venu l'importance de la découverte des villages lacustres trois fois millénaires, dans la région, baptisés: «Cortaillod-Est» et «Cortaillod-les-Essertes». Il montra à l'aide de photographies aériennes et subaquatiques, le minutieux travail d'exploration entrepris en ces lieux et qui durera au minimum trois ans.

Il était du reste temps qu'on s'y mette, étant donné la catastrophique érosion constatée, qui aurait réduit plus tard toute étude à néant!

Notre journal ayant déjà publié de longs articles sur ce sujet (voir éditions des 17, 25 et 27 mars 81) nous y renvoyons nos lecteurs.

Après son remarquable exposé, M. Arnold a encore été invité à répondre à bien des questions posées par un public très attentif. Mais à Cortaillod, d'aucuns ne s'intéressent pas qu'au passé mais aussi à l'avenir et voudraient savoir quand pourra être construit un port de petite batellerie? F. P.

PESEUX

Grand exercice des pompiers

(c) L'exercice principal du corps des sapeurs-pompiers de Pesieux a débuté par la présentation des hommes et du matériel aux autorités. Puis, ayant pour cadre la rue du Château, plusieurs interventions se déroulèrent dans différents immeubles tandis que le travail des différents sections, cadres en tête, a été inspecté en détail par des délégués cantonaux.

Après ces phases assez spectaculaires suivies par les membres de la commission du feu, les pompiers subirent se sont rassemblés dès 21 h 30 au parc Migros, où le capitaine Edmond Béguin a pu présenter sa compagnie au capitaine Halbeisen, président de la Fédération cantonale des pompiers, et à M. Raymond Junod, président de la commission du feu.

La fanfare «L'Echo du Vignoble» était aussi présente et joua quelques morceaux très appréciés; puis au nom des inspecteurs, le capitaine Halbeisen s'est adressé à la compagnie pour faire quelques remarques au sujet des exercices suivis et a remercié les soldats du feu de leur bonne application, non sans insister sur le facteur sécurité, qui doit être respecté dans les diverses interventions. Il a aussi signalé que le matériel mis à leur disposition, y compris le nouveau véhicule des premiers secours dont c'était en quelque sorte le baptême, était tout à fait bien adapté, et cela grâce à la vigilance des autorités.

AUVERNIER

Au Conseil communal

(c) Dès le 1^{er} juillet, la composition du bureau du Conseil communal est la suivante: président de commune, M. Emile Amstutz; vice-président, M. Michel Javet; secrétaire, M. Ernest Ryf; secrétaire adjoint, M. Ernest Isenschmid; membre, M^{me} Madeline DuPasquier.

La répartition des services de l'administration communale n'est pas modifiée.



Temps et températures Europe et Méditerranée

Zurich: nuageux, 20 degrés; Bâle-Mulhouse: nuageux, 23; Berne: peu nuageux, 23; Genève-Cointrin: nuageux, 21; Sion: nuageux, 22; Locarno-Monti: nuageux, 22; Saentis: brouillard, 5; Paris: nuageux, 22; Londres: nuageux, 21; Amsterdam: nuageux, 19; Francfort-Main: nuageux, 21; Berlin: peu nuageux, 21; Copenhague: nuageux, 19; Oslo: nuageux, 20; Stockholm: serein, 19; Helsinki: couvert, pluie, 13; Munich: nuageux, 21; Innsbruck: nuageux, 23; Vienne: nuageux, 22; Prague: nuageux, 21; Varsovie: nuageux, 19; Moscou: nuageux, 26; Budapest: nuageux, 23; Belgrade: peu nuageux, 22; Rome: peu nuageux, 27; Milan: peu nuageux, 24; Nice: nuageux, 24; Palma-de-Majorca: peu nuageux, 28; Madrid: peu nuageux, 28; Lisbonne: serein, 24; Tunis: serein, 28; Tel-Aviv: serein, 32.

Prévisions pour toute la Suisse

Une crête de haute pression s'étend des Açores à la Pologne. Les perturbations de l'Atlantique s'échouent de la Manche à la Baltique, en marge de notre pays, qu'elles influencent cependant légèrement.

Prévisions jusqu'à ce soir: Nord des Alpes, Valais, Grisons: le temps sera en bonne partie ensoleillé, avec des intervalles nuageux. Des averses isolées sont possibles en fin de journée le long du Jura.

La température sera voisine de 12 degrés en fin de nuit et de 24 degrés l'après-midi. Isotherme zéro degré vers 3500 mètres. Sud des Alpes: généralement ensoleillé, avec quelques passages nuageux. Température d'après-midi voisine de 25 degrés.

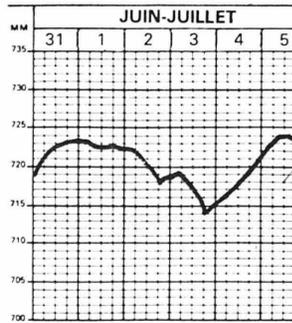
Evolution probable pour mardi et mercredi: Beau et chaud.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel: 4 juillet 1981. Température: moyenne: 16,4; min.: 11,8; max.: 21,0. Baromètre: moyenne: 724,3. Vent dominant: direction: sud, sud-est jusqu'à 16 h 45, ensuite nord-ouest; force: faible. Etat du ciel: nuageux.

Observatoire de Neuchâtel: 5 juillet 1981. Température: moyenne: 17,1; min.: 11,2; max.: 21,7. Baromètre: moyenne: 724,2. Vent dominant: direction: sud, sud-ouest jusqu'à 16 heures, ensuite ouest, nord-ouest; force: faible. Etat du ciel: nuageux le matin, nuageux à très nuageux l'après-midi.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL



FAN

L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- * jusqu'à fin septembre 1981 pour Fr. 35.—
- * jusqu'à fin décembre 1981 pour Fr. 66.50
- * MON ABONNEMENT EST RENOUEVLEABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.

(* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)
Les anciens abonnements «cessés payés» sont préalablement exigibles.
Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom: _____
Prénom: _____
No et rue: _____
No postal: _____ Localité: _____
Signature _____

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non-collée affranchie de 20 centimes, à
FAN-L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Port du Nid-du-Cro: Régates. Temple du bas: 20 h 15. Concert par le chœur et l'orchestre de l'École secondaire régionale. Bibliothèque de la ville: lecture publique (libre-service) de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Lundi fermé. Jeudi ouvert jusqu'à 21 h. Samedi de 9 h à 12 h.

EXPOSITIONS. — Musée d'art et d'histoire: Fermé. Musée d'ethnographie: Fermé. Musée d'histoire naturelle: Fermé. Galerie de l'Atelier: L'habitat multicoque de Grataloup.

TOURISME: Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42. CINÉMAS. — Studio: 15 h, 21 h. Opération opium: 16 ans. Apollo: 18 h 30. Frankenstein junior: 12 ans. Bio: 18 h 30. Taxi driver: 18 ans. 2^{ème} semaine. Apollo: 15 h, 20 h 30. Cactus Jack. Enfants admis: 17 h 30. Des gens comme les autres: 12 ans. 2^{ème} semaine. Palace: 15 h, 20 h 45. Les uns et les autres: 12 ans. 6^{ème} semaine. 18 h 30. Chair de feu: 20 ans.

Arcades: 15 h, 20 h 30. L'école est finie: 16 ans. Rex: 20 h 45. Les 2 missionnaires: 12 ans. CONCERT. — Jazzland: Le pianiste Serge Raverson et son quintette.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h): L'ABC. La Rotonde. DANCINGS (jusqu'à 2 h): Big Ben bar, Bavaria, Au Vieux-Vapeur, Play Boy (Thielle).

Parents informations: Tél. 25 56 46 le lundi de 20 h à 22 h et le jeudi de 14 h à 18 h.

Télébible: Tél. 46 18 78.

SOS Futures mères (24 h sur 24 h): Tél. 66 16 66.

Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N^o de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.

Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi, dimanche et jours fériés, renseignements par repondeur automatique.

Pharmacie d'office: M. Wildhaber, Orangerie. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Bevaix - Boudry - La Côte. M. W. Gauchat, Pesieux, tél. 31 11 31.

AUVERNIER
Galerie Numaga I: Fermées le lundi.
Galerie Numaga II: Fermées le mardi.

BEVAIX
Arts anciens: Le réalisme neuchâtelois en 1925: Aimé, Auréli, Charles et François Barraud.
CORCELETTES
Galerie de Corcellette: Fermée le mardi.
HAUTERIVE
Galerie 2016: Fermées les lundis et mardis.

LE LANDERON
Galerie Eric Schneider: Années et Herbert Klopphaus, photographies et dessins-écritures.
PESEUX
Cinema de la Côte: 20 h 30, Deux gaminés perverses.

127^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS



Allez, les clowns !

(Avipress-P. Treuthardt)

Des milliers de personnes ont assisté au cortège de l'Abbaye de Fleurier

De notre correspondant : Samedi après-midi, des milliers de personnes venues de tout le Vallon et des régions avoisinantes ont admiré et applaudi le cortège de l'Abbaye de Fleurier qui marquait l'ouverture de la plus grande — mais aussi de la dernière pour juillet — fête populaire de la région.

À L'HEURE DU CIRQUE

Le thème général de ce défilé était inspiré par le cirque. Sujet devenu banal et rebattu sur toutes les coutures, et pourtant, du jardin d'enfants, en passant par les différentes classes des écoles, au Conseil communal, à quelques sociétés et groupements privés, les Fleurisants ont su lui redonner un visage brillant.

Ce fut celui de la fraîcheur, de la candeur même et de la grâce avant tout. Si la commission scolaire est une cuvée très... réservée, on ignorait qu'elle fut celle de l'entrée des artistes. Avec Guillaume Tell, en chair et en os, et sa fameuse pomme avaient commencé les « Pépins » pour la Confédération.

Au cirque c'était encore samedi « les tigres de papiers », les zèbres, les girafes, les magiciens et tout ce monde haut en couleur et combien pittoresque qui fait rêver à la fantasmagorie d'heures, à nulles autres pareilles, que ce soit sous le grand chapiteau, ou en plein air.

C'était encore des acrobates de haute voltige à moto ou à vélo même — cela faisait repenser à Knie d'il y a quelques années — aux joies de la piscine.

JOUÉ LE JEU

Toute la pléiade de bambins, de jeunes et d'adultes ont joué le jeu du cirque le plus naturellement du monde. Les samaritains de Buttes, à l'occasion de leurs noces d'or, avaient pris part à l'action pour dispenser un baume sur les épidermes trop sensibles.

Tous les participants à ce cortège, y compris les enseignants et les membres de sociétés, ont contribué à sa parfaite réussite.

Mais il faut bien sûr leur associer les corps de musique de Noiraigue,

Couvet et Fleurier, les accordéonistes de cette dernière localité, les majorettes « Les Soldanelles », la fanfare de Môtiers qui fermait le cortège et le détachement de la Société de cavalerie du Val-de-Travers qui l'ouvrait et précédait la bannière de la commune. Une fois le cortège terminé, commença Place de Longereuse la fête foraine. A ceux qui ont pris part au cortège, une collation a été offerte sous la cantine, les gosses ont pu aller en carrousels alors que littéralement on s'entassait sur la place des fêtes, où les « métiers » forains sont de qualité. Guinguettes, presque jusque sur la Place-d'Armes, ambiance sympathique et un peu folâtre, la fête de l'Abbaye qui avait commencé samedi matin par les tirs de la Noble corporation et du Prix des mousquetaires, s'achèvera ce soir par la grande et traditionnelle bataille de confetti.

G. D.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : relâche.
Fleurier, l'Alambic : bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.
Môtiers, Musée Rousseau : ouvert.
Môtiers, Musée d'histoire : ouvert.
Couvet, bar-dancing du pont : ouvert.
Médecin, dentiste et pharmacien : habituels.
Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Sage-femme : tél. 63 17 27.
Infirmière-visiteuse : tél. 61 38 54.
Matériel des samaritains en prêt : Fleurier, tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50, Couvet, tél. 63 24 46.
Service d'aide familiale : tél. 61 16 72.
SOS alcoolisme : tél. 33 18 90 ou tél. 65 12 42.
Fleurier gare RVT : service d'information, tél. 61 10 78.
Les Verrières, bureau de renseignements : Banque cantonale.
Service du feu pour tout le Vallon : tél. 118.
Police cantonale : Môtiers tél. 61 14 23, Fleurier, tél. 61 10 21.

Rédaction FAN du Val-de-Travers

M. Georges Droz
11, avenue de la Gare
2114 FLEURIER
Tél. : 038 61 18 76
Télex : 35 280



Les enfants s'en donnaient à cœur joie.

(Avipress-P. Treuthardt)

Le silo à céréales des Verrières reçoit un prix d'architecture

De notre correspondant :

La Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse, dont le siège est à Zurich, décerne tous les quatre ans des distinctions à des ouvrages réalisés en béton.

Cette fois trente-cinq bâtiments et constructions de toute la Suisse étaient en compétition. Le prix a été décerné pour la construction de l'école d'ingénieurs de l'Etat de Vaud, à Yverdon, et la deuxième mention honorable, sur six attribuées, est revenue au silo à céréales, des Verrières.

UNE ŒUVRE NEUCHÂTELOISE

Cela est tout à l'honneur de l'architecte, M. Pierre-A. Debrot, de Neuchâtel,

lequel a associé à son succès l'ingénieur Nicolas Kosztics, de Neuchâtel également, et les entreprises Oreste Bezzola, de Fleurier, et Pizzera SA, de Neuchâtel.

L'expression architecturale de ce silo, écrit l'architecte, est donnée par le béton et sa mise en œuvre toute en verticalité. Une recherche très poussée d'intégration dans le paysage — incapable de pouvoir tolérer un bâtiment quelconque — a été faite.

L'objectif a été finalement atteint par le volume général découpé, non cubique pour alléger la masse, les formes arrondies aux angles pour affiner la ligne, les très fortes nervures verticales pour élaner la masse, les éléments horizontaux du couronnement de la tour.

Cette tour de silo, a dit le jury, se place comme un corps indépendant et sculptural sur un axe de pénétration. Profilé dans la verticale soit par un jeu d'angles et d'arrondis aux extrémités, soit par un groupe de cannelures sur chaque face, la tour se présente toujours vivante dans la lumière par ses jeux d'ombres. Les brise-soleil horizontaux du dernier étage vitré donnent une terminaison élégante à la masse.

M. Debrot est ainsi justement récompensé d'un travail accompli avec une belle conscience professionnelle. Avec le silo à céréales, il a su donner une nouvelle et belle carte de visite au village de l'extrême-frontière. G. D.

LA CÔTE-AUX-FÉES

A la Fédération des entrepreneurs

(sp) La Fédération cantonale des entrepreneurs neuchâtois a tenu récemment son assemblée générale au Locle. A cette occasion, M. Willy-O. Lambelet fils, de La Côte-aux-Fées, député au Grand conseil, a été réélu membre du comité de cette importante fédération.

AVIS MORTUAIRES

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur et Madame Claude Picard-Chedel, à Fleurier, et leurs enfants :

Francine Picard et son fiancé à La Chau-de-Fonds.

Stany Picard, à Fleurier ;

Madame et Monsieur Michel Salvi-Picard, à Saint-Sulpice ;

Monsieur Anthony Picard, à Saint-Sulpice ;

Madame Marcelle Léchot-Picard, ses enfants et petits-enfants, à Orvin et Fleurier ;

Madame et Monsieur Léon Rey-Picard, leurs enfants et petits-enfants, à Môtiers, Fleurier, Colombier et Couvet, ainsi que les familles Picard, Bobillier, Vuillermot, Blaser, Chappuis, Thiébaud, parentes, alliées et amies ;

ont la profonde douleur de faire part du décès de :

Monsieur

Eugène PICARD

leur très cher papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, neveu, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection dans sa 67^{me} année.

2114 Fleurier, le 4 juillet 1981.

Qu'il est beau de laisser en quittant cette terre, l'empreinte de ses pas sur la route du bien, d'y avoir fait briller le rayon de lumière qui doit servir à tous de guide et de soutien.

L'incinération aura lieu mardi 7 juillet à 14 heures, à Neuchâtel.

Culte au temple de Fleurier à 12h15 où l'on se réunira.

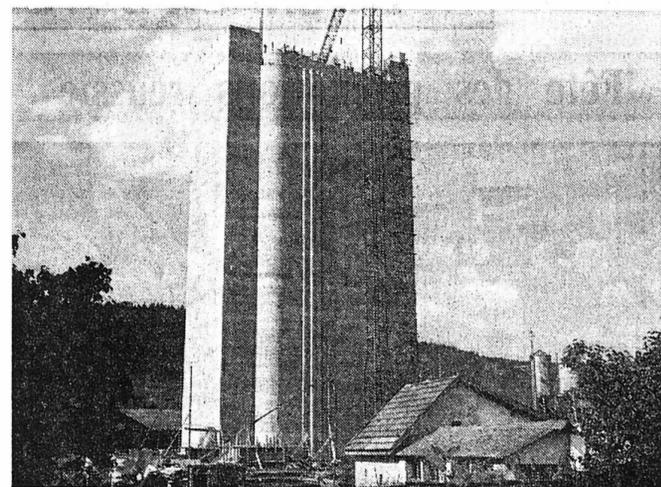
Domicile mortuaire : hôpital de Fleurier.

Domicile de la famille : 18, rue de Buttes, 2114 Fleurier.

Prière de ne pas faire de visite

Au lieu de fleurs, veuillez penser à l'hôpital de Fleurier, CCP 20-424

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 11828-78



Le silo lors de sa construction.

(Avipress-P. Treuthardt)

AVIS MORTUAIRES

Il a souffert en silence, repose en paix.

Madame Liliane Huguénin-Musy, aux Verrières, et ses enfants :

Madame et Monsieur Pierre Pugin-Huguénin et leur fille Patricia, aux Verrières.

Madame et Monsieur Melchior Müller-Huguénin et leur fille Stéphanie, aux Verrières ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jules Huguénin-Benjamin ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Eugène Musy, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Gilbert HUGUENIN

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, parrain, neveu, oncle, cousin, parent et ami que Dieu a repris à Lui, dans sa 60^{me} année.

2126 Les Verrières, le 4 juillet 1981.

(Grand Bourgeau).

Au revoir cher époux, papa, et grand-papa, que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'ensevelissement aura lieu mardi 7 juillet aux Verrières.

Culte au temple où l'on se réunira, à 14 heures.

Le corps repose au domicile.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 11828-78

La SFG des Verrières, section dames, pupilles et hommes, a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Gilbert HUGUENIN

père, beau-père et grand-père de Mesdames Monique Muller, Paulette Pugin, Mademoiselle Patricia Pugin et Messieurs Merchior Muller et Pierre Pugin, membres actifs et passifs de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 11827-78

Les contemporains 1922 du Val-de-Travers ont le triste devoir de faire part du décès de leur ami

Monsieur

Gilbert HUGUENIN

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 11821-78

La fanfare l'Avenir de Couvet a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Jean REGAZZONI

membre d'honneur de la société. 11827-78

Pompes funèbres du Val-de-Travers GRANDJEAN
Cercueils - Transports
Toutes formalités

COUVEY ☎ 63 23 42
NON-RÉPONSE ☎ 63 19 89
FLEURIER ☎ 61 15 47
130859-84

NOTRE FEUILLETON

Catherine et le capitaine

par Alex Stuart

LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

CHAPITRE VII

Elle brandissait le Colombo Gazette et dit avec agitation :

— Avez-vous lu cela ? J'ignorais que Catherine avait été fiancée au frère du capitaine. Quelle affreuse chose de l'avoir vu se tuer sous ses yeux !

— Oui, n'est-ce pas ? dit froidement Léonie. J'imagine qu'elle n'appréciera pas qu'on le lui rappelle.

En regardant Catherine, Blake sentit son cœur se contracter. Pourquoi ne pouvait-il pas oublier ce qu'elle avait été pour Hugh ? Le destin les avait rapprochés. Le destin avait voulu qu'elle fût attirée par lui comme il était attiré par elle...

Avant de l'avoir rencontrée, il la haïssait et la méprisait. Il lui avait écrit sa rage et son amertume, choisissant des mots cruels pour blesser la femme qu'il s'imaginait qu'elle était, la femme qu'il ne connaissait que par des photographies et la lettre de son frère.

Puis, il l'avait rencontrée. Il la regardait à présent. Elle avait des yeux bruns très doux et une bouche sensible. Elle n'était ni vaine, ni dure et elle ne manquait pas de courage. Son visage était pâle, il y avait des cernes sous ses yeux et ses lèvres tremblaient, mais elle demeurait digne, bien qu'il lui ait imposé une épreuve jusqu'aux limites de son endurance.

Soudain, il dit en s'efforçant de parler calmement :

— Voulez-vous aller directement au bateau ?

— Oui, je vous en prie, répondit-elle d'une voix lasse.

Il hêla un taxi. Catherine y monta avec reconnaissance. Elle songeait au Glaymore comme à un refuge. Elle y

chercherait un coin désert sur le pont et alors, alors seulement, elle pourrait se détendre et permettre à son chagrin et à son humiliation de trouver un apaisement dans les larmes.

Elle aurait souhaité quitter la navire et prendre l'avion, ou attendre à Colombo un autre bateau. Mais c'était hors de question, à moins de câbler à son père de lui envoyer de l'argent.

Mais fuir serait admettre la défaite, admettre que les accusations de Blake étaient fondées. Elle ne le pouvait pas.

Le taxi s'ébranla. Catherine se renversa en arrière et ferma les yeux pour que des larmes brûlantes ne roulent pas sur ses joues. Blake la regarda, retenant sa respiration. Il la désirait avec une passion jamais éprouvée, il désirait écraser les lèvres tremblantes sous les siennes, enfouir son visage dans les cheveux soyeux, la sentir frémir, comme ce matin, lorsqu'il lui avait pris la main, parce qu'il voulait lui demander de l'aider à enterrer le passé et à oublier Hugh. Comme s'il pouvait oublier Hugh ! Après cet article, dans ce maudit journal, tout le monde connaîtrait l'histoire et en parlerait. Si Catherine ne l'avait pas racontée à Ramalee, celui qui l'avait fait s'arranger pour que tous les détails en soient connus. A moins que lui, Blake, puisse le faire taire. Mais comment ?

Catherine avait raison. Elle était la dernière personne qui aurait révélé à un journaliste qu'elle avait accompagné Hugh au chalet. Il avait été insensé en l'imaginant... mais qui, alors ? Morley, peut-être, ou Hogg, ou encore le commissaire ? L'un des trois s'était arrangé pour placer Catherine à sa table. Il y avait cette erreur de listes qu'il n'avait jamais réussi à éclaircir. Morley semblait le plus

suspect. Blake savait que le premier officier le détestait, en dépit du mal qu'il se donnait pour dissimuler son antipathie. Pourtant, rien dans sa conduite ne suggérait qu'il était capable de déloyauté. Il se trouvait à Singapour au moment de la mort de Hugh. Il pouvait avoir entendu des rumeurs, mais il ne pouvait pas savoir.

Quelqu'un savait cependant. Un passager, peut-être ? Blake fronça les sourcils. Il ne pouvait qu'attendre et espérer que l'ennemi se découvre à temps pour qu'il puisse l'empêcher de nuire davantage. Si l'histoire se répandait, Catherine en souffrirait. Il ne pouvait la laisser devenir la cible des mauvaises langues. Il devait la protéger. Le plus sûr moyen de démentir l'histoire, c'était de rendre évident que lui, le frère de Hugh, n'y ajoutait pas foi. « Mon Dieu ! pensait-il, ce drame ne finira-t-il donc jamais ? » Le destin avait, au moins pour la durée de la traversée, inextricablement lié sa vie à celle de Catherine.

Et s'il la persuadait de quitter le bateau et de prendre le Shagreen qui passerait à Colombo la semaine prochaine ? C'était peut-être la meilleure solution. Il serait libéré du constant tourment que lui causait sa présence. Mais si le but de l'ennemi inconnu était précisément de la blesser, elle ? En quittant le navire, elle donnait du poids à l'histoire. Aucune chance de la démentir ne subsisterait. Une histoire comme celle-là voyageait vite. Elle attendrait Hong-kong avant Catherine et alors, quelle serait sa vie là-bas ? Il ne fallait pas courir ce risque. Peu importait ses torts envers Hugh, peu importait l'amertume qui le rongeaient, c'était une femme que son frère avait aimée. Les termes de la dernière lettre qu'il avait laissée avant de mourir étaient gravés dans sa mémoire : A suivre

LE LOCLE

La chance sourit aux audacieux : succès de la Fête des promotions

« La chance sourit aux audacieux » : s'il fallait trouver un dicton pour qualifier les organisateurs de la fête des promotions, c'est sans aucun doute celui-là qui conviendrait le mieux. Chance parce que la pluie, si persistante depuis plusieurs jours, n'a fait qu'une très timide apparition vendredi soir. Audacieux parce que les responsables du groupement des sociétés locales n'avaient pas hésité à prévoir une manifestation de la même ampleur que celle de ces dernières années, et ceci malgré la diminution de la population locloise.

La récompense a été au niveau de l'effort fourni car ce sont plus de 10.000 personnes qui sont descendues dans la rue vendredi et samedi soir. Une foule calme, joyeuse, compacte (malgré la grandeur du périmètre de la fête, il était parfois difficile de se déplacer) et surtout soucieuse que la kermesse des promotions reste à la fois une source de détente et un lieu de rencontre. Ces deux objectifs ont d'ailleurs été pleinement atteints, d'une part parce que rien ne manquait pour satisfaire petits et grands, d'autre part parce que de très nombreux anciens Loclois saisissent toujours l'occasion des promotions pour revenir dans la Mère-Commune des Montagnes.

Comme l'année dernière, le départ de la fête a été marqué vendredi en fin d'après-midi par un lâcher de ballons. En raison de la pluie qui tombait encore à ce moment-là, l'envol de cinq montgolfières depuis le stade des Jeanneret a dû être annulé (deux d'entre elles ont cependant pu prendre l'air samedi matin). Dommage pour les enfants qui attendaient impatientement cet envol et surtout pour M. Pierre Graber qui n'avait pas ménagé ses efforts pour offrir un spectacle d'un haut niveau.

Après ce début un peu raté, la fête a heureusement pu se poursuivre dans de bonnes conditions durant toute la soirée et la journée du lendemain, ceci d'autant

plus que le programme mis sur pied par le Groupement des sociétés locales était particulièrement attrayant. Afin de plaire à chacun, ce ne sont pas moins de cinq orchestres (du pop-jazz au musette) qui ont divertit et parfois fait danser le public. Sur le plan du spectacle, on peut aussi mentionner les numéros fort drôles des clowns Rigo et Rigolotte et les productions du groupe folklorique « Famiglia Siciliana », lequel s'est signalé par sa spontanéité et la variété de son répertoire.

Comme chaque année, de nombreux jeux avaient été organisés par des sociétés de la ville ou de la région : boules, massacre, fléchettes, tir à la carabine, etc. Les enfants n'avaient pas été oubliés puisqu'ils avaient à leur disposition deux manèges et une gigantesque bulle en plastique surnommée « moon-walk ». Autres attractions : des loteries, des balades sur des bicyclettes multicolores et aussi une grande bataille de confettis.

Côté ravitaillage, la présence d'une dizaine de cantines a tout juste suffi pour accueillir les milliers de personnes dési-

reuses d'étancher leur soif ou d'échapper durant quelques instants à la cohue. Les nombreux stands qui proposaient de la nourriture ont également été pris d'assaut. Les sociétés avaient d'ailleurs fait preuve d'originalité dans ce domaine, ne se contentant pas d'offrir à la population les traditionnelles grillades, frites et raclettes. Ce fut en fait une véritable fête gastronomique avec notamment au menu des croûtes aux champignons, du jambon à l'os, du saucisson neuchâtelois, de la polenta, des gaufres et d'autres spécialités toutes plus alléchantes les unes que les autres.

LE LOCLE BURLESQUE

Le clou de la manifestation a été le cortège d'enfants costumés de samedi soir. Cette année, le thème choisi offrait de multiples possibilités puisqu'il s'intitulait tout simplement « Le Locle burlesque ». Tant sur le plan de la quantité (plus d'une centaine de participants) que sur celui de la qualité, ce cortège a remporté un immense succès.

Ce fut un spectacle animé et coloré où les frères Dalton faisaient bon ménage avec Blanche Neige et les 7 petits nains, Obélix avec les Schtroumpfs, Charlot avec quelques Pierrots et d'autres clowns. Ah, si tous les grands personnages du monde pouvaient aussi se côtoyer dans un tel esprit d'amitié ! Innovation remarquée : ce cortège était conduit par quelques membres de la Musique militaire déguisés dans le plus pur style du carnaval.

Parmi toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette kermesse, il convient de citer en premier lieu MM. Hermann Widmer, président du comité d'organisation, et Jean-Claude Per-



Pour les petits de l'école enfantine : sérieux et concentration. (Avipress-O. Gaillie et Boudry)

rin, vice-président. Un coup de chapeau également aux employés de la voirie qui, dès la fin de la manifestation, ont immédiatement nettoyé et remis en état les rues, les trottoirs et les places du centre de la ville.

CORTÈGE ET CÉRÉMONIES

Mais les promotions, c'est avant tout la fête qui marque la fin de l'année scolaire. Il était donc naturel que cet événement donne lieu aussi lieu à différentes manifestations et cérémonies.

Samedi matin, un long et magnifique cortège, emmené par la Sociale, la Musique scolaire, la Croix-Bleue, la Fanfare de

La Chau-du-Milieu et la Musique militaire, a défilé du collège de Beau-Site au Moutier en passant dans les principales rues de la ville. Voitures fleuries, élèves des jardins d'enfants déguisés en cartes à jouer ou en Indiens, petits et grands écoliers parés de leurs plus beaux vêtements, tout a contribué à rendre ce cortège joyeux et plein d'entrain.

Les élèves de 2^{ème} année se sont ensuite retrouvés à l'église catholique, ceux de 3^{ème} au Casino-Théâtre et ceux de 4^{ème} et 5^{ème} années au Moutier. Entre les chants d'années, les présidents des cérémonies, M^{mes} Josette Frutiger, Evelyn Fatton et M. Rémy Cosandey, ont remercié les enseignants de leur patience, les élèves de leur bonne conduite et souhaité à chacun des vacances ensoleillées et reposantes. Un des orateurs a notamment remis l'église au milieu du village en faisant remarquer que l'école était accusée de tous les maux dont souffre notre société.

En tant que parents, a-t-il affirmé, nous avons une lourde responsabilité à assumer et cette responsabilité nous ne devons pas nous en décharger sur l'école. Le rôle de l'école, c'est d'instruire et le rôle des parents, c'est d'éduquer.

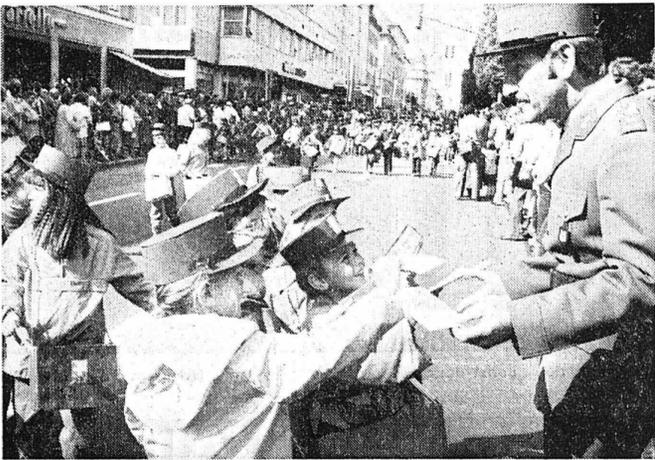
Pendant ce temps, les différentes fanfares ont tour à tour donné un petit concert très apprécié sur la place du Marché, alors que les stands faisaient déjà leur plein de clientèle.

Selon une vieille et agréable tradition, les autorités ont reçu en fin de matinée à l'hôtel de ville les membres des différentes commissions d'école, ainsi que l'ensemble du corps enseignant de la ville. Le verre de l'amitié a été précédé de quelques mots prononcés par M. Maurice Huguenin, président du Conseil communal.

En conclusion, on peut répéter que cette fête des promotions a été une réussite complète et qu'elle tient une place essentielle dans la vie des Loclois. C'est presque dommage qu'elle n'ait lieu qu'une fois par année ! R. Cy

LA CHAUX-DE-FONDS

Fête des promotions réussie



(c) C'était aussi, samedi, la fête des promotions à la Chaux-de-Fonds. Avec le traditionnel cortège du matin qui, cette année était placé sous le thème des métiers. Réussite totale, spectacle magnifique. Nous en reparlerons de même que de la fête de la Place du Bois, dans l'après-midi, qui elle aussi bénéficia d'un temps relativement clément. Ce qui était le principal. (Avipress-O. Gaillie-Boudry)

Voiture dans un candélabre

Dans la nuit de vendredi à samedi, M^{lle} V.V., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue du Locle, direction ouest. A la hauteur de la rue Chastelot, elle a bifurqué à droite pour emprunter cette rue, direction nord. Lors de sa manœuvre, elle a perdu la maîtrise de son véhicule, qui monta sur l'îlot central pour terminer sa course contre un candélabre. Blessée, M^{lle} V. a été transportée à l'hôpital. Après avoir reçu des soins, elle a pu regagner son domicile.

Conducteur recherché

Le conducteur de l'auto « Toyota Carina », vert noir, qui dans la nuit du 4 au 5 juillet vers 2 h 45, a endommagé une voiture en stationnement, rue de la Colline, à La Chaux-de-Fonds, est prié de prendre contact avec la gendarmerie de La Chaux-de-fonds, tél. (039) 23 71 01 ; ainsi que les témoins de l'accrochage.

Rédaction FAN des Montagnes

M. Philippe Nydegger
Case postale 611
2300 LA CHX-DE-FONDS
Tél. : 039 22 47 54
Télex : 952134

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 21 h, Revanche à Baltimore.
Eden : 1830 Couple débutant cherche initié, (20 ans); 20 h 45, Frayeurs, (18 ans).
Plaza : 21 h, Sunburn.
Scala : 20 h 45, Ça va cogner, (14 ans).
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : 11, rue Neuve, tél. (039) 22 48 21.
EXPOSITIONS
Musée paysan des Eplatures : construction d'une ferme au XVIII^e siècle.
Autres musées : relâche le lundi.
Permanences médicale et dentaire : en cas

d'absence du médecin de famille tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Carlevaro, 81 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

DIVERS
Salle de musique : 20 h, concert américain (100 exécutants).

Bureau consommateurs-informations : de 14 h à 17 h, Grenier 22, tél. 23 37 09.

Le Locle

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Pharmacie d'office : Mariotti, 38 Grand-Rue, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

D'autres informations en avant-dernière page

Calvitie ou Hair Weaving?

Voici la réponse.



Une seule réponse: Hair Weaving! Les raisons sont simples. D'abord, vous n'encourez aucun risque. Ensuite, selon votre humeur ou votre plaisir, vous pouvez prendre une douche, vous baigner ou pratiquer votre sport favori. Le Hair Weaving n'est pas un toupet, mais un tissage minutieux de nouveaux cheveux naturels avec ceux qui vous restent. Une solution idéale, sans opération. Pour en savoir plus, profitez de la première consultation gratuite. Téléphonez aujourd'hui encore

afin de fixer un rendez-vous avec votre conseiller Beaufort.



Institut pour une nouvelle chevelure
Geneve Rue du Port 8 Tel. 022 28 87 33
Lausanne Rue de Bourg 3 Tel. 021 20 45 43
Zurich Bahnhofplatz 3 Tel. 01 211 86 30
Winterthur Technikumstr. 38 Tel. 052 23 57 25
Berne Erlingerstr. 5 Tel. 031 25 43 71
Bâle Elisabethenstrasse 7 Tel. 061 23 30 55
Soleure Hauptgasse 29 Tel. 065 22 08 48
Olten Solothurnstr. 8 Tel. 062 32 35 92
Lucerne Pfistergasse 7 Tel. 041 22 46 88

DETTES SECOURS

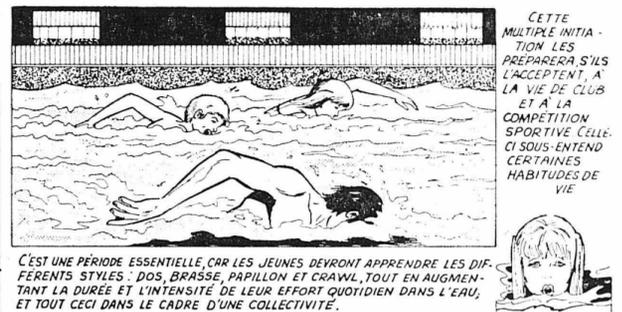
LA SOLUTION À VOS PROBLÈMES BUDGETION s.à.r.l.
Beaux-Arts 21
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 27 07
132229-A

GODET VINS AUVERNIER

14064-10

LA NATATION / Des habitudes de vie 18

IMMÉDIATEMENT APRÈS LA PRISE DE CONTACT ET LES DIVERSES PHASES DE L'APPRENTISSAGE, À L'ISSUE DUQUEL LES DÉBUTANTS VONT APPRENDRE LES STYLES, M^{rs} BOISSEAU, UNE FOIS QUE PIERRE ET CAROLE SAURONT NAGER SANS S'ARRÊTER UNE DISTANCE DE 200 MÈTRES, DÉBUTE LEUR INITIATION SPORTIVE.



C'EST UNE PÉRIODE ESSENTIELLE CAR LES JEUNES DEVONT APPRENDRE LES DIFFÉRENTS STYLES : DOS, BRASSE, PAPILLON ET CRAWL, TOUT EN AUGMENTANT LA DURÉE ET L'INTENSITÉ DE LEUR EFFORT QUOTIDIEN DANS L'EAU, ET TOUT CEI DANS LE CADRE D'UNE COLLECTIVITÉ.

CETTE MULTIPLE INITIATION LES PRÉPARERA S'ILS L'ACCEPTENT, À LA VIE DE CLUB ET À LA COMPÉTITION SPORTIVE CELLE-CI SOUS-ENTEND CERTAINES HABITUDES DE VIE

Renseignez-moi, sans frais, sur vos **prêts personnels** sans caution jusqu'à fr. 30 000.- Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs

Nom: _____ FAN
Adresse: _____
NP, localité: _____

Service rapide 01/211 76 11
Talgasse 58, 8021 Zurich
CITY BANK

127299-A

VIDANGE

Jean DUCOMMUN TRANSPORTS
Neuchâtel
Draizes 78
Tél. 31 24 55

ET CURAGE DE CANALISATIONS par notre nouveau véhicule ultra-moderne.

17851

Attention Vente spéciale

autorisée du au

Nous vendons **5000** appareils électroménagers du sèche-cheveux au lave-linge et aux agencements de cuisines

aux prix **Fust** imbattables

sur le prix catalogue de toutes marques comme par exemple Miele, AEG, Novamatic, Bosch Electrolux, Bauknecht, Jura, Turmix etc.

- Location
- Livraison gratuite
- Grande remise à l'emporter

Garantie de prix **Fust**: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

ING. DIPL. FUST
Marin, Centre-Marin, tél. (038) 33 48 48
La Chaux-de-Fonds, Jumbo, tél. (039) 26 68 65
Bienna, rue Centrale 36, tél. (032) 22 85 25

FUST

Votre spécialiste pour électro-ménager

Une sélection du plus vaste choix de Suisse en salles à manger

La table idéale — pour vous et vos invités

Table à rallonge — 426.010 Chêne, teinte à choix, 160(260)/105 cm. livré 295.- (+tissu)/à l'emporter 280.- (+tissu)

● Exklusivité Pfister: livré dans toute la Suisse 890.-/à l'emporter 830.-

Chaise rembourrée 428.032 — Bois et tissu à choix ● Exklusivité Pfister:

Pfister Meubles

E 2/65

14003-10

NEUCHÂTEL
Terreaux 7 Sevon 3 min. à pied
Téléphone 038/25 79 14

BIENNE
Place du Marché Neuf. Jeudi vente du soir
Téléphone 032/42 28 62

AVRY-CENTRE
près Fribourg, 1400 N 1 sortie: MATRAN
LU-VE nocturne. Téléphone 037/30 91 31

VILLE DE BIENNE

LA GÉRANTE MENACE DE DÉPOSER SON TABLIER !

De notre rédaction biennoise : Littéralement prise d'assaut par beau temps, la plage de Bienne est en passe de vivre sa seconde jeunesse après avoir pâti durant de nombreuses années de la recrudescence des piscines dans la région biennoise. De 63.000 en 1977, le nombre des visiteurs de la plage de Bienne est passé à 144.000 l'an dernier, affluence qui sera certainement battue au terme de la présente saison. Si l'infrastructure de la plage est apte à accueillir des milliers de baigneurs, le restaurant de la plage, lui, ne suit plus. Depuis longtemps déjà, la gérante M^{me} Antoinette Zbinden, réclame à cor et à cri à la municipalité biennoise, des appareils domestiques supplémentaires pour satisfaire sa clientèle grandissante. Peine perdue !

— C'en est trop, je rends mon tablier à la fin de la saison ! menace la tenancière.

Est-ce la crainte de contracter des maladies infectieuses ? Dans tous les cas, et le phénomène n'est pas nouveau, les piscines régionales ont de moins en moins la cote auprès des baigneurs biennois qui préfèrent de loin un plongeon dans le lac de Bienne ou une douche rafraîchissante. Résultat : la plage de Bienne connaît à nouveau ses heures de gloire après avoir été longuement délaissée.

Dimanche 14 juin, 7900 linges (nouveau record de la saison) recouvraient une bonne partie du gazon de la plage. Le lendemain, les adorateurs du soleil étaient au nombre de 4300 !

— Pour un lundi, c'est absolument extraordinaire ! s'exclame Yvette Vuilleumier, caissière à la plage depuis... 23 ans.

ASSOIFFÉS

Si aucun problème ne se pose pour l'instant quant à la surface d'accueil

de la plage, qui offre par ailleurs de nombreux terrains de jeux, les choses se compliquent par contre du côté du vestuiaire restaurant de la plage (254 places), dont l'infrastructure ne répond plus aux besoins actuels. N'ayant pas à sa disposition le nombre d'appareils ménagers requis pour servir à temps sa nombreuse clientèle, la gérante et son personnel sont débordés. Excédés et assoiffés, les clients manifestent bruyamment leur mécontentement. Dame, une demi-heure d'attente pour une simple limonade et le double sinon plus pour une salade mêlée...

PROPOÛTÉ DE LA VILLE

Le restaurant de la plage appartient à la ville de Bienne. Son administration est assurée par M. Fritz Elmer, de l'inspectariat de la police municipale.

DE SA POCHE

Lasse, M^{me} Antoinette Zbinden a délié les cordons de sa propre bourse pour acquérir une seconde machine à laver la vaisselle. Pour des raisons pra-

tiques, elle fit une demande pour placer sa nouvelle acquisition à proximité du buffet et scier pour ce faire un comptoir installé par l'administrateur de la plage. Refus catégorique de M. Fritz Elmer qui écrit : « Vos propositions et vous-même avez pu vous débrouiller jusqu'à présent avec la petite machine à laver la vaisselle. Dès lors, je ne vois donc pas l'utilité d'une seconde machine. »

Pour la gérante, le refus de M. Elmer fut la goutte qui fit déborder le vase.

— C'est décidé, je raccroche à la fin de la saison !

SELF-SERVICE ?

C'est un fait, le restaurant démodé de la plage ne répond plus aux besoins actuels. Face à cette situation, deux solutions s'offrent à la municipalité biennoise : soit compléter avantageusement l'équipement domestique ou transformer le restaurant en self-service. A ce propos, M. Fritz Elmer rappelle que la solution « self-service » était prévue dans le projet de réaménagement de la plage qui avait été refusé par le scrutin biennois il y a quelques années. Ceci, histoire de dire aux « impatientes » biennoises qu'ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes si le restaurant de la plage est tel qu'il est aujourd'hui !

D. GISIGER



Le toit mangé par les flammes.

(Avipress-R. Ackermann)

Maison ravagée par le feu

De notre rédaction biennoise : Samedi soir, peu après 20 h, une maison située rue du Rosius, dans la Vieille-Ville, a été partiellement dévastée par un incendie dont on ne connaît pas encore les origines exactes. Sous le commandement du major Hans Koradi, 45 sapeurs-pompiers ont rapidement circonscrit le sinistre. Le feu a pris au second étage d'une maison abritant deux familles ainsi qu'un magasin de radio-télévision. Malgré la prompt-

te intervention des pompiers, l'appartement situé au deuxième étage, les combles de la maison et le toit ont complètement brûlé. On signale par ailleurs des dégâts d'eau importants dans l'appartement du premier étage et le magasin.

Propriétaire de la maison et du magasin, la famille Pellegrino est actuellement sans abri. Quant aux dégâts, ils approchent le quart de million de francs.

Gymnase français : le recteur démissionne

De notre rédaction biennoise : Aussi incroyable que cela puisse paraître, le fraîchement élu recteur du gymnase français, M. Marcel Rerat, a annoncé sa décision de se démettre de sa fonction au 31 janvier 1982.

— Pour des motifs personnels, a-t-il précisé.

Dans la mesure où M. Rerat n'assume la direction du gymnase français que depuis quelques mois, cette décision sur-

prend pour le moins. A la suite de l'affaire Louis Perret, Marcel Rerat avait été élu en novembre dernier par la commission du gymnase qui ne voulait plus de son prédécesseur.

— J'estime avoir joué mon rôle de pompier et avoir rétabli une certaine stabilité dans ce gymnase. Ces buts, pour lesquels je m'étais fixé des délais précis, sont atteints, a notamment déclaré Marcel Rerat.

La succession est désormais ouverte.

Les accidents

● Samedi, vers 12 h, une collision en chaîne au Pont-du-Moulin a provoqué pour près de 7000 fr. de dommages. Il n'y a pas de blessé.

● Vers 14 h, un vélo et un cyclomoteur sont entrés en collision au carrefour chemin de Mauchamps, rue de Safnern. Relevés avec diverses blessures, le cyclomotoriste a été transporté à l'hôpital régional de Bienne.

● Vers 15 h, un accident identique s'est produit à Studen. Le cycliste et le cyclomotoriste ont été conduits à l'hôpital régional.

● Dimanche enfin, vers 16 h, un motocycliste a embouti une voiture à l'angle des rues de Morat et de Veresius. Pas de blessé, les dommages s'élevèrent à 3000 francs.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo : 15h et 20h15. Die Rückkehr der 18 Bronzekämpfer.
Capitole : 15h et 20h15. Les uns et les autres.
Elite : permanent dès 14h30, Sensual.
Lido 1 : 15h, 18h, 20h15, Les belles bachchantes.
Lido 2 : 15h, 17h45 et 20h30. Excalibur.
Métro : 19h30. Stossgelb für einen Hammer / American College.
Palace : 14h30, 16h30, 18h30, 20h30. Le livre de la jungle.
Rex : 17h45. Le cuirassé Potemkine : 15h et 20h15. Masada.
Studio : permanent dès 14h30, Beauty Body : 22h30. Intime Illusionen. Pharmacie de service : tél. 224140.

CANTON DU JURA

Deuil

André Cattin n'est plus

De notre correspondant : C'est avec autant d'étonnement que de peine que l'on a appris samedi matin, dans le Jura, la mort subite de M^r André Cattin, avocat et notaire à Saignelégier. André Cattin était âgé de 60 ans. Il avait consulté un médecin vendredi. On devait le trouver mort dans son lit samedi matin, le jour du mariage de l'une de ses filles.

André Cattin était une personnalité politique en vue du nouveau canton, comme il l'avait d'ailleurs été durant la période bernoise. En effet, dès 1958, il fut membre du Grand conseil bernois, qu'il présida en 1970. Durant la période de la lutte jurassienne pour l'autonomie, il avait été un des membres convaincus de la « troisième force ». Par la suite, il fut un des représentants des Franches-Montagnes à l'Assemblée constituante.

Elu enfin au parlement jurassien, il présida ce législatif durant l'année 1980. André Cattin exerça donc une très intense activité politique. Il était membre du parti démocrate-chrétien. Mais son activité fut importante également dans d'autres domaines. Il fut conseiller communal à Saignelégier, président durant quatre années du Marché-concours national de chevaux de Saignelégier. Il présida la commission de l'Eglise

catholique romaine du canton de Berne. A l'armée, il avait le grade de colonel, et fonctionnait comme grand juge extraordinaire de la seconde division. Enfin, il était président du conseil d'administration du journal « Le Franc-Montagnard ».

André Cattin avait fait ses études de droit aux Universités de Fribourg et de Berne. Il avait encore participé jeudi dernier à la sortie annuelle des membres du parlement jurassien.



André Cattin. (Avipress-Bévil)

Le temps des promotions

De notre correspondant : Les établissements scolaires du canton du Jura sont en vacances depuis ce début de semaine. Aussi le week-end a-t-il été consacré par la plupart des écoles aux cérémonies de promotions et de remise de diplômes.

C'est ainsi que 64 lycéens et lycéennes ont obtenu leur baccalauréat au lycée cantonal de Porrentruy, et onze au collège Saint-Charles de Porrentruy.

A Delémont, 31 diplômes ont été remis aux sortantes de l'Ecole normale des institutrices : 11 à des maîtresses d'école primaire, 14 à des maîtresses d'école maternelle et 6 à des maîtresses d'ouvrages. La cérémonie était empreinte d'une certaine tristesse, puisqu'elle marquait également la fermeture de l'établissement, qui ne sera plus consacré désormais qu'à la « culture générale ».

En effet, l'Ecole normale de Delémont, comme celle de Porrentruy, ne seront plus les établissements de formation du corps enseignant primaire. Elles seront remplacées en partie par le lycée et en partie par un institut pédagogique pas encore créé d'ailleurs, et à peine esquissé, puisque l'avant-projet ne doit être discuté que l'automne prochain.

A l'Ecole normale de Porrentruy, ce sont 19 instituteurs qui ont été brevetés. Cet établissement n'a désormais plus qu'une classe. D'autre part dix jeunes filles ont reçu le brevet d'enseignement de l'économie familiale et des travaux à l'aiguille.

Les perspectives ne sont pas très bonnes pour tous ces nouveaux enseignants en ce qui concerne leur engagement, car la pléthore continue à sévir, et seuls quelques-uns d'entre eux ont trouvé des postes à plein temps, les autres ayant dû se contenter de postes partiels, de remplacements, ou étant encore à la recherche d'engagements dans d'autres secteurs que dans celui de l'instruction pour lequel ils ont été préparés.

LA VIE POLITIQUE

Le PS indigné

De notre correspondant : On se souvient que le parti démocrate-chrétien du Jura a annoncé récemment le lancement d'une initiative sur la famille. Le comité central du parti socialiste jurassien (PSJ), formé de délégués des sections locales, a examiné ce projet, ainsi que la situation politique qui en découle.

Dans un communiqué, il fait savoir qu'à son avis l'initiative du PDC viole les engagements pris dans le cadre de la coalition gouvernementale. Le PS ne conteste pas la nécessité d'une aide à la famille. Il a d'ailleurs présenté de nombreuses propositions à cet effet, écrit-il dans son communiqué, mais il constate que le lancement de l'initiative du PDC constitue une grave violation des engagements publics liant les partis de la coalition gouvernementale. L'initiative en question est en effet constituée, pour l'essentiel, de priorités du programme que les partis de la

coalition gouvernementale s'étaient engagés à réaliser ensemble pendant la législature. Le PS ne peut admettre que l'un des partenaires manifeste un tel mépris des engagements pris, reprenne brusquement à son compte des propositions d'actions communes, alors même qu'il s'était jusqu'ici montré très sourcilieux, s'agissant de la discipline majoritaire.

Après avoir pris connaissance de la volonté manifestée par le PDC de maintenir son projet d'initiative, le comité central du PS a décidé de réunir, immédiatement après les vacances, un congrès extraordinaire qui siégera à huis clos, dressera un bilan général de l'action politique menée par la coalition gouvernementale et définira plus spécialement l'attitude future du parti socialiste à propos de cette coalition.

BEVI

SAINT-BRAIS

Violente collision

(c) Hier vers 11 h 30, sur la route de la corniche, peu avant le restaurant de la Roche, une violente collision s'est produite au moment où une automobiliste a entrepris un dépassement et sa voiture s'est jetée contre celle arrivant en sens inverse. Par chance, il n'y a pas eu de blessé, mais les dégâts s'élevèrent à 16.000 francs.

Actes de vandalisme

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, des actes de vandalisme ont été commis à Porrentruy, principalement au chemin de la Gare. Onze voitures en stationnement ont été endommagées. Les auteurs des déprédations ont marché sur le toit et sur le capot des véhicules, et arraché des rétroviseurs et d'autres objets. Des dommages s'élevèrent à plus de 10.000 fr. ; une enquête a été ouverte par la police.

CANTON DE BERNE

Coups de feu contre les maisons d'autonomistes !

D'un correspondant :

— Cette fois, ça ne va plus ! C'est M. Serge Vuille qui parle, tandis que le drapeau jurassien grand format flotte haut sur sa maison. Dans la nuit de vendredi à samedi, à deux reprises, des inconnus ont tiré des coups de feu sur deux façades de sa propriété qui abrite des appartements et des ateliers. Des vitres sont percées et plusieurs balles ont traversé les pièces. Au passage, une balle a même troué la porte d'un bureau.

Il y avait de la lumière à l'étage des ateliers vers 1 heure du matin, car le propriétaire contrôlait ses machines en marche. Cela n'a pas empêché les tireurs de sévir du côté de la ligne du

chemin de fer puis, vers 3 h, ils ont pris pour cible la façade côté route.

Selon les premières appréciations, l'arme utilisée serait un « 22 Long Rifle ». La police de sûreté et le service d'identification se sont rendus sur les lieux.

Pour mémoire, signalons qu'il y a quinze jours environ, des vitres avaient déjà été cassées au moyen de pierres, au même bâtiment. M. Serge Vuille a déjà subi de très nombreux dégâts dont le fameux plasticage du 16 juin 1978.

DEUX AUTRES VICTIMES

Pour la 11^{me} fois, M. Alcide Chaignat, âgé de plus de 70 ans, enfant de

Tramelan et Jurassien convaincu, est l'objet d'actes criminels. Sa maison est couverte d'inscriptions injurieuses. Chez lui, une fenêtre avait éclaté alors qu'il regardait la télévision. Puis, le 7 octobre 1979, sa maison était bombardée et le jardin saccagé. Les auteurs de ces forfaits n'ont jamais été découverts.

QUATRE COUPS DE FEU

Dans la nuit de vendredi à samedi, c'est vers 3 h que quatre coups de feu ont été tirés contre sa maison. Une des balles a traversé la salle à manger, brisé la vitrine du buffet. Une grande horloge a perdu son support de bois dans lequel un plomb a été retrouvé.

Le troisième lésé de cette nuit de sauvagerie est M. Jean Schlup qui a constaté un impact de balle dans un carreau de sa maison.

Nouveaux diplômés

(c) La séance de clôture organisée par la commission des examens de fin d'apprentissage pour les employés de commerce du Jura-Sud a eu lieu mercredi dernier à la salle de gymnastique de Tramelan, en présence des autorités scolaires et politiques. 34 vendeurs et vendeuses, sur 35, 17 employés de commerce de détail sur 18 et 8 employés de bureau sur 10, ont obtenu leur certificat.

Les employés de commerce, section gestion, ont tous réussi leurs examens, soit 40 personnes. En section secrétaire, le même nombre de diplômés est distribué. Pour ces deux catégories, on ne signale aucun échec.

Bientôt la course pédestre Moutier - Graitery



Denis Zahnd et Albrecht Moser : les seuls vainqueurs... (Avipress-Petermann)

(sp) Pour la septième fois, le Ski-club de Moutier organise sa traditionnelle course de côte pédestre Moutier - Graitery. Elle est fixée au samedi 15 août et sera suivie de la fête de la mi-août, au chalet de la société organisatrice, à Graitery. Sur un parcours de 6 km 375 pour

une dénivellation de 642 m, les concurrents tenteront de succéder au palmarès à Albrecht Moser, de Munchenbuchsee, vainqueur de cinq courses d'affilée. Le premier vainqueur avait été Denis Zahnd, en 1975, alors que Moser n'était pas présent.

Courtelay : oui à « Centre-Village »

De notre correspondant : Le crédit de 4,7 millions de francs que le Conseil communal soumettait au peuple ce dernier week-end a été accepté par 225 oui contre 139 non et 4 bulletins blancs. Sur 749 électeurs inscrits, on a dénombré 371 votants, soit une participation de 49,5 pour cent. Le Conseil communal de Courtelay recommandait unanimement le projet et son acceptation, ainsi que le crédit.

Les travaux pourront commen-

cer au début de 1982 pour se terminer à la fin de l'automne 1983. « Centre Village » comprendra un complexe construit de près de 10.000 m3, dont les locaux de la protection civile, l'abri public, une classe d'école enfantine, une grande salle de réunion, des bureaux, un hangar pour les pompes, un appartement et divers locaux pour les sociétés. Plus de 1 million de francs seront à déduire du coût de la construction car il représente des subventions.

L'AJE favorable au boycottage des drapeaux suisses et bernois

Le comité des Jurassiens de l'extérieur (AJE), organisation affiliée au rassemblement jurassien et qui compte selon elle plus de 3200 membres, réuni samedi à Bienne, a adopté une déclaration dans laquelle il apporte son appui au boycottage des drapeaux suisses et bernois lancé par le rassemblement jurassien et souligne qu'aucun décret préfectoral ou gouvernemental n'empêchera jamais le drapeau jurassien, symbole de liberté et emblème officiel d'un Etat

confédéré, de flotter au vent dans tout le Jura.

« Le comité de l'AJE regrette profondément qu'aucun canton suisse n'ait manifesté sa solidarité au peuple jurassien à la suite de l'interdiction décrétée par le préfet de Moutier de déployer le drapeau du Jura en terre prévôtise. Dans ce cas comme dans d'autres, la fameuse solidarité confédérale est restée lettre morte ». Le comité de l'AJE salue de plus la naissance du drapeau romand. (ATS).

Moutier : affaires communales

De notre correspondant : Deux dossiers viennent d'être remis aux conseillers municipaux qui sont invités à les étudier individuellement pendant les vacances. Le premier concerne les eaux usées pour lesquelles il s'agit de remanier le règlement. Cette exigence provient du fait de l'adhésion de la commune au Syndicat intercantonal d'épuration des eaux.

Après l'examen individuel de l'affaire, l'exécutif consacrera, puis la transmettra au législatif et enfin au vote du peuple. Le scrutin pourrait avoir lieu cette année si tout va bien. D'ores et déjà, les Prévôtis sont avertis que le prix de l'eau sera majoré afin de compenser les charges des eaux usées.

ment, ce dernier sera soumis au Conseil de ville.

DÉMISSION

Nous annonçons samedi que M. Roland Schaller (parti socialiste autonome) quittera le Conseil communal en cours d'année pour des raisons de surcroît de travail. Un second conseiller pourrait démissionner pour les mêmes raisons. Il s'agit de M. Jean-Marie Mauron, représentant du Ralliement des Prévôtis jurassiens à l'exécutif.

Son successeur serait M. Pierre-Alain Droz, licencié en sciences économiques et conseiller de ville, premier des viennent-ensuite. Par ailleurs, M. Schaller a laissé entendre qu'il désire consacrer une part importante de son temps à l'ADJ. Il sera vraisemblablement remplacé par M. Alain Coullery, premier des viennent-ensuite.

A la crèche

(c) La crèche qui s'ouvrira le 15 octobre sera dirigée par M^{me} Lisette Martial, puéricultrice diplômée, actuellement directrice d'une crèche privée à La Chaux-de-Fonds. Deux autres personnes viennent d'être nommées par le Conseil communal, M^{lle} Fabienne Willemin, de Moutier, diplômée de l'Ecole de nurses des Brenets, et M^{lle} Nicole Rollat, cuisinière-lingère, qui sera occupée à 80 pour cent. Ces personnes entreront en fonction le 1^{er} octobre prochain.

Un autre dossier, celui de l'électricité, est proposé à la réflexion des conseillers qui devront se prononcer sur le prix de l'électricité utilisée pour le chauffage des locaux habitables. C'est à la suite d'un postulat de Jean-Pierre Rohrbach, déposé en 1978, que la question arrive sur le tapis.

L'autorisation de mettre en service un chauffage électrique sera accordée selon des nouveaux critères : le volume des pièces et l'isolation des maisons détermineront la puissance du chauffage. Quand le Conseil communal aura étudié un nouveau règle-

Pollution des rivières suisses: des animaux minuscules pourraient bien donner l'alarme!

Les animaux minuscules qui vivent dans les rivières vont-ils bientôt devenir les « chiens de garde » de la qualité de l'eau? Tel est en tout cas l'objectif que poursuit, dans le cadre d'une recherche soutenue par le Fonds national, une équipe scientifique zuricoise sous la direction du professeur H. Ambühl et du D^r P. Perret.

A la suite des dispositions très strictes adoptées par le Conseil fédéral dans son ordonnance de 1975 sur le déversement des eaux usées, il importe plus que jamais de pouvoir contrôler efficacement l'état sanitaire des rivières. La tâche est cependant extrêmement ardue, et même la chimie ne permet pas de l'accomplir à la perfection: les prélèvements et les analyses chimiques ne reflètent en effet qu'une situation momentanée, susceptible de varier considérablement selon le moment de la journée ou l'époque de l'année. Or il est bien évident que les spécialistes chargés de ce contrôle ne peuvent être présents partout à tout instant...

C'est ce qui a donné l'idée aux chercheurs de Zurich de recourir à la collaboration des premiers intéressés par la qualité de l'eau des rivières: les animaux qui y vivent en permanence, et qui sont les mieux à même de ressentir les changements des conditions ambiantes. Il s'agit donc, en connaissant l'état naturel de cette faune, de déterminer comment elle se comporte sous l'effet d'influences extérieures dues à l'activité humaine, et comment elle ressent les polluants, l'élévation de la température, ou toutes autres modifications du milieu. Mais comme nous l'a précisé le D^r P. Perret, qui anime ce projet dont le quartier général se trouve dans les laboratoires de l'Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la

protection des eaux, à Dübendorf, il importe tout d'abord de déterminer comment la faune aquatique réagit aux influences naturelles, telles que le climat, la vitesse du courant ou la dureté de l'eau. Les chercheurs s'efforcent en outre de définir avec précision ce qu'ils appellent la « biocénose » de chaque cours d'eau, c'est-à-dire l'association animale et végétale équilibrée dont il est le siège en l'absence de perturbations extérieures: certaines espèces se nourrissent en effet d'organismes plus petits, d'autres de matières végétales, et il en résulte un équilibre complexe, susceptible d'être bouleversé par la moindre des influences humaines.

Si la plupart de ces animaux minuscules sont visibles à l'œil nu et vivent

soit sous les pierres, soit au beau milieu de l'eau où leur forme ultraplante leur permet de résister au courant, certains en revanche ne peuvent être étudiés qu'au microscope. Il s'agit des protozoaires, ces organismes unicellulaires dont l'importance provient du fait qu'ils mangent des bactéries, elles-mêmes fortement influencées par la pollution.

DIX-SEPT RIVIÈRES SOUS SURVEILLANCE

Avant de passer au stade de l'analyse détaillée de la faune des eaux courantes et de la définition de cet état global fort compliqué, le D^r Perret et ses collègues procèdent actuellement à des prélèvements mensuels systématiques dans 17 rivières de toutes les régions de Suisse. Leur but est d'observer, à l'aide d'analyses biologiques et chimiques, comment se manifestent et varient les diverses associations animaux-végétaux au cours des saisons. Parallèlement à ces prélèvements ponctuels, les chercheurs zuricois ont recours aussi à un dispositif qui doit les aider à définir l'état chimique des rivières, et qui est constitué d'une bouteille placée dans l'eau se remplissant en 24 heures.

Ces deux types de mesures se complètent: ainsi, à proximité de certaines stations valaisannes par exemple, les prélèvements sur 24 heures indiquent en hiver une pollution chimique fort basse, alors que les prélèvements ponctuels révèlent des pics assez élevés, qui sont les reflets typiques des activités humaines, notamment aux alentours de midi.

DES NORMES VALABLES PARTOUT?

Certes, les conditions sont sans doute fort différentes entre les cours d'eau de montagne et de plaine, et les réactions à la pollution n'y sont peut-être pas tout à fait les mêmes.

C'est pourquoi l'un des objectifs visés par cette recherche, dont le Fonds national a reconnu la valeur dès le début en lui accordant un soutien financier actif, est précisément de chercher à savoir si les normes très strictes contenues dans l'ordonnance fédérale à propos des concentrations chimiques sont vraiment valables pour tout le pays.

Si les études révèlent que l'équilibre entre la flore et la faune est comparable dans les différentes eaux courantes de Suisse, et si cette « biocénose » présente la même réaction écologique face aux perturbations extérieures, il deviendra alors relativement facile de mettre au point une méthode générale pour déterminer l'état des eaux courantes. Dans le cas contraire, cette méthode devra être adaptée, selon les circonstances, aux situations régionales particulières.

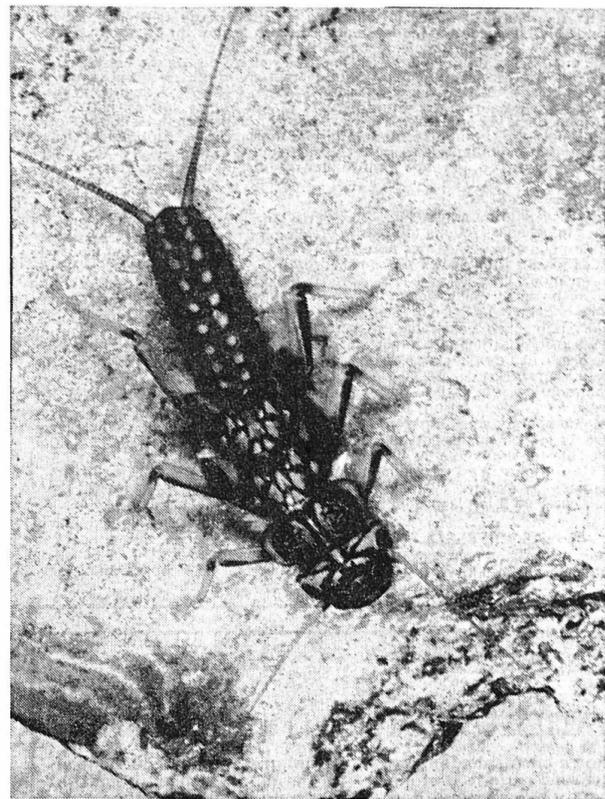
RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Quoi qu'il en soit, les premiers résultats obtenus par les chercheurs de Zurich s'avèrent encourageants, même s'ils indiquent qu'il serait insuffisant de se limiter à quelques espèces seulement comme indicateurs de l'état de l'eau.

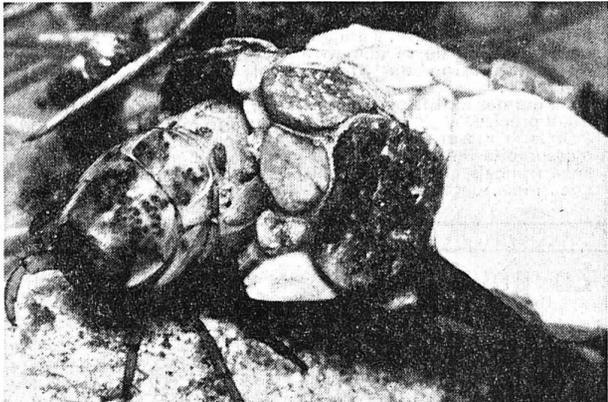
Les protozoaires paraissent en effet jouer un rôle plus important que prévu, et il importe d'en tenir compte lors des analyses du comportement de la faune.

Grâce aux méthodes de traitement des données par ordinateur dont ils disposent, le D^r Perret et ses collègues ont bon espoir de réussir à mettre cette microfauve des rivières au service d'une meilleure protection de la qualité de l'eau.

Philippe STROOT



Larve de plécoptère (mouche des pierres). Vit de préférence dans les eaux riches en oxygène.



Larve de trichoptère. Elle se construit un nid cylindrique à l'aide de petits graviers.

Vous avez dit: une nourriture normale?

L'alimentation dans les écoles de recrues correspond « pratiquement à la nourriture normale en Suisse ». Cette déclaration n'émane pas d'un officier supérieur ni d'une mère de famille ou d'un politicien, mais de trois collaborateurs d'un institut de recherches alimentaires de la région zuricoise. Ces experts ont communiqué le fruit de leurs observations dans un récent numéro des « Travaux de chimie alimentaire et d'hygiène », publié par l'Office fédéral de la santé publique.

Le résumé de l'étude de MM. Stransky, Kopp et Blumenthal nous apprend que la consommation quotidienne moyenne d'au moins sept jours de travail consécutifs a été évaluée par la méthode exacte de pesage dans trois écoles de recrues — toutes en Suisse alémanique — analysée quant à sa teneur en éléments fournisseurs d'énergie, fibres alimentaires, vitamines (thiamine et niacine), sels minéraux (sodium, potassium, calcium, magnésium et phosphore); des oligo-éléments (fer, zinc, manganèse, cuivre) et acides gras polyinsaturés ont également été déterminés et dosés, entre autres analyses.

Cela étant, des résultats pouvaient être dégagés. Ils prouvent, selon les experts de l'institut zuricois, que « l'alimentation dans les écoles de recrues, au point de vue nutritionnel, correspond pratiquement à la nourriture normale en Suisse et qu'elle présente également les mêmes caractéristiques, sans manques importants dans l'approvisionnement, mais un déficit occasionnel de thiamine et un excédent de sel de cuisine. » Quant aux fibres alimentaires, objet également de l'attention des spécialistes, ceux-ci notent qu'il n'existe encore aucune recommandation reconnue sur le plan international et qu'elle était chez les recrues dans le même ordre de grandeur que celle établie dans d'autres pays européens. Pour être complet, ajoutons que l'étude mentionne une série de sources, lesquelles ne font état d'aucun nutritionniste de langue française ou italienne.

La Suisse étant faite d'individus relativement différents les uns des autres dans leur comportement alimentaire — les traditions culinaires, les habitudes, la signification de l'aliment ne sont pas les mêmes chez les Allemands et les Latins que sont Romands et Tessinois — quels éléments prend-on en compte pour qualifier une nourriture de « normale » en Suisse? La communication citée, qu'il n'est pas question ici de mettre en discussion, peut être prétexte à interrogation car l'usage fréquent du mot « normal », en Helvétie, appelle le point de vue, surtout à propos de l'alimentation.

Normal? Il s'agit de demeurer dans la ligne, celle d'une chose n'ayant subi aucune altération, affectée d'aucune modification, bref: pas de caractère exceptionnel mais l'habitude, la régularité, l'ordinaire, le courant, le conforme. Conforme à la majorité des cas, donc normal. Faire comme tout le monde.

S'écarter; quitter le rationnel, le fonctionnel; pratiquer différemment des autres, c'est se mettre hors la loi. Poussons plus loin encore: il y a de l'irrégularité, de l'étonnant, de l'insolite, de la déraison, de la bizarrerie dans le « pas pareil », l'anormal quoi!

La nourriture normale, en Suisse, serait-elle une addition de traditions culinaires familiales? Nutritionnistes et diététiciennes ont mis en évidence

de nombreuses et parfois impressionnantes erreurs alimentaires commises à la table familiale. Reprise la plupart du temps par les jeunes dans leur foyer, elles conduiraient à façonner un comportement dont auront à connaître celles et ceux vers qui l'on va soigner une obésité, une anémie, des troubles circulatoires et autres maux. Il faut en convenir: point n'est facile de reconnaître que les viandes en sauce mijotées à souhait, les charcuteries variées, la cochonnaille, ces frites qui débordent du plat, présentent quelque danger et même un danger certain pour la santé.

Certes, il est d'excellentes traditions culinaires familiales; pensons aux potées de légumes, aux salades mélangées, à la diversité des plats mis sur la table chaque jour dans certaines

maisons de ce pays. Il existe aussi des familles où les fruits frais occupent une large place dans l'alimentation, de même les produits dits de base comme la pomme de terre, le fromage, le lait, le pain. Mais il est des traditions (abondance de graisse en tous genres, de sucreries; absence de fruits et légumes) qu'il vaudrait mieux ne pas perpétuer.

La nourriture normale ne peut être, à notre avis, qu'une alimentation désirée, plaisante, variée et équilibrée. Ou chaque groupe de produits est représenté: viandes, poissons et œufs; lait et produits sucrés; boissons les plus naturelles possibles.

La nourriture normale? De tout un peu. Avec du temps pour apprécier le fruit de la terre et du travail des hommes.

Ph. GOLAY



La cuisine dans les écoles de recrues? Pratiquement la nourriture normale en Suisse! (ARC)

Contrôler la pression artérielle c'est prolonger... la vie!

Environ 25.000 personnes meurent chaque année en Suisse d'un arrêt cardiaque, d'un infarctus du myocarde ou d'une apoplexie. Mais bien plus grand encore est le nombre de ceux qui souffrent toute leur vie de conséquences d'une apoplexie, pouvant même entraîner l'invalidité.

L'infarctus du myocarde et l'apoplexie sont le plus souvent l'aboutissement d'un long processus. Bien souvent toute une série de facteurs déterminés permettent d'entrevoir le danger d'une catastrophe cardiovasculaire. Même en l'absence de signaux d'alarme évidents, il existe des facteurs qui signalent un risque plus grand.

LUTTER CONTRE LA PRESSION ARTÉRIELLE ÉLEVÉE

La pression artérielle élevée est une maladie asymptomatique et insidieuse dont souffre un Suisse sur cinq, bien souvent sans le savoir. A cela s'ajoute l'intoxication par la nicotine, le manque d'exercice physique ou l'obésité. La présence de deux facteurs de risque ou plus accroît le danger d'une maladie cardio-vasculaire. En Suisse, le problème n'est pas seulement devenu plus important, il atteint aussi les couches de population de plus en plus jeunes.

Au cours d'un congrès sur l'hypertension, qui s'est déroulé récemment à Berne, tous les spécialistes se sont

accordés pour dire que chez des personnes ayant une hypertension artérielle seulement légèrement supérieure à la normale, toutes les dispositions devraient être prises pour ramener la tension artérielle à un niveau normal, si l'on prend en considération qu'environ 60 à 70% des personnes atteintes d'hypertension artérielle se trouvent dans la catégorie appelée « hypertension limite » et sont exposés aux maladies cardio-vasculaires.

TESTS DE CONTRÔLE

De l'avis du D^r F. Gutzwiller, de l'hôpital cantonal de Bâle, il est particulièrement important non seulement de soigner les personnes présentant un risque élevé de maladie cardio-vasculaire, mais aussi les personnes ayant une tension artérielle légèrement élevée.

Dans ce contexte, on a présenté une vaste étude réalisée aux Etats-Unis sur 10.940 personnes atteintes d'hypertension artérielle. Cette étude a montré que chez les personnes atteintes d'une hypertension artérielle légère et ayant été traitées pendant cinq ans avec un médicament antihypertenseur, le taux de mortalité fut inférieur à celui d'un groupe témoin de patients non traités.

Bilan du congrès: du fait que l'hypertension artérielle est une maladie insidieuse et asymptomatique,

mais que l'on peut parfaitement traiter, chacun devrait se soumettre régulièrement à des tests de contrôle de la pression artérielle.

Récupérer la chaleur des roches

Un accord de coopération pour l'étude et le développement des systèmes géothermiques artificiels a été signé en avril 1978 sous les auspices de l'agence internationale de l'énergie par la RFA, l'Angleterre, la Suède, les Etats-Unis et la Suisse. Le Japon l'a signé ultérieurement. Le comité exécutif était présidé par M. L. Rybach, de l'institut de géophysique de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

Des entreprises et des universités de la RFA et de la Suisse ont été choisies pour étudier les nombreux problèmes techniques qui se posent dans ce projet, auquel le Fonds national pour la recherche énergétique participe pour un montant de 230.000 francs.

Un système doit permettre de récupérer la chaleur des roches profondes imperméables telles qu'elles existent par exemple dans le soubassement cristallin. A cette fin, il faut créer des surfaces d'échange de chaleur en introduisant dans un forage profond de l'eau qui se réchauffe pour être récupérée sous forme de vapeur ou d'eau chaude. Celles-ci sont alors utilisées pour produire de l'électricité ou pour le chauffage, respectivement. Un tel système peut être placé à proximité des consommateurs, indépendamment des nappes profondes d'eau chaude.

Cette étude est complémentaire des recherches qui se poursuivent à Los-Alamos (USA) et son but est de cerner les problèmes à résoudre avant de passer au stade d'une installation pilote. Ces problèmes concernent, entre autres, la génération et le contrôle de surfaces d'échange de chaleur ainsi que les effets géochimiques de la circulation d'eau surchauffée à grande profondeur.



Un Suisse sur cinq a une pression artérielle trop élevée et... il l'ignore! (ARC)

POUR DEVENIR VENTRILOQUE...

Les ventriloques amusent toujours et certains numéros qu'on peut voir au cabaret ou au cirque sont d'authentiques merveilles de goût et d'habileté. Mais la ventriloquie n'est pas un phénomène mystérieux comme on l'a cru pendant longtemps; elle a pu servir de tout temps aux simulateurs désireux de faire croire aux communications avec des êtres invisibles — esprit des morts, démons, divinités — dont ils prétendaient faire entendre la voix.

La ventriloquie a été pratiquée dans l'Antiquité. Il y eut, en Egypte et en Chaldée, des statues de dieux qui parlaient, donnant des ordres à leurs fidèles épouvantés; il y eut en Grèce des chènes ou des cavernes d'où sortaient des oracles. Toutes ces voix étranges qui frappaient les peuples crédules s'expliquent naturellement par l'intervention de quelque mage ou sorcier ne possédant aucun don naturel, mais tout simplement habile et astucieux ventriloque.

De nos jours, le ventriloque — ou, pour parler le jargon scientifique « l'engastrimythe » fait plutôt figure d'amuseur et son habileté n'a plus de mystère. Il ne tire pas de son ni d'articulation de son ventre ou de son estomac comme on le croyait encore il n'y a pas longtemps (ce qu'aucune disposition organique n'expliquerait d'ailleurs). La voix est produite dans son gosier comme chez tout le monde. Mais il est parvenu, par une gymnastique particulière qui vient en aide à une souplesse naturelle, à en faire

varier les sonorités et à en perfectionner les inflexions.

POUR DEVENIR VENTRILOQUE...

Pour parler en ventriloque, il faut d'abord remplir ses poumons par une ample inspiration, puis les vider lentement, à nez fermé, et émettre un son nazonné en resserrant la gorge comme pour le retenir, tout en faisant un effort semblable à celui qui accompagne la nausée. Les lèvres, cependant, restent légèrement entrouvertes mais doivent rester apparemment immobiles. L'articulation de la parole est sans difficulté en ce qui concerne les consonnes gutturales, sifflantes, nasales et dentales. Pour ce qui est des labiales — m, b, p — le ventriloque, dont les lèvres ne doivent point remuer, évite de les prononcer ou y parvient artificiellement en développant certains mécanismes musculaires substitués, auxquels concourent la langue et la luette. Il conquiert par l'exercice une élasticité et une souplesse robuste de toute la musculature bucco-pharyngo-laryngée qui ne sont pas communes; c'est une sorte de prestidigitation de la voix.

Nous ne disons pas que n'importe qui peut devenir un bon ventriloque, car il faut assurément certaines aptitudes innées et organiques, comme pour faire un acrobate; mais il n'y a point là de secret et un exercice patient peut permettre d'y arriver.

(CPS)

football

Coupe des Alpes

XAMAX : UNE FESSEE... QUI S'EXPLIQUE !

SOCHAUX - NEUCHÂTEL XAMAX 6-0 (1-0)

MARQUEURS : Stopyra 24^{me}; Genghini 47^{me}; Stopyra 54^{me}; Zimaco 62^{me} et 63^{me}; Genghini 72^{me}.

SOCHAUX : Rust; Luketin; Posca, Bonnevey, Zandona; Benoît, Ivezic (62^{me} Colin), Genghini; Zimaco, Stopyra, Revelli, Entraîneur.

NEUCHÂTEL XAMAX : Engel; Trincherio; Hasler (68^{me} Fachinetti), Forestier, Kuffer; Perret, Pellegrini, Bianchi; Sarasin, Givens (42^{me} Thévenaz), Moret, Entraîneur: Gress.

ARBITRE : M. Scherz, d'Aegerten. NOTES : stade Bonal. Pelouse en parfait état. Soirée agréable. Sochaux sans Jeskoviak, Ruti, Bezaz et Djadaoui, tous blessés; Xamax sans Luthi, Morandi également blessés.

La première expédition de la saison 81/82 s'est soldée, pour Neuchâtel Xamax, par une véritable fessée. Une défaite par 6-0 n'est, en effet, pas courante en Coupe des Alpes...

l'attaque afin de réduire l'écart, voire d'égaliser. Cette situation servait de la meilleure façon les intérêts de Revelli et de ses coéquipiers.

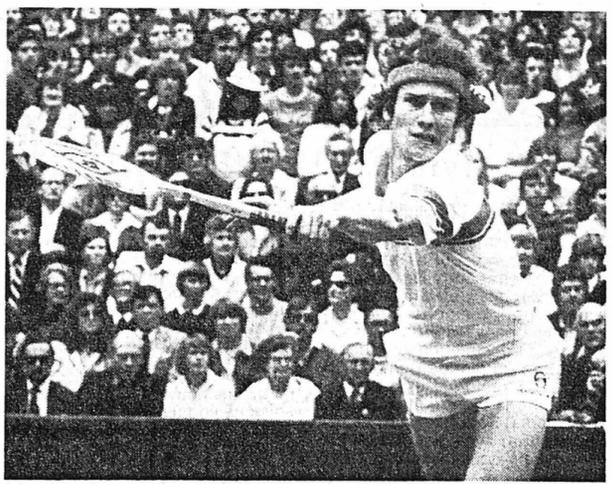
nait se mêler plus souvent qu'à son tour, semaient la panique dans la défense neuchâteloise...

LA DIFFÉRENCE

Rapidité. C'est essentiellement cette qualité qui a fait pencher la balance aussi brutalement en faveur de l'équipe locale.

lant Sochaux, un Sochaux qui pourrait bien en stupéfier d'autres - et des meilleurs - durant les mois prochains.

Cela dit, il serait dangereux de par trop minimiser cette défaite. En jouant parfois plus simplement et de manière plus directe...



JOHN MCENROE - Enfin !...

(Téléphoto AP)

tennis

Bjorn Borg détrôné

McEnroe le nouveau maître de Wimbledon

La vie n'est pas éternelle, le succès non plus. Depuis le temps que l'"aventure" de Bjorn Borg durait à Wimbledon...

Après cinq ans d'invincibilité, Borg n'était plus champion de Wimbledon. Après 41 succès d'affilée entre 1976 et 1981...

Après cinq ans d'invincibilité, Borg n'était plus champion de Wimbledon. Après 41 succès d'affilée entre 1976 et 1981...

Déjà l'année passée, le jeune Américain avait montré ses capacités face à Borg à l'occasion d'une finale extraordinaire que le Suédois gagna 8-6 au 5^{me} set.

Pour battre Borg, McEnroe savait qu'il devait servir parfaitement dès sa première balle pour éviter des retours fulgurants.

quand dans le 7^{me} jeu la bande du filet et un mauvais rebond aidèrent l'Américain à revenir au "score".

Nullement découragé, comme à son habitude, Borg repartira de plus belle à l'attaque du 4^{me} set.

McEnroe recevra ensuite le trophée du vainqueur des mains du duc et de la duchesse de Kent.

DERNIERS RÉSULTATS

- Simple messieurs: John McEnroe (EU/N°2) bat Bjorn Borg (Sue/N°1) 4-6 (7-1) 7-6 (7-4) 6-4.

Mais Borg ne gagnera pas ce set. Le destin s'en mêlera peut-être

Sion sauve l'honneur helvétique

Seul Sion a sauvé l'honneur helvétique lors de la première journée de la Coupe des Alpes: au stade de Tourbillon, les Séduois ont battu Auxerre (4-2).

Servette et de Grasshopper, les Neuchâtelois ont été étrillés (0-6). Quant aux Bâlois, qui avaient choisi de jouer leur match contre Bordeaux à Porrentruy...

RÉSULTATS

Sion - Auxerre 4-2 (1-0); Sochaux - Neuchâtel Xamax 6-0 (1-0); Bâle - Girondins de Bordeaux (à Porrentruy) 0-3 (0-3); Lausanne - Bastia 1-1 (1-1).

Bâle et Neuchâtel Xamax, en revanche, ont subi de sérieux revers.

Championnat d'été : Zurich et Grasshoppers KO

Les quatre clubs suisses engagés dans le Championnat international d'été ont encore moins bien réussi lors de la 2^{me} journée que dans la 1^{re}:

FC Lucerne a remporté un point, en faisant match nul à Emmenbrücke devant 1500 spectateurs contre les Tchécoslovaques de Ruda Hvezda Cheb (2-2).

Wiener SC 2/3 (4-2); 3. RC Liège et Hapoel Tel-Aviv 2/1 (2-4).

- Groupe 2: Sturm Graz-KB Copenhagen 1-2 (1-0); MSV Duisbourg-Standard Liège 0-0.

• Groupe 6: Young Boys-RWD Molenbeek 0-1 (0-1); Bryne-Sparta Prague 0-3 (0-1).

- Groupe 7: Grasshoppers-IFK Goeteberg 1-4 (1-3); Menziken - Bohemians Prague-Hertha Berlin 1-2 (0-0).

Dé notre envoyé spécial

Ayant encaissé un premier but contre le cours des événements (merveilleuse passe de Zimaco), les «rouge et noir» sont parvenus à tenir tête à leurs adversaires...

Le gardien xamaxien s'est à nouveau mis en évidence à la reprise du jeu, en déviant acrobatiquement un essai de Benoit.

Assemblée extraordinaire de la première ligue à Berne La ligue C : un des problèmes du football suisse

Une assemblée extraordinaire des clubs de la première ligue s'est tenue à Berne sous la direction du président de cette section de l'ASF, Heinrich Roethlisberger (Bâle).

A propos de l'intégration des équipes réserves de Ligue nationale A (LNC), l'assemblée (56 clubs) a donné man-

dat au comité de première ligue de poursuivre les discussions avec les comités de la Ligue nationale et de la ZUS, afin de trouver une solution à ce problème.

PROJET D'INTÉGRATION

Invité à prendre la parole, M° Freddy Rumo a déclaré que cette intégration des équipes réserves de Ligue A constituait un des problèmes du football hel-

vétique à résoudre, de même que celui de la Ligue B, qui sous sa forme actuelle n'est pas viable.

Dans cet ordre d'idées, M° Rumo a évoqué une Ligue A avec 12 équipes et deux groupes de Ligue B de dix formations (en tout 32 clubs).

MODALITÉS

A l'unanimité et sans discussions les délégués des clubs de première ligue ont accepté les modalités des finales de fin de saison 1981-1982.

de groupe affrontant forcément un 2^{me} classé, selon un tirage au sort intégral, sans critère géographique.

RELÉGATION

Du côté de la relégation, le neuvième relégué sera désigné par des matches de barrage aller-retour entre les douzièmes classés des groupes 1 et 2.

Saison 81/82 : Boudry dans le groupe 1

- Groupe 1. - Boudry, Etoile Carouge, La Tour-de-Peilz, Leytron, Malley Lausanne, Martigny, Montreux, Onex, Orbe, Rarogne, Renens, Stade Lausanne, Stade Yvernois, Yverdon.

natation

Tournoi des huit nations

Exploit des Suisses à Chiasso

L'équipe suisse en lice dans le match des huit nations, qui avait lieu à Chiasso, a réussi un véritable exploit: sa troisième place constitue le meilleur résultat qu'elle ait jamais obtenu depuis

la création de l'épreuve, il y a neuf ans. Le mérite revient principalement à la sélection féminine, qui a obtenu les cinq succès helvétiques enregistrés au cours du week-end.

Il faut toutefois préciser à ce sujet que pour les Suisses comme pour leurs rivaux, ce match des huit nations ne constituait pas l'un des objectifs principaux de la saison.

Pour la deuxième fois après 1972, la victoire finale et revenue à l'Espagne. La Norvège, victorieuse des six dernières éditions, a dû se contenter de la deuxième place avec un retard de 19,5 points.

Fabuleux : 2'11"73 sur 200 mètres par Ute Geweniger

Un deuxième record du monde féminin est tombé lors des championnats de RDA, à Berlin-Est: il a une nouvelle fois été l'œuvre de la championne olympique du 100 mètres brasse, Ute Geweniger.

aviron

Championnats suisses

Netzle, Truempler, Saile Weitnauer intouchables

A une semaine des régates internationales de Lucerne, les quatre meilleurs rameurs suisses du moment ont dominé les championnats suisses, organisés sur le même bassin du Rotsee.

Saile, Weitnauer, Truempler et Netzle ont remporté ensemble leur première médaille d'or, en quatre avec barreur. Ils ont laissé à cinq longueurs leur seul rival, le quatre des Grasshopper.

Jeanneret) a finalement déclaré forfait après avoir subi, la veille, une défaite inattendue en poids légers.

De leur côté, les Neuchâtelois ont décroché le titre national chez les juniors (17/18 ans) dans la catégorie quatre avec barreur.

Stade de la Maladière Samedi 11 juillet à 18 h 15 COUPE DES ALPES NEUCHÂTEL XAMAX SOCHAUX Cartes de membres valables 17902-82

Gstaad : Du Pasquier qualifié

Quatre Suisses prendront part aux internationaux de Suisse à Gstaad. Ivan Du Pasquier a conquis sa place en battant le Sud-Africain Dean Joubert dans la phase finale du tournoi de qualification.

Le Neuchâtelois s'est imposé en deux sets (6-3 6-4) au terme d'une partie qu'il mena avec une maîtrise exemplaire.

Au premier tour du tableau principal, Yvan Du Pasquier sera opposé au vétéran Frew McMillan.

Le second représentant helvétique, qui participait au deuxième tour des qualifications, Edgar Schürmann, a également livré un match digne d'éloges.

premier set avec beaucoup d'aïsanace (6-2), Schürmann, mal parti dans le second, abandonna littéralement la manche à son rival qui s'imposait en 16 minutes.

Exploit de Stadler

Doté de 20.000 dollars, le tournoi international de Zurzach s'est achevé par une surprise: Roland Stadler s'est imposé face au grand favori Heinz Gunthardt (6-2 6-3).

Le professionnel zuricois enregistre ainsi sa deuxième défaite face à Stadler en moins d'une année.

Le tournoi féminin a également réservé une surprise: Petra Delhees, qui avait déjà éliminé Isabelle Villiger en demi-finale, s'est imposée face à la Brésilienne Claudia Langela (6-3 6-3) dans l'ultime stade de la compétition.



cyclisme

Après une journée de repos le Tour de France a repris la route

Duclos-Lassalle reprend 2'36" à Hinault

René Martens vainqueur de l'étape Nantes - Le Mans

En attaquant à un kilomètre du but, le Belge René Martens s'est offert la victoire dans la dixième étape du Tour de France qui s'est courue sur 194 kilomètres entre Nantes et Le Mans. Les Français étaient pourtant bien partis pour remporter une première victoire dans leur boucle nationale, si on fait abstraction des succès du champion du monde Bernard Hinault dans le prologue et dans l'épreuve contre la montre individuelle. Jean-François Rodriguez, un équipier du Breton, avait porté une violente attaque à deux kilomètres de la conclusion.

Il était alors pris en chasse par le rapide Belge qui s'abrita dans la roue du Français jusqu'au passage de la flamme annonciatrice de l'ultime kilomètre de l'étape. S'appuyant sur les pédales avec puissance, le Belge fit rapidement la différence et conserva une poignée de secondes d'avance sur son poursuivant immédiat, le Français Régis Clere, qui s'était, à son tour, extirpé

du groupe de tête. Gilbert-Duclos Lassalle obtenait la troisième place devant son compatriote Bernard Beccas, alors que le Hollandais Theo de Rooy terminait cinquième devant Rodriguez qui avait perdu tout le bénéfice de son attaque.

MAERTENS LE FINISSEUR

Le maillot vert Freddy Maertens se révéla une nouvelle fois un merveilleux finisseur, en prenant la huitième place, battant au sprint le groupe principal où figuraient tous les favoris, avec un retard de 2'36" sur le vainqueur du jour.

Au classement général, Bernard Hinault conserve sa tunique dorée, devant l'Australien Philip Anderson, alors que le Français Michel Laurent a dû céder sa troisième place à son coéquipier Duclos-Lassalle, qui a réalisé la meilleure opération du jour.

Si les trois coureurs helvétiques ont terminé au sein du peloton principal, cela est en grande partie dû aux qualités morales du moins pour ce qui concerne Urs Freuler et Patrick Moerlen. En effet, le pistard helvétique et vainqueur de la huitième étape, a souffert tout au long de la journée de troubles gastriques. Son inexpérience des courses par étapes lui aura certainement joué un mauvais tour. L'allure extrêmement rapide de l'étape, en raison également du vent favorable mais aussi de la belle combativité dont firent preuve les coureurs après une journée de repos passée à Nantes, s'est résumée en un calvaire pour Freuler qui lutta de toutes ses forces pour rester en compagnie des meilleurs. Il en était à tous points de vue pareil pour le Neuchâtelois Patrick Moerlen, qui souffre d'un refroidissement l'empêchant de respirer normalement, alors que le spécialiste du cyclocross, Albert Zweifel, a connu une journée tranquille.

ATTAQUE DÉCISIVE

Sûr de son affaire, Bernard Hinault n'est pas parti à l'assaut des bonifica-

tions distribuées au cinq « rushes » étalonnés tout au long de cette dixième étape. Le Français Patrick Perret lança l'attaque décisive à l'issue de l'accélération provoquée par le quatrième point chaud. Il était pris en chasse par vagues successives par ses compatriotes Régis Clere, Jean-François Rodriguez, Gilbert Duclos-Lassalle et Bernard Beccas, par le Belge René Martens et le Hollandais Theo de Rooy. Ce groupe de tête augmenta régulièrement son avance sur un peloton qui tardait à réagir. Parmi les fuyards, Duclos-Lassalle était le mieux placé au classement général où il figurait au dixième rang avec un retard de 6'27" sur Bernard Hinault.

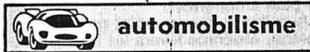
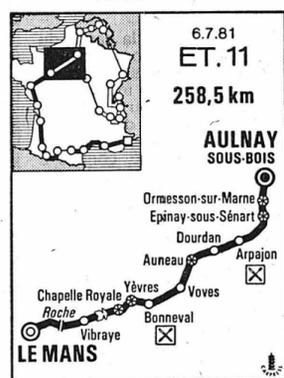
CLASSEMENTS

10^{me} étape (Nantes - Le Mans 194 km) : 1. René Martens (Be) 4 h 23'09".

- 2. Clere (Fr) 4 h 23'13" - 3. Duclos-Lassalle (Fr) 4 h 23'15" - 4. Beccas (Fr) - 5. De Rooy (Ho) - 6. Rodriguez (Fr) - 7. Perret (Fr), tous même temps que Duclos-Lassalle. - 8. F. Maertens (Be) 4 h 25'45" - 9. Bertin (Fr) - 10. Urbani (Lux) - 11. Kelly (Ir) - 12. Tinazzi (Fr) - 13. J. Fernandez (Esp) - 14. Friou (Fr) - 15. Delcroix (Be) - 16. Gauthier (Fr) - 17. Van de Velde (Ho) - 18. De Carvalho (Fr) - 20. P. Hosotte (Fr) et les Suisses.

Classement général : 1. Hinault (Fr) 34 h 20'26" - 2. Anderson (Aus) à 37" - 3. Duclos-Lassalle (Fr) à 3'31" - 4. Rodriguez (Fr) à 3'40" - 5. Laurent (Fr) à 5'10" - 6. Clere (Fr) à 5'16" - 7. Claes (Be) à 5'32" - 8. Van Impe (Be) à 5'38" - 9. A. Fernandez (Esp) à 6'03" - 10. Criquiéon (Be) à 6'03" - Puis: 73. Zweifel à 19'35" - 86. Moerlen à 23'44" - 90. Freuler à 25'06".

AUJOURD'HUI



automobilisme

Grand prix (farce ?) de France à Dijon-Prénois

Probst vainqueur du classement... général

Décidément, la formule 1 n'a pas fini d'étonner son monde : à Dijon, où se courait la huitième manche du Championnat du monde des conducteurs, une « première » a été enregistrée : le classement de ce Grand prix

de France s'est établi à l'addition des temps enregistrés sur deux manches, une de 58 tours du circuit de Prénois (3,8 km), l'autre de 22 tours. Cette situation inédite a été provoquée par la décision du directeur de course d'interrompre l'épreuve lorsqu'un violent orage s'abattit sur la piste, alors que les pilotes avaient entamé le 59^{me} des 80 tours. Quelque trois quarts d'heure plus tard, un nouveau départ était donné, chaque coureur conservant les positions acquises au moment de l'arrêt.

Cet incident a fait le bonheur du Français Alain Probst, qui pour la plus grande joie des quelque 100.000 spectateurs massés autour du circuit de Prénois, a fêté sa première victoire dans un Grand prix pour son dix-neuvième départ. Probst (26 ans) a, du même coup, donné au moteur Renault à turbo son quatrième succès en championnat du monde après ceux acquis l'an dernier par Jean-Pierre Jabouille (1) et René Arnoux (2). Au vu des essais, où les Renault s'étaient montrées à leur avantage avec notamment la « pole-position » pour Arnoux, ce résultat n'est pas surprenant. Il a tout de même été acquis d'une façon qui ne respecte pas totalement l'équité sportive.

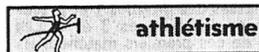
LÉSÉS

Au moment de l'interruption de la course, Nelson Piquet (Brabham) se trouvait en effet au commandement. En tête dès le départ, le Brésilien, qui avait profité d'une hésitation de Arnoux sur la grille pour se hisser en première position, avait jusque-là admirablement contrôlé la course. Après avoir rapidement creusé un écart de l'ordre de dix secondes sur Probst et sur l'Irlandais John Watson (McLaren), Piquet avait maintenu ses distances avec ses plus proches rivaux. Malheureusement pour lui, l'arrêt de la course lui fut fatal. Dès le nouveau départ, sa Brabham perdit beaucoup de sa puissance et Piquet se mit à concéder du terrain au fil des tours pour terminer à plus de trente

secondes de Probst, qu'il précédait d'environ huit secondes lorsque l'orage fit rage.

Piquet ne fut d'ailleurs pas le seul à être lésé par l'étrange déroulement de ce Grand prix de France : l'Argentin Carlos Reutemann, même s'il a conservé la tête du classement du Championnat du monde des conducteurs, avait lui aussi à se plaindre de cet incident puisqu'il occupait le quatrième rang au 58^{me} tour ; le Français Jacques Laffite (Ligier-Talbot) fut lui également une des victimes puisqu'il subit une touchette lors du deuxième départ et fut contraint à l'abandon alors que, septième avant l'interruption, il conservait des chances de terminer dans les points.

Pour sa première sortie au volant de la Théodora, Marc Surer a eu un premier mérite, celui de qualifier son bolide pour la course. Le Bâlois fait en effet partie de ces pilotes frappés par la reprise de la guerre des pneumatiques. Contrainant de s'aligner sur une voiture « chaussée » par « Avon », Surer a eu un comportement assez discret tout au long d'une course qu'il mena à son terme, mais en concédant deux tours aux meilleurs et se classant finalement au douzième rang.



athlétisme

Pas de miracle pour les Suisses à Varsovie et Bodoe

Sur les divers fronts des demi-finales européennes

La Pologne, la RFA, la Grande-Bretagne, l'URSS, la RDA et l'Italie se sont qualifiées pour la finale de la Coupe d'Europe masculine, qui aura lieu les 15 et 16 août à Zagreb. Ces pays seront en lice avec la Yougoslavie (pays organisateur) et le vainqueur de la finale « B », prévue pour les 1^{er} et 2^o août à Athènes et qui réunira la Finlande, la France, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, l'Espagne et la Grèce, pays organisateur. Chez les dames, seront en lice les 15 et 16 août à Zagreb : Grande-Bretagne, Bulgarie, URSS, Hongrie, RDA, RFA et Yougoslavie (pays organisateur). La finale « B », les 1^{er} et 2^o août à Pescara, réunira la Hollande, la Finlande, l'Italie, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Pologne (le vainqueur seul qualifié pour la finale principale).

Tout comme l'équipe féminine, l'équipe suisse masculine n'a pas non plus réussi à se surpasser dans sa demi-finale de Varsovie. Elle a pris la 5^{me} place, avec un retard de 18 points sur l'Espagne. Ce résultat est conforme aux prévisions. La lutte pour l'accession à la finale « A » a connu une issue dramatique. Finalement, la Pologne a triomphé avec deux points d'avance sur la RFA, qui a réussi, grâce à six victoires enregistrées dimanche, et malgré sa première journée manquée, à précéder la Hongrie d'un point.

Même si le bilan helvétique correspond à l'attente, on avait espéré un peu mieux après le bon début de la formation suisse samedi. La deuxième journée était nettement moins favorable. Ainsi, sur 800 m, Christof Ulmer, impressionné, terminait dernier, cependant que Stefan Niklaus restait « planté » dans ses « starting-blocks » au départ du 200 m. Bruno Lafranchi passait la ligne d'arrivée du 5000 m en 7^{me} position, dans le temps médiocre de 14'26"61, se plaignant de coliques, et même le perchiste Felix Boehni se présentait en petite forme. Néanmoins, son premier saut réussi à 5,20 m lui permettait de prendre la 3^{me} place. Le « sommet » de la série noire fut atteint sur 4 X 400 m : au deuxième relais, Haas passait le témoin à Kamber en 3^{me} position, mais le « recordman » de Suisse laissait tomber le précieux bâton... dans la ligne opposée !

Le spécialiste du 3000 m obstacles Hertner a lui réussi une bonne performance, se classant 5^{me} en 8'46"28, alors qu'Alfred Diezi arrachait une 4^{me} place insespérée dans un concours de disque très moyen.

La responsabilité de l'échec de la Hongrie sera portée en premier lieu par Lászlo Fuleop, qui ne put faire mieux



MOERLEN ET ZWEIFEL. - Le Neuchâtelois (à gauche) et son copain et camarade de chambre Zweifel... (ASL)

Patrick Moerlen : le point après un tiers du Tour...

Ses amis l'appellent « L'apollon du sana ». Il faut dire que son alimentation, basée sur les plus récentes découvertes en diététique, ne font pas de Patrick Moerlen un homme « épais ». Sa stature rappelle le baril de poudre. « Mes copains me disent que je suis comme un porte manteau... sans manteau ». Pourtant, les muscles du Fleuryen sont fermes de la dynamite.

Voilà 11 ans déjà que Patrick Moerlen pratique ce sport qui l'amène aujourd'hui à concrétiser un rêve de gamin : participer au Tour de France. Ses nouveaux copains s'appellent Agostinho, Becherie et Tinazzi (le nouveau et l'ancien champion de France), le frontalière Michaud ainsi que les frères Patrick et Jean-Paul Hosotte.

A Nantes, lors de l'étape de repos, Patrick Moerlen, très décontracté, donnait l'impression d'avoir « pris de la bouteille ». Et ce n'était pas qu'une impression. D'avoir parcouru tant de kilomètres à la recherche de son idéal cela mûrit un homme.

Patrick partage sa chambre avec Albert Zweifel, un autre « jeune » qui en est à sa première boucle, malgré ses multiples titres de champion du monde de cyclocross. Toujours très gentil, Zweifel par son calme et son amitié aide de la plus belle des façons le « néo-promu » neuchâtelois.

La sympathie et la confiance, il ne reste plus qu'à rallier, d'étapes en étapes, Paris, but ultime pour tous les participants. Et de faire le point sur ce premier tiers de course.

« Ce qui m'impressionne le plus, c'est de voir le peloton de 150 coureurs rouler à 50-60 km/h, accélérer, freiner, changer de direction, prendre le vent. Cela représente une tension nerveuse que je ne connaissais pas dans les courses amateurs. De plus, les « rushes » font que l'allure est sans cesse rapide et n'accorde que peu de temps de récupération ».

JOUR PAR JOUR

● **Prologue à Nice :** Je l'ai roulé à fond. Plus de 51 km/h de moyenne pour Hinault, c'est fantastique.

● **1^{re} étape, Nice - Nice :** Ce n'est pas une première étape car, avec ces mauvaises routes, je n'ai jamais été au maximum et j'ai dû, comme tous, penser d'abord à ma propre sécurité avant de jouer la place. La décision s'est faite dans

les descentes et ce n'est pas normal.

● **2^{me} étape, Nice - Antibes contre la montre par équipe :** Là c'est la malchance : nous avions décidé que, sur le retour nous n'attendions personne. Et j'ai précisément cassé ma roue arrière en revenant sur Nice. J'ai dû serrer les dents et, les larmes aux yeux, je me suis accroché pour terminer dans les délais.

● **3^{me} étape, Nice - Draguignan - Martigues :** Gros déception car j'ai attaqué à la flamme rouge et j'ai tout de suite fait le trou. Malheureusement le peloton est revenu à moins de 200 m de l'arrivée et je me suis fait reprendre. J'ai raté là une occasion de finir 4^{me} de l'étape.

● **4^{me} étape, Martigues - Narbonne :** j'arrive dans le peloton et je n'ai rien pu tenter car cela « frottait » terriblement. Le vent fut l'un de nos principaux adversaires. Il y eut beaucoup de lâchés ce jour-là à cause du vent.

● **5^{me} étape, Narbonne - Carcassonne, contre la montre par équipe :** Nous avions décidé cette fois d'attendre tout le monde et nous avons eu trois crevaisons dans l'équipe. A la troisième cela m'a cassé le rythme et j'ai eu du mal à refaire surface.

● **6^{me} étape, St-Gaudens - St-Lary Soulan :** l'arrivée à Pla d'Adet, quel pourcentage ! Il faut l'avoir fait pour s'en rendre compte. Je suis monté à mon rythme sans forcer plus que nécessaire car je n'avais de toutes façons aucune chance.

● **7^{me} étape, Nay - Pau contre la montre :** Les 7 premiers kilomètres, je les ai faits « comme un touriste » et pourtant j'avais l'impression d'être efficace. Ensuite cela s'est débloqué et j'ai très bien fini.

● **8^{me} étape, Pau - Bordeaux :** Impressionnante... Je n'ai jamais vu une arrivée d'étape aussi rapide. C'est le final le plus dément auquel j'ai jamais assisté. Un moment j'ai cru que les gars étaient tirés par une voiture, tellement cela roulait. Je finis dans le peloton. Lorsque cela roule ainsi, il est pratiquement impossible de sortir du peloton.

● **9^{me} étape, Rochefort-sur-Mer - Nantes :** Etape tranquille malgré un rythme soutenu. Il y a eu un grand nombre de chutes et, pour moi, une étape très dure car j'étais dans une mauvaise condition physique. J'ai attrapé la grippe et cela se traduit aujourd'hui par un rhume qui me gêne beaucoup pour rouler... Alain Monnet



motocyclisme

GP de Spa Francorchamps

Et de trois pour Biland !

Trois des quatre manches du Championnat du monde sur route courues dans le cadre du Grand prix de Belgique, à Spa-Francorchamps, sont revenues à des pilotes déjà victorieux une semaine plus tôt à Assen : l'Espagnol Ricardo Tormo en 50 cmc, qui s'est ainsi adjugé le titre mondial, l'Allemand Anton Mang en 250 cmc et l'Italien Marco Lucchinelli en 500 cmc. La quatrième épreuve est revenue aux Suisses Rolf Biland - Kurt Wittispereg, qui ont fêté leur 3^{me} succès de la saison en side-cars. Biland a de la sorte repris la seconde place au championnat du monde. Rolf Blatter, en 50 cmc, s'est également distingué, prenant la 4^{me} place.

ne finissait qu'en troisième position, cependant que Biland filait vers la victoire. Une première décision est tombée en ce qui concerne la course aux titres : l'Espagnol Ricardo Tormo a remporté son sixième succès consécutif et il ne peut plus être rattrapé dans les deux dernières courses des 50 cmc encore au programme (Imola et Brno). La chute du Suisse Stefan Doerflinger en Hollande (il est deuxième au classement intermédiaire) a hâté le sacre de l'ibérique. Tormo a remporté son second titre après 1978.

En 250 cmc, le champion en titre Anton Mang a pris la tête dès le 2^{me} passage pour ne plus la quitter, cependant que Roland Freymond terminait à la 11^{me} place après un bon début de course. Le meilleur spectacle de la journée a été offert par Lucchinelli (« leader » du championnat) et Kenny Roberts (détenteur de la couronne) en 500 cmc. L'Américain tint la tête durant 17 tours sur 20 avant de laisser passer l'Italien et de s'incliner de peu. Le Tessinois Sergio Pellandini fournit une bonne prestation avant de reculer, ayant frôlé la chute.

NOS OCCASIONS AVEC
12 MOIS DE GARANTIE
 KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ
 GARAGE HIRONDELLE
 PIERRE SENN
 2000 NEUCHÂTEL
 Tél. 24 72 72

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. La Feuille d'avis de Neuchâtel à un service pour les résoudre à votre disposition.

CLASSEMENTS FINALS

DAMES

Francfort, classement final : 1. RDA, 112 pts ; 2. RFA 97 ; 3. Tchécoslovaquie 81 ; 4. Pologne 79 ; 5. Suède 66 ; 6. Autriche 43 ; 7. Irlande 38 ; 8. Portugal 24.

Bodoe (Nor), classement final : 1. URSS 107 ; 2. Hongrie 86 ; 3. Italie 80 ; 4. Roumanie 75 ; 5. Norvège 60 ; 6. Belgique 55 ; 7. Suisse 49,5 ; 8. Grèce 27.

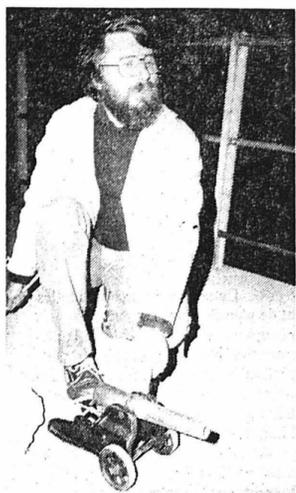
Edimbourg, classement final : 1. Grande-Bretagne 111 ; 2. Bulgarie 83 ; 3. Hollande 82,5 ; 4. Finlande 66,5 ; 5. France 66,5 ; 6. Yougoslavie 51 ; 7. Espagne 41 ; 8. Danemark 38,5.

MESSIEURS

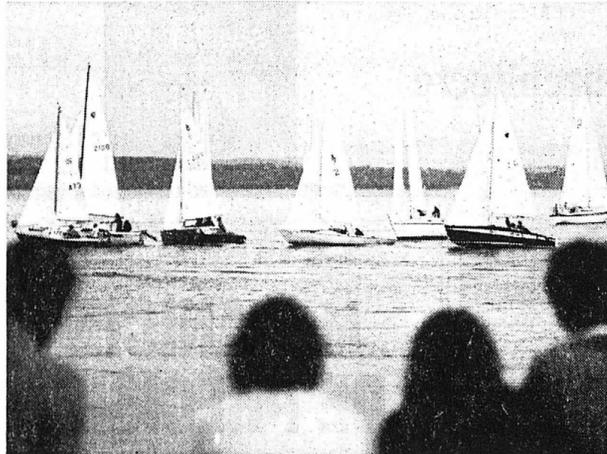
Helsinki, classement final : 1. Grande-Bretagne 134 pts ; 2. URSS 128 ; 3. Finlande 115,5 ; 4. Yougoslavie 88 ; 5. Bulgarie 83,5 ; 6. Suède 75 ; 7. Norvège 64 ; 8. Turquie 20 - 200 m : 1.

Varsovie, classement final : 1. Pologne 128 ; 2. RFA 126 ; 3. Hongrie 125 ; 4. Espagne 102 ; 5. Suisse 84 ; 6. Autriche 64 ; 7. Portugal 51 ; 8. Eire 40.

Villeneuve d'Ascq, classement final : 1. RDA 143 ; 2. Italie 125 ; 3. France 109 ; 4. Tchécoslovaquie 95,5 ; 5. Belgique 80,5 ; 6. Hollande 63 ; 7. Grèce 57 ; 8. Danemark 44.



DIMANCHE, 02 H 12. - Le président Matthey est prêt pour saluer l'arrivée du « Toucan » de Lauener... Fausse alerte, hélas !



SAMEDI, 20 H 25. - Embouteillage à la bouée de Neuchâtel.

yachting 32me Coupe du lac Dimanche, 04 h 11' : il a gagné !

Bâbord, l'Ubère, la gaffe, « Cruiser », la quille, le grément, le « spi », tribord, la Bise, « One Tone », le Joran, le tangon, la barre, le « vent blanc », l'étrave... De quoi rebuter un néophyte venu mettre son nez dans la Coupe du lac - 32^{me} du nom -, principale épreuve de la saison de yachting sur le lac de Neuchâtel. Epreuve d'endurance, a-t-on précisé. Endurance : Aptitude à résister à la fatigue, à la souffrance ; compétition sur longue distance destinée à éprouver la résistance mécanique des véhicules, dit le « Petit Robert ». De l'endurance, il en faut. Une bonne dose. Le dernier classé de cette Coupe du lac n'a-t-il pas franchi la bouée d'arrivée dimanche à 16 heures, après 22 heures d'une lutte acharnée à trouver... du vent !

Commençons par le début, comme affirmerait avec sérieux un certain M. de La Palice.

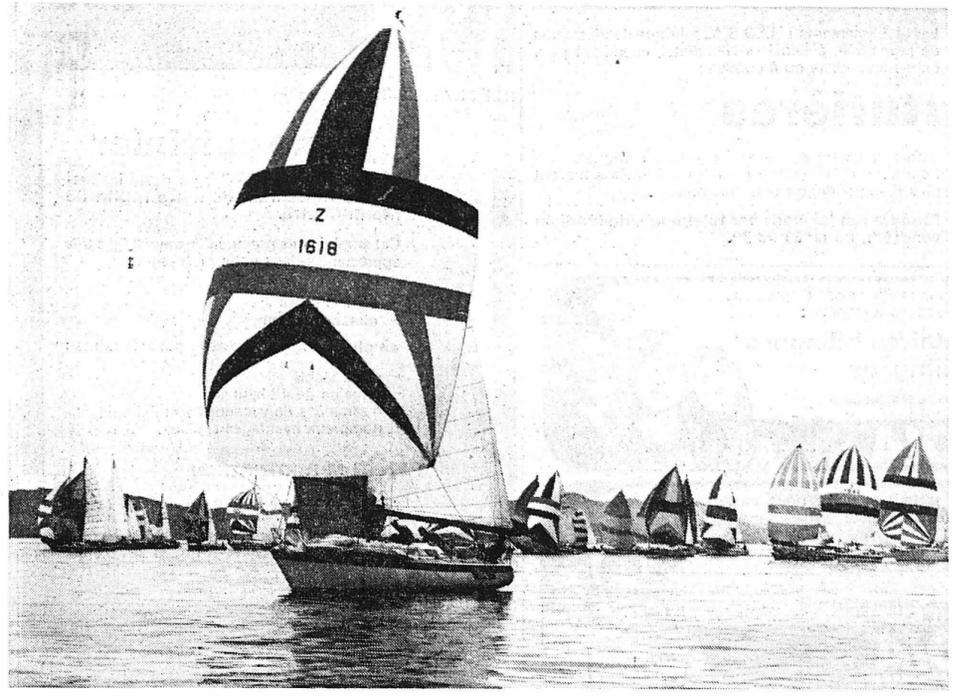
Texte : P.-H. Bonvin Photos : P. Treuthardt

19 h 40 : un planeur vient dire bonjour. C'est bon signe : il y a des airs ! 20 h 12 : le « Toucan » de Jean Lauener, barré par son fils Daniel et MM. Pfennopis et Mercier passe en tête à la bouée de Neuchâtel. Temps exact pour le parcours Saint-Aubin - Neuchâtel (port principal) : 2 h 12'21".

20 h 25 : un grand frisson dans le public (nombreux) massé sur le môle du port de la capitale : un « Corsair » et un « 5^m 50 » sont à un cheveu d'entrer en collision dans leur désir de passer la bouée de contrôle... 22 h 04 : sur le « Carmagnole » - un « One Tone » de quatre tonnes - les rythmes de samba montent dans une incantation au vent, le bateau comme de nombreux autres - étant enclavé au large de la Pointe du Grin.

23 h 19 : le « Toucan » de Lauener passe en tête au contrôle de Grandson.

Dimanche 01 h 16 : le « Cruiser » de Jean-Pierre Durst (Morat) se présente à Grandson en... deuxième position ! Les vents ont lâchement abandonné les 147 voiliers de cette Coupe du Lac.



SAMEDI, 18 H 00. - C'est parti...

01 h 30 : Denis Matthey abandonne. D'un coup, il retrouve sa fonction de président du Cercle de la voile de la Béroche et de président du comité d'organisation.

02 h 10 : Branle-bas de combat à Saint-Aubin : une lumière annonce l'arrivée d'un bateau. Est-ce le « Toucan » de Lauener ?

02 h 12 : Tout le monde est au bout du môle : le président et son canon, le cantinier, le chien « Totor », les trois clients de la cantine, notre cicérone (Ph. Berthoud aussi à l'aise à la barre de son « Zodiac » qu'au guidon de sa moto lorsqu'il parcourait les terrains européens de cross), le photographe et le soussigné.

02 h 30 : fausse alerte : c'est un concurrent qui rentre et abandonne...

04 h 11 : le « Toucan » de Lauener arrive. Il a gagné. Confortablement. Le « Cruiser » de F. Marchand (Le Mouret) - deuxième - ne se présentera qu'à 7 h 30...

12 h 20 : un équipier d'Égger, le patron de « Carmagnole », affirme : « Quand on choisit une route, on ne change pas. Nous avons commis une erreur en voulant prendre le large... »

16 h 00 : c'est fini. La Coupe du Lac a vécu. Elle laissera un magnifique souvenir à tous. Les traits des derniers arrivés (124 classés sur 147 partants) témoignent de leur endurance. Pour eux, ce fut vraiment une régatta d'endurance...

16 h 01 : à l'année prochaine.

CLASSEMENT 1. D. Lauener, J. Pfennopis, P. Mercier (Saint-Aubin), « Toucan » 10 h 11' ; 2. F. Marchand (Le Mouret), « Cruiser » à 3 h 19' ; 3. M. Schubach (Nidau), « ABC » à 3 h 20' ; 4. J.-P. Durst (Morat), « Cruiser » à 3 h 23' ; 5. C. Godet (Auvier), « Toucan » à 3 h 24' ; 6. C. Noble (Cortaillod), « ABC » à 3 h 40' ; 7. J.-M. Stick (La Chaux-de-Fonds), « ABC » à 3 h 43' ; 8. Cl. Lambelet (Neuchâtel), « J30 » à 3 h 45' ; 9. L. Perrotet (Gumefens), « Cruiser » à 3 h 47' ; 10. G. Rapin (Chevroux), « Jeudi 12 » à 3 h 48'. 124 bateaux classés sur 147 partants. Les autres classements seront connus mercredi.

Association cantonale neuchâteloise de football

II^e ligue J G N P Buts Pts 1. St-Imier I 23 13 8 2 46-24 34* 2. Le Locle I 23 15 4 4 60-27 34* 3. Bôle I 22 14 4 4 41-23 32 4. Gen.-s.-Cof. I 22 10 7 5 43-38 27 5. Cortaillod I 22 10 4 8 32-23 24 6. Serrières I 22 8 6 8 40-38 22 7. St-Blaise I 22 9 3 10 32-32 21 8. Hauterive I 22 6 6 10 25-26 18 9. Marin I 22 4 7 11 23-47 15 10. Etoile-Sporting I 23 4 7 12 40-48 15** 11. Béroche I 23 4 7 12 23-42 15** 12. Floria-Olympic I 22 2 7 13 26-63 11

Match d'appui pour le titre de champion de groupe : 1-1 après prolong. Saint-Imier I vainqueur aux pénalités. Match d'appui pour le deuxième relégué : 2-2 après prolong. Etoile-Sporting vainqueur aux pénalités. Béroche I et Floria-Olympic I sont relégués en III^e ligue. Saint-Imier I a échoué dans la poule finale pour l'ascension.

III^e ligue GROUPE 1 1. Colombier I 22 17 3 2 80-23 37 2. Ticino I 22 13 7 2 77-34 33 3. Le Locle II 22 11 7 4 52-25 29 4. Fleurier I 22 12 5 5 49-30 29 5. Travers I 22 10 4 8 47-46 24 6. Couvet I 22 8 6 8 49-47 22 7. Corcelles I 22 7 6 9 37-61 20 8. Boudry II 22 6 4 12 38-48 16 9. L'Areuse I 22 5 5 12 39-65 15 10. Auvier II 22 6 3 13 39-66 15 11. La Sagne Ib 22 3 7 12 26-58 13 12. Châtelard I 22 4 3 15 37-67 11

GROUPE 2 1. Le Parc I 22 16 3 3 56-25 35 2. Chx-de-Fds II 22 14 6 2 52-26 34 3. Fontainemelon I 22 9 8 5 46-25 26 4. Deportivo I 22 11 3 8 44-35 25 5. NE Xamax II 22 10 5 7 33-30 25 6. Audax I 22 7 6 9 25-25 20 7. Sonvilier I 22 8 4 10 45-51 20 8. Helvetia I 22 8 3 11 30-46 19 9. La Sagne Ia 22 8 2 12 36-38 18 10. Le Landeron I 22 5 8 9 35-51 18 11. Marin II 22 4 5 13 21-39 11 12. Cressier I 22 2 7 13 27-59 11

Finale : Colombier I - Le Parc I 2-1. - Les deux finalistes sont promus en II^e ligue. La Sagne Ib, Châtelard I, Marin II et Cressier I sont relégués en IV^e ligue. Matchs de barrage : Chaux-de-Fonds II - Ticino I 3-0 ; Marin II - La Sagne Ib 2-1.

IV^e ligue GROUPE 1 1. Bôle II 20 16 1 3 60-24 33 2. Gorgier I 20 14 4 2 48-20 32 3. Cortaillod IIa 20 9 7 4 61-33 25 4. Centre Portugais I 20 8 8 4 43-31 24 5. Colombier II 20 10 3 7 57-38 23 6. Béroche II 20 8 4 8 49-43 20 7. NE Xamax III 20 7 6 7 41-38 20 8. Châtelard II 20 4 7 9 36-43 15 9. Comète Ib 20 5 4 11 39-60 14 10. Espagnol I 20 2 7 11 31-62 11 11. Corcelles II 20 1 1 18 20-93 3

GROUPE 2 1. Hauterive II 21 17 2 2 83-20 36* 2. Comète Ia 21 16 4 1 86-19 36* 3. St-Blaise II 20 10 4 6 70-45 24 4. Pal Fruit I 20 10 4 6 43-40 24 5. Cornaux I 20 10 3 7 54-41 23 6. Cortaillod IIb 20 7 6 7 42-48 20 7. Chaumont I 20 8 3 9 34-45 19 8. Marin III 20 6 2 12 27-64 14 9. Lignières I 20 4 3 13 29-49 11 10. Le Landeron II 20 4 3 13 34-66 11 11. Coffrane I 20 1 2 17 23-88 4

Match d'appui pour le titre de champion du groupe 2 : 1-1 après prolong. Hauterive II vainqueur aux pénalités.

GROUPE 3 1. Fontainemelon II 20 16 3 1 64-18 35 2. Salento I 20 15 3 2 60-15 33 3. Les Ponts-de-M. Ia 20 12 3 5 56-24 27 4. Gen.-s.-Cof. II 20 10 4 6 53-34 24 5. Dombresson I 20 11 1 8 67-45 23 6. Blue-Stars I 20 10 2 8 54-42 22 7. Buttès I 20 8 4 8 58-40 20 8. Fleurier II 20 4 5 11 25-66 13 9. Môtiers I 20 4 2 14 31-54 10 10. St-Sulpice I 20 3 3 14 39-95 9 11. Travers I 20 1 2 17 12-86 4

GROUPE 4 1. Les Bois I 18 14 2 2 84-23 30 2. Superga II 18 9 4 5 46-33 22 3. Ticino II 18 9 3 6 36-44 21 4. Centre Espagnol I 18 9 2 7 53-32 20 5. Floria-Olympic II 18 7 6 5 30-28 20 6. Les Brenets I 18 5 7 6 41-37 17 7. Chx-de-Fds III 18 6 5 7 31-44 17 8. St-Imier II 18 6 4 8 34-47 16 9. Etoile-Sporting II 18 5 3 10 48-57 13 10. Les Ponts-de-M. Ib 18 1 2 15 25-83 4

Bôle II, Hauterive II, Fontainemelon II et Les Bois I sont promus en III^e ligue. Corcelles II, Coffrane I, Travers II et Les Ponts-de-Martel Ib sont relégués en V^e ligue.

V^e ligue GROUPE 1 1. Le Locle III 20 15 4 1 94-36 34 2. Noiraigue I 20 14 4 2 82-31 32 3. Les Brenets II 20 13 4 3 80-46 30 4. Auvier II 20 12 4 4 68-41 28 5. Gorgier II 20 10 1 9 69-80 21 6. Dombresson II 20 8 3 9 45-45 19 7. Colombier III 20 3 8 9 34-49 14 8. Bôle III 20 5 3 12 35-59 13 9. Couvet II 20 5 1 14 44-74 11 10. Blue-Stars II 20 4 3 13 32-74 11 11. La Sagne II 20 3 1 16 29-77 7

GROUPE 2 1. Serrières II 20 16 1 3 99-22 33 2. Cressier II 20 13 3 4 101-32 29 3. Lignières II 20 11 3 6 61-38 25 4. Cornaux II 20 11 3 6 71-51 25 5. Helvetia II 20 10 4 6 75-42 24 6. Floria-Olympic III 20 8 4 8 54-65 20 7. Les Bois II 20 8 2 10 58-58 18 8. Le Parc II 20 7 4 9 63-65 18 9. Sonvilier II 20 7 1 12 50-66 15 10. Chaumont II 20 2 3 15 15-39 7 11. Espagnol II 20 1 4 15 34-103 6

Le Locle III, Noiraigue I, Serrières II et Cressier II sont promus en IV^e ligue.

Vétérans 1. Le Locle 16 11 5 0 45-14 27 2. Superga 16 12 2 2 63-19 26 3. Boudry 16 11 1 4 33-18 23 4. Le Parc 16 9 7 3 30-26 18 5. Etoile-Sporting 16 6 3 7 27-30 15 6. Chx-de-Fds 16 6 1 9 37-45 13 7. Floria-Olympic 16 5 3 8 23-36 13 8. Fontainemelon 16 2 1 13 25-58 5 9. Les Brenets 16 2 1 14 26-63 4

LE LOCLE est champion cantonal. Juniors A PREMIER DEGRÉ 1. Le Parc 12 9 1 2 42-22 19 2. Hauterive 12 9 1 2 31-14 19 3. Béroche 12 5 3 4 39-27 13 4. Audax 12 5 3 4 25-23 13 5. St-Blaise 12 4 2 6 14-27 10 6. Fontainemelon 12 2 1 9 22-36 5 7. Ticino 12 1 3 8 22-46 5

LE PARC est champion cantonal. Le champion et le vice-champion renoncent à la promotion en interrégionaux A 2. DEUXIEME DEGRÉ 1. Marin 12 10 2 0 47-20 22 2. St-Imier 12 8 1 3 45-22 17 3. Floria-Olympic 12 8 0 4 43-29 16 4. Auvier II 12 5 1 6 36-35 11 5. La Sagne 12 4 1 7 29-46 9 6. Serrières 12 3 1 8 29-47 7 7. Comète 12 1 0 11 7-37 2

Juniors B, 1^{er} degré GROUPE 1 1. Cortaillod 10 7 2 1 26-6 16 2. Deportivo 10 7 2 1 27-8 16 3. Cressier 10 4 4 2 21-17 12 4. Colombier 10 2 4 4 13-13 8 5. Comète 10 3 1 6 20-22 7 6. Le Parc 10 0 1 9 6-47 1

GROUPE 2 1. Marin 10 9 0 1 35-12 18 2. Audax 10 6 2 2 20-11 14 3. Fontainemelon 10 4 2 4 13-19 10 4. Les Ponts-de-Martel 10 3 1 6 14-23 7 5. Couvet 10 3 1 6 13-22 7 6. Ticino 10 1 2 7 17-25 4

Classements officiels du championnat 80-81

Finale : Marin - Cortaillod 1-1 après prolongation. Marin est vainqueur aux pénalités et devient ainsi champion cantonal. En match de barrage pour l'ascension en interrégionaux B2, Marin a battu Wangen b/Olten 3-1 est ainsi promu dans cette nouvelle catégorie de jeu.

Juniors B, 2^{me} degré 1. Saint-Imier 12 9 2 1 46-16 20 2. Etoile-Sporting 12 9 2 1 45-17 20 3. Hauterive 12 8 2 2 44-18 17 4. St-Blaise 12 6 4 2 24-9 16 5. Fleurier 12 6 3 3 30-22 15 6. Serrières 12 5 4 3 36-15 14 7. NE Xamax 12 6 2 4 36-20 14 8. Châtelard 12 5 3 4 29-28 13 9. Corcelles 12 3 2 7 18-29 8 10. Le Landeron 12 2 2 8 24-40 6 11. Les Bois 12 2 2 8 21-57 6 12. Sonvilier 12 2 1 9 19-56 5 13. Floria-Olympic 12 0 2 10 11-56 2

Junior C, 1^{er} degré GROUPE 1 1. Dombresson 14 11 3 0 45-12 25 2. Colombier 14 10 2 2 72-20 22 3. Gen.-s.-Cof. 14 8 3 3 31-23 19 4. Etoile-Sporting 14 5 4 5 41-32 14 5. Marin 14 4 3 7 24-36 11 6. NE Xamax 14 3 4 7 15-29 10 7. Fontainemelon 14 4 1 9 38-54 9 8. La Sagne 14 0 2 12 20-80 2

GROUPE 2 1. Hauterive 14 8 4 2 42-25 20 2. Béroche 14 7 5 2 49-40 19 3. Superga 14 8 2 4 49-29 18 4. St-Blaise 14 8 2 4 39-23 18 5. Auvier II 14 6 1 7 30-40 13 6. St-Imier 14 4 3 7 33-49 11 7. Audax 14 3 2 9 25-39 8 8. NE Xamax 2 14 2 1 11 14-36 5

Finale : Hauterive - Dombresson 1-1. - Hauterive est vainqueur aux pénalités et devient ainsi champion cantonal. Hauterive est promu en juniors interrégionaux C2.

Juniors C, 2^{me} degré GROUPE 1 1. Cortaillod 10 10 0 0 63-8 20 2. Cressier 10 6 1 3 27-15 13 3. Comète 10 5 1 4 24-18 11 4. Le Landeron 10 4 0 6 18-38 8 5. Gorgier 10 2 2 6 12-29 6 6. Lignières 10 1 0 9 3-39 2

GROUPE 2 1. Serrières 10 8 2 0 57-10 18 2. Bôle 10 5 4 1 29-24 14 3. Fleurier 10 3 2 5 20-31 8 4. Les Ponts-de-Martel 10 3 1 6 21-31 7 5. Travers 10 1 5 4 9-24 7 6. Corcelles 10 1 4 5 16-32 6

GROUPE 3 1. Le Parc 8 5 1 2 18-16 11 2. Chx-de-Fds 8 5 0 3 20-9 10 3. Etoile-Sporting 8 3 1 4 19-27 7 4. Deportivo 8 3 0 5 19-13 6 5. Le Locle 8 3 0 5 9-20 6

Juniors D, 1^{er} degré GROUPE 1 1. Colombier 10 8 0 2 41-15 16 2. Hauterive 10 8 0 2 27-14 16 3. Le Parc 10 5 1 4 28-15 11 4. NE Xamax 1 10 4 0 6 24-19 8 5. Superga 10 2 1 7 13-47 5 6. Boudry 2 10 2 0 8 9-32 4

GROUPE 2 1. Boudry 1 10 8 1 1 26-6 17 2. Marin 10 7 0 3 26-16 14 3. Gen.-s.-Cof. 10 6 0 4 25-24 12 4. Bôle 10 4 1 5 25-28 9 5. Le Locle 10 2 2 6 16-19 6 6. Châtelard 10 0 2 8 7-32 2

Finale : Colombier - Boudry 1 3-0. - Colombier est champion cantonal.

GROUPE 2 1. Comète 8 6 1 1 21-13 13 2. NE Xamax 2 8 6 0 2 33-7 12 3. Fleurier 8 4 1 3 25-19 9 4. Fontainemelon 8 1 2 5 8-21 4 5. Dombresson 8 1 0 7 11-38 2

GROUPE 3 1. Etoile-Sporting 8 7 0 1 56-8 14 2. St-Imier 8 5 1 2 42-15 11 3. Ticino 8 3 1 4 14-26 7 4. Chx-de-Fds 8 2 0 6 10-40 4 5. Le Parc 8 2 0 6 12-45 4

Juniors E, 1^{er} degré GROUPE 1 1. Cressier 10 7 0 3 32-21 14 2. Le Parc 1 10 6 1 3 32-23 13 3. Boudry 1 10 6 0 4 34-19 12 4. Colombier 1 10 4 3 3 28-25 11 5. Auvier 1 10 4 2 4 29-25 10 6. Gen.-s.-Cof. 1 10 0 0 10 9-51 0

GROUPE 2 1. Le Locle 1 10 9 0 1 57-11 18 2. Bôle 1 10 8 0 2 41-12 16 3. Superga 1 10 6 1 3 32-19 13 4. Cortaillod 1 10 4 1 5 25-25 9 5. Marin 1 10 2 0 8 21-38 4 6. Cornaux 1 10 0 0 10 5-76 0

Finale : Le Locle 1 - Cressier 4-1. - Le Locle 1 est champion cantonal. Juniors E, 2^{me} degré GROUPE 1 1. Etoile-Sporting 10 7 2 1 42-18 16 2. NE Xamax 1 10 7 2 1 29-14 16 3. Le Locle 2 10 5 2 3 24-14 12 4. St-Imier 10 3 1 6 22-34 7 5. Boudry 2 10 2 2 6 13-28 6 6. Bôle 2 10 1 1 8 17-39 3

GROUPE 2 1. Fleurier 1 10 10 0 0 50-5 20 2. Gorgier 10 6 0 4 48-31 12 3. Châtelard 10 4 1 5 16-20 9 4. Chx-de-Fds 10 4 0 6 25-33 8 5. Le Landeron 10 2 2 6 10-37 6 6. Ticino 1 10 2 1 7 13-36 5

GROUPE 3 1. St-Blaise 1 10 8 1 1 35-10 16 2. NE Xamax 2 10 7 0 3 39-22 14 3. Dombresson 10 6 1 3 47-15 13 4. Béroche 10 4 2 4 27-23 10 5. Les Brenets 10 1 1 8 21-50 3 6. Ticino 2 10 1 1 8 12-61 3

GROUPE 4 1. Comète 10 9 0 1 42-19 18 2. Boudry 3 10 7 2 1 35-13 16 3. Cortaillod 2 10 5 2 3 22-31 12 4. Les Ponts-de-Martel 10 2 2 6 25-36 6 5. Le Parc 2 10 1 3 6 16-28 5 6. Superga 2 10 0 3 7 12-25 3

GROUPE 5 1. Hauterive 10 8 1 1 58-9 17 2. Marin 2 10 5 3 2 31-12 13 3. Colombier 2 10 6 1 3 26-12 13 4. Fleurier 2 10 5 1 4 29-28 11 5. Gen.-s.-Cof. 2 10 1 2 7 10-45 4 6. Couvet 10 1 0 9 8-56 2

Sauf réclamations adressées au Comité central de l'ACNF, case postale, 2053 Cernier, jusqu'au 8 juillet 1981 au plus tard, ces classements seront considérés comme exacts et homologués comme tels. Cernier, le 29 juin 1981. Comité central ACNF Le préposé au calendrier : J.-P. Gruber

● Nous publierons dans notre édition de mardi les classements des Inter-régionaux B2 (groupe 2) et C2 (groupe 3).

OFFRES D'EMPLOIS

Les établissements TELED S.A., fabrique de vêtements de protection, à Serrières-Neuchâtel, cherchent pour entrée immédiate ou à convenir

couturières

pour travaux sur machines à coudre électriques. Possibilité de recyclage pour les couturières n'ayant plus pratiqué depuis plusieurs années.

Prendre rendez-vous par téléphone, du lundi au vendredi, au N° 31 33 80.

Etes-vous immédiatement disponible ? Nous cherchons d'urgence :

secrétaires bilingues ou trilingues

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 74 14

ADIA interim

Dans le secteur médical, nous cherchons pour entrée immédiate

nurse

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 74 14

ADIA medical

M
NEUCHÂTEL Si vous êtes

jeune cuisinier

nous pouvons vous offrir un poste intéressant au Restaurant de notre MMM de Marin-Centre.

Cet emploi vous procure deux avantages très appréciables dans votre profession :

- soirées libres
- dimanches congé

en plus de nos prestations habituelles :

- place stable
- semaine de 42 heures
- 4 semaines de vacances au minimum
- nombreux avantages sociaux.

14405-36

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500 - qui donne droit à une prime annuelle, basée sur le chiffre d'affaires

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGRÔS NEUCHÂTEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241,
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

Un bon travail en équipe est intéressant tant du point de vue professionnel qu'humain.

Les tâches qu'on nous confie sont d'une importance primordiale pour la satisfaction que nous éprouvons dans notre métier, mais les relations humaines et l'ambiance au poste de travail sont des facteurs tout aussi importants.

Nous entretenons une ambiance de bonne camaraderie au sein de petits groupes de travail, où l'on se connaît mieux, où l'on se sent à l'aise et bien accepté.

Travailler en équipe pour accomplir une tâche, pour réaliser un projet - qu'y a-t-il de plus intéressant et de plus satisfaisant ?

De nombreuses tâches très variées nous permettent de connaître tous les domaines de la construction, du plus petit au plus grand projet.

Le travail en équipe nous offre des contacts humains fructueux, alors qu'un vaste domaine de tâches et de projets élargit nos possibilités professionnelles.

Nous cherchons des dessinateurs-architectes expérimentés pour l'étude et l'exécution de projets intéressants de moyenne et grande importance.

Veuillez appeler Madame Cl. Richard ou envoyez-nous votre offre.

En tant que bureau d'études et de planification, nous nous occupons de façon globale de la planification pluridisciplinaire et de la réalisation de projets. En tant qu'entreprise moderne, nous offrons de très bonnes prestations sociales et l'horaire libre.

Suter + Suter SA,
Planificateurs Généraux
75, rue de Lyon
1203 Genève 13
Téléphone 022-45 21 50

SUTER
+
SUTER

Dessinateur-architecte

Baux à loyer au bureau du Journal

TORNOS-BECHLER-PETERMANN FABRIQUES DE MACHINES - MOUTIER

Notre entreprise développe, produit et vend dans le monde entier des tours automatiques de haute précision. La commande numérique est l'un de nos importants domaines d'activité.

Pour le département de développement, nous cherchons :

INGÉNIEUR EN ÉLECTRONIQUE

qui sera chargé de développer des commandes de machines en utilisant la technologie des microprocesseurs.

Nous désirons engager une personne ayant de l'expérience dans le domaine de l'électronique structurée des microprocesseurs.

Les personnes intéressées voudront bien faire parvenir leurs offres complètes au Service du personnel de TORNOS S.A., 2740 Moutier.

17804-36

Nous cherchons

UNE SECRÉTAIRE

de langue maternelle française ayant de bonnes connaissances d'anglais désirant améliorer son allemand.

Nous vous offrons :

- le lieu de travail près de Zurich
- un travail varié comprenant la correspondance en français, allemand et anglais suivant dictaphone, l'établissement d'offres, de contrats et de factures ainsi que l'emploi du télex.
- l'horaire libre.

Le tout dans une ambiance très agréable.

Charles Keller International Ltd.
Kriesbachstrasse 1, 8304 Wallisellen,
Tél. (01) 830 00 36
(Demander M. Langhart)

17828-36

sm cherche:

monteurs-électriciens serruriers

14448-36

service + montage
032 23 73 83
rue Hugli 3, Bienne

Beau choix de cartes de visite

à l'imprimerie de ce journal

Nous cherchons un

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

auquel nous confierons des travaux de construction variés et intéressants.

Nous offrons :
Emploi stable
Possibilités de perfectionnement
Horaire variable

Pour se présenter, prière de prendre contact téléphoniquement avec le service du personnel de
JEAN SINGER & CIE S.A., rue des Crêtets 32,
2300 LA CHAUX-DE-FONDS,
tél. (039) 23 42 06.

17848-36

CABLOPTIC SA

désire engager

UN MÉCANICIEN DE PRÉCISION

qui sera chargé de l'entretien et de la transformation des instruments de laboratoire ainsi que de certains travaux de montage.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres par écrit ou prendre contact par téléphone à Cabloptic S.A. 2016 CORTAILLOD - Tél. (038) 44 11 22, interne 218.

17889-36

A Cortaillod

Nous cherchons

EXTRA

un à deux jours par semaine.

Tél. 42 11 04.

16645-36

Je cherche

ouvrier menuisier

pour terminer petits travaux dans villa durant son temps libre.

Tél. (038) 55 22 66.

17856-36

BANQUE PRIVÉE de Neuchâtel

engagerait tout de suite jeune

EMPLOYÉ

ayant fait un apprentissage de banque ou ayant quelques années de pratique bancaire.

BANQUE BONHÔTE & Cie, rue Pury 1
NEUCHÂTEL

27234-36

Yves Rocher

Notre Centre de beauté à La Chaux-de-Fonds, cherche

ESTHÉTICIENNE DIPLÔMÉE

Nous offrons :

- un cadre agréable
- une ambiance jeune et dynamique
- rémunération adaptée aux exigences demandées
- 13^{me} salaire
- entrée immédiate ou à convenir.

Prendre contact ou écrire à :
M^{me} Janine POLIER
Centre de beauté Yves Rocher
avenue Léopold-Robert 66, 2300 La Chaux-de-Fonds,
tél. (039) 23 99 88.

14441-36

Pour notre département peinture sur machines, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

PEINTRE

pour traitements de surface, peinture et petits travaux variés en serrurerie.

Nous offrons :

- emploi stable
- avantages sociaux modernes
- horaire libre

Se présenter ou faire offres à :

HASLER FRÈRES S.A. - 2013 COLOMBIER
INSTALLATIONS DE PESAGE AUTOMATIQUES
Tél. (038) 41 37 37 (interne 24)

14403-36

CABLES CORTAILLOD

désire engager :

UN AGENT DE MÉTHODE

pour sa division mécanique.

Le poste comprend :

- l'établissement de gammes et de nomenclatures de fabrication

- la commande de matière première
- la détermination des temps standards

Une personne dynamique, de formation technique, ayant quelques années de pratique aurait notre préférence.

UN EMPLOYÉ TECHNICO-COMMERCIAL

qui sera responsable :

- de l'établissement de la commande générale d'accessoires de câblerie
- du fichier clients
- de la gestion des mouvements de stock et des délais

Bonnes connaissances de l'allemand souhaitées.

UN DESSINATEUR-COPISTE

pour son bureau de dessin des accessoires de câblerie. Le candidat sera appelé à tenir à jour certains schémas ainsi que la copie de dessins spécifiques du département d'accessoires.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres par écrit à Câbles Cortaillod S.A. - 2016 Cortaillod.

17889-36

CABLES CORTAILLOD

Vu l'extension constante de l'entreprise, nous cherchons

CONSTRUCTEURS

Fonction :

- Développement et construction d'éléments spéciaux et équipements pour machines-transferts et de montage.

Exigences :

- Constructeur ou ingénieur ETS
- Expérience dans le secteur de la machine-outil
- Entregent
- Aptitude à diriger du personnel

Mikron Haesler S.A. fabrique des machines d'usinage et d'assemblage de renommée mondiale et vend dans des secteurs très divers : automobile, appareillage, robinetterie, serrurerie, etc. La haute technicité de nos produits offre un très large éventail de travaux intéressants et variés.

Faire offres manuscrites ou téléphoner à notre chef du personnel, Monsieur J. Chenaux.

29346-36

MIKRON HAESLER S.A.
2017 Boudry - Tél. (038) 44 21 41

CONFÉDÉRATION

Une question qui se pose avec acuité... La police entre l'anonymat et l'identité

BERNE (ATS). - On se pose la question de savoir si les policiers doivent porter sur leur uniforme un signe qui permette de les identifier ou, au contraire, préserver leur anonymat...

En 1979, la police soleuroise de l'autoroute a donné le coup d'envoi en revêtant ses agents d'un uniforme portant une plaquette avec leurs noms...

de vengeance contre le gendarme ou sa famille. L'exemple soleurois a suscité l'intérêt de plusieurs cantons suisses...

Ainsi, le 3 juin dernier, le Conseil municipal de la ville de Zurich a rejeté un postulat socialiste demandant que les agents portent un signe permettant de les identifier...

En Suisse romande et au Tessin la question n'a pas encore fait l'objet d'interventions législatives...

cantons campagnards de Suisse alémanique, on ne se pose pas la question puisque les citoyens connaissent leur agent...

Quant aux autorités chargées de la répression, agissant en collaboration avec les entreprises lésées et leurs organisations professionnelles...

Touristes : attention aux falsifications !

L'an dernier, à la même époque, le Comité permanent de l'horlogerie européenne (CPHE), qui groupe les représentants des industries horlogères...

Quant aux autorités chargées de la répression, agissant en collaboration avec les entreprises lésées et leurs organisations professionnelles...

Des coups sévères ont ainsi été portés à la fois aux vendeurs de contrefaçons et à plusieurs centres de production...

Malgré ces succès indéniables, le problème reste très actuel. Attirés par l'appât d'un gain facile, les faussaires...

continuent à se manifester dans ce secteur comme c'est le cas dans d'autres branches économiques. La récession qui sévit dans bien des pays conduit même certains délinquants à prendre davantage de risques.

Il est donc indispensable de renouveler l'appel que le CPHE a lancé en 1980 à l'intention des touristes et des consommateurs en général.

Comme jusqu'ici, les aires de stationnement des autoroutes, les halls de gare, les plages, les établissements publics, les alentours des commerces d'horlogerie, etc., sont des lieux privilégiés pour la vente des fausses montres...

Tous les arguments et toutes les mises en scène sont utilisés pour inciter l'acheteur à acquiescer le produit en lui donnant l'impression qu'il peut obtenir à des conditions intéressantes une montre de grande réputation...

Il est souvent difficile pour le non spécialiste de distinguer extérieurement une fausse montre d'une vraie et cela d'autant plus que certains...

faussaires ont amélioré la présentation extérieure de leurs produits au point d'en faire des imitations très proches des pièces originales...

Le seul et le meilleur conseil que l'on puisse donner aux consommateurs est de s'adresser, pour l'achat d'une montre, uniquement aux canaux spécialisés distributeurs officiels...

Celui qui ne suit pas ces conseils d'élémentaire prudence s'expose à perdre une somme souvent élevée pour un objet dépourvu de valeur...

Le CPHE est heureux de pouvoir compter sur la collaboration des consommateurs qui, par leur vigilance, contribueront de manière décisive à l'élimination de ce trafic frauduleux.

Il invite également toute personne qui disposerait d'informations concrètes sur ce trafic de les lui communiquer à la Fédération horlogère Suisse, rue d'Argent 6, Bienne, tél. (032) 22 59 11, télex 34239. (cps)

ROMANDIE

Après les manifestations du 500me

Repos pour les micros de Radio-Fribourg

Repos, pour les micros de Radio-Fribourg : la radio locale de la SSR, offerte au canton à l'occasion du 500ème anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération...

Claude Froidevaux, chef de l'information régionale à la Radio romande, nous a dit ce qu'il pense de cette expérience, qu'il a animée avec une équipe de journalistes...

ton toutes les émissions de Radio-Fribourg. De par l'émission à partir des chefs-lieux de district, ça n'a pas toujours été possible...

La SRT Fribourg a été associée à l'opération : c'est la première fois, en Suisse romande, qu'une société cantonale peut mettre la main à la pâte...

Chaque district, chaque ville a été ainsi «interpellés». On a aussi parlé du 500ème terrain jugé fertile par la Radio romande pour tenter son expérience...

P.T.S.

Ouverture des rencontres internationales du réarmement moral

MONTREUX (ATS). - Les rencontres internationales du réarmement moral se sont ouvertes samedi à Caux-sur-Montreux...

Un communiqué du réarmement moral, reçu dimanche, précise que ces hôtes venus de l'autre bout du monde ont été salués par un représentant de la Municipalité de Montreux.

Les homosexuels défilent à Lausanne « Pour le droit au respect »

LAUSANNE (ATS). - A l'occasion de «HomoManif 81», quelque 500 homosexuels des deux sexes, venus des quatre coins de la Suisse, ont défilé devant un nombreux public...

La manifestation s'est dissoute dans le calme vers 17 h, après que les participants eussent été invités à se retrouver lors de la soirée pour une grande fête dans un établissement lausannois.

Examens fédéraux de maîtrise dans les professions de menuisier et d'ébéniste en Suisse romande

(FRM) Du 22 juin au 1er juillet 1981 s'est déroulée la 67ème session des examens fédéraux de maîtrise dans les locaux du centre professionnel de Fribourg.

Cette session, organisée par la Fédération romande des maîtres menuisiers, ébénistes, charpentiers, fabricants de meubles et parqueteurs, porte le nombre des titulaires du diplôme de maîtrise à six cent nonante quatre pour la Suisse romande.

Pendant sept jours, les candidats ont eu l'occasion de fournir la preuve qu'ils possèdent les qualités requises dans toutes les disciplines de leur métier...

Le public était nombreux. L'on entendait ça et là des remarques désobligeantes à l'égard des homosexuels, mais à aucun moment l'agressivité des badauds n'a vraiment dégénéré.

EBÉNISTES. - M. Jörg Brunschweiler, Vevey (VD); M. Jean-Claude Chamorel, Lausanne (VD); M. Jacques Despland, Yverdon (VD); M. Pascal Ducrot, Fribourg (FR); M. Bernard Gachet, Genève (GE); M. Jean-François Maret, Sion (VS); M. Francis Raboud, Broc (FR).

Attaque à main armée à Hermance (GE)

HERMANCE (GE) (ATS). - Le buraliste de la poste d'Hermance, première commune genevoise sur la rive gauche du lac à partir de la frontière française, a été assommé, et après lui son premier client de la journée, samedi matin...

Vers 8 h, au moment où le buraliste ouvre la partie de la poste réservée au public, il est agressé par un homme de 25 à 30 ans au visage carré, armé d'un...

petit revolver nickelé muni d'une crosse paraissant en ivoire. Il frappe l'employé postal à la tête, un coup de feu part et la balle se loge dans une porte.

Au moment où entrant le client, l'agresseur a été rejoint par deux complices. Ils s'emparent de la clé du coffre et y puisent 35.000 fr., avant de disparaître dans une « Fiat » 500 ou 600.

Festival de jazz de Montreux

Enormément de monde, en majorité jeune, pour la première soirée du quinzième Festival de Montreux. Au menu: reggae et salsa.

De la salsa d'abord avec Ray Barretto, ce percussionniste dont le nom figure sur bon nombre de pochettes de disques de jazz. Cette fois, Ray Barretto se produit avec son propre groupe, un orchestre de dix musiciens, tous plus latins les uns que les autres.

C'est rythmiquement, chantant, haut en couleur et magiquement envoyé. Ray Barretto se révèle être un virtuose de la conga et l'orchestre somme comme un big band quand il met toute la sauce. Musique d'atmosphère donc, faite avant tout pour danser. Alors on danse, en fonction des quelques centimètres carrés dont on dispose.

Place maintenant à Toots and the Maytals. Cette fois, on nage en plein reggae. De chaude qu'elle était, l'atmosphère devient torride. On n'est pas loin du délire collectif. Normal. Quelle atmosphère! Quel punch! Pas mal de cinéma aussi, mais puisque ça marche, pourquoi se gêner?

Le reggae, ça n'a l'air de rien. Tout d'abord, c'est plaisant. On aime bien ce «soots» particulier, la voix chaude de Toots, certaines harmonies qu'on ne trouve pas ailleurs et ce rythme tout à la fois nonchalant et endiablé. Ça

s'infiltrer insidieusement et bientôt ça tourne à l'envoûtement. Ça y est, on est gagné par le virus reggae.

Un virus qui fait des ravages. Plus le concert avance, plus le public s'anime. Le spectacle se déroule autour dans la salle que sur la scène. Dans ces cas, mieux vaut faire attention à ses voisins et voisins, histoire de se mettre à l'abri de mauvais coups (involontaires).

Après cette fête du corps et des décibels (parce que la sono était quand même un peu trop poussée), attente. Longue, trop longue attente. Plus grave: attente inutile. UB 40 ne passera pas. Les raisons invoquées ne convainquent pas tout le monde et UB 40 ne se sera pas fait beaucoup d'amis ce soir-là. Et pourquoi avoir attendu si longtemps avant d'annoncer cette regrettable nouvelle? Qui s'est finalement moqué du public?

Lamentable, cette fin de soirée, alors que tout avait si bien commencé. Pour terminer, signalons d'importants changements pour la soirée du mercredi 8 juillet. Lightnin' Hopkins, hospitalisé, ne pourra pas venir. Pas de Chuck Berry non plus. A la place, Albert Collins le dynamiteur et le toujours merveilleux Taj Mahal. Des changements finalement pas désagréables du tout. JBW

Un fauteuil et... « l'art des jardins » pour la centenaire d'Estavayer...

De notre correspondant : Le conseiller d'Etat fribourgeois Remi Brodard ne s'était sans doute encore jamais entendu dire de la part d'une centenaire à qui il remettait le traditionnel fauteuil des centenaires «qu'il était bien mignon et joli garçon». C'est pourtant bien ce que lui a affirmé samedi matin à Estavayer-le-Lac M. Emma Michaud, née en 1882 à Forel, veuve d'un vétérinaire décédé il y a bien des années déjà...

l'onde d'un ruisseau» M. Michaud ne, chaque pas son amertume de bien-tôt devoir quitter une existence qu'elle aime toujours follement, d'autant plus qu'elle ne connaît point de docteur depuis une dizaine d'années. Mais l'alerte aieule a longuement insisté l'autre jour sur les bienfaits du jardinage et de la marche. Le menu servi peu après la cérémonie n'affichait-il pas les pommes de terre de la centenaire, cultivées dans le jardin dont elle tourne elle-même encore la terre? Très tôt levée, M. Michaud connaît bien les environs d'Estavayer qu'elle sillonne régulièrement dès que sonne l'angelus de 6 h au clocher de la collégiale. Bref, c'est à une centenaire pas comme les autres que M. Brodard a remis le fauteuil et à laquelle M. Torche a offert, au nom de la commune, un livre du 500ème ainsi que «l'art des jardins». La fête, inutile de le préciser, s'acheva dans l'allégresse la plus totale.

SUISSE ALÉMANIQUE

Une exposition ferme ses portes

Manifestants aspergés de purin

WINTERTHOUR (ATS). L'exposition «armes 81» a fermé ses portes samedi à Winterthour et ceux qui s'opposaient à son organisation ont été aspergés de purin. Tant les organisateurs que les manifestants se déclarent satisfaits de l'impact rencontré par leurs manifestations divergentes.

police les avait dispersées en recourant notamment aux gaz lacrymogènes. Des interventions politiques aux niveaux communal, cantonal et fédéral avaient contraint les organisateurs à se limiter quelque peu en n'exposant que des simulateurs, des systèmes logistiques et des véhicules divers en renonçant aux chars et aux fusils.

Saint-Gall : les adversaires d'une place d'armes déçus

BERNHARDZELL (SG) (ATS). - C'est avec indignation que le comité d'action en faveur d'un habitat tranquille et sain, qui représente la population concernée par l'agrandissement de la place d'armes de Bernhardszell (SG), a pris connaissance de la décision de la commission militaire du Conseil des Etats d'accorder un crédit à cet effet. Un communiqué, publié dimanche, indique que les habitants de la région ont été dupés.



Table listing shoe prices for various styles: Pantoufle pour enfants (5.90), Sandale en cuir, pour enfants (9.80), Sandalette pour dame, en cuir (14.80), etc.

chaussures textiles ambiances sa Passage Max-Meuron 4, Neuchâtel 038/24 24 40 SOLDES CHAUSSURES au. du 1er au 21.7.81

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LE CAMPING DE COLOMBIER DISPOSERA D'UN NOUVEAU MAGASIN-RESTAURANT

La saison estivale est bien partie au camping de Colombier. La beauté du site, la plage offrant des installations gratuites aux baigneurs et aux promeneurs, le confort 4 étoiles, la qualité de l'accueil et de la gestion, attirent ici des milliers d'hôtes, dont certains proviennent de presque toutes les parties du monde. Les responsables du camping sont satisfaits. Ils vont enfin réaliser un rêve de 12 ans, en construisant un nouveau magasin-restaurant. Que se passera-t-il ? Nous avons posé la question à MM. Georges Ielsch, G.-A. Grosjean, Jean Luy et Gilbert Brunner, respectivement président, responsable de la nouvelle construction, secrétaire de l'Association de développement de Colombier (ADC) et gérant.

Le nouveau bâtiment sera légèrement plus long et large. Le magasin ne sera pas agrandi. Les locaux du restaurant, notamment les cuisines seront plus vastes et modernes. Le style «chalet» sera maintenu. Les pioches des démolisseurs entrent en action en début septembre et si tout va bien, le nouveau bâtiment sera mis sous toit avant la neige afin que le camping puisse ouvrir ses portes en début mars 1982.

Le camping, depuis qu'il est géré par la famille Brunner, connaît une extension réjouissante. Il fallait faire quelque chose car les cuisines sont dans un état déplorable ainsi que l'ensemble du bâtiment, à l'ex-

ception du bistrot. L'ADC, grâce aux excellents résultats financiers obtenus par la gestion du camping a la possibilité de s'attaquer à une telle réalisation. En outre, l'ADC, grâce à la présence du camping, organise ou soutient diverses manifestations : concerts, théâtre, course des aînés, sapin de Noël, décorations, fêtes des sociétés locales, etc.

UN CAMPING ET UNE PLAGE BIEN ENTRETENUS

M. Brunner, ses proches, ses collaborateurs se font un point d'honneur de veiller à la propreté exemplaire des lieux. Que penser des promeneurs, des baigneurs, qui souillent les grèves et le gazon ?

Le camping, la plage, sont ouverts au public. Ce sont des lieux de détente, de rencontre très appréciés. On souhaite que le public, à l'image des campeurs, respecte davantage l'environnement. On perd un temps précieux au nettoyage. C'est dommage...

Le camping de Colombier, dispose de 400 places. Il en réserve 200 pour les touristes de passage. Cette politique permet de faire du village un centre touristique international aux dimensions humaines, dans un cadre ravissant. Durant la haute saison, le camping accueille jusqu'à 2000 campeurs sans compter les milliers de baigneurs et d'amoureux de la nature, notamment du lac de Neuchâtel.

Le camping est fréquenté par les en-

fants de Colombier, des localités voisines, du chef-lieu. Il attire les habitants du Jura neuchâtelois et la troupe. M. Brunner entretient d'excellentes relations avec le commerce local. Il constate avec plaisir que les campeurs fréquentent aussi le village, y font des achats et profitent souvent de leur séjour pour repartir avec des souvenirs du pays.

Le camping compte ses fidèles. Après le bain, on se retrouve devant les tentes, à la terrasse du bistrot ou au bord du lac pour fraterniser, évoquer des souvenirs. Certains touristes étrangers réservent leur place dès l'hiver. M. Brunner s'efforce de rendre service à chacun, de donner des informations. Le comité de l'ADC relève ses excellentes relations avec le gérant et sa famille.

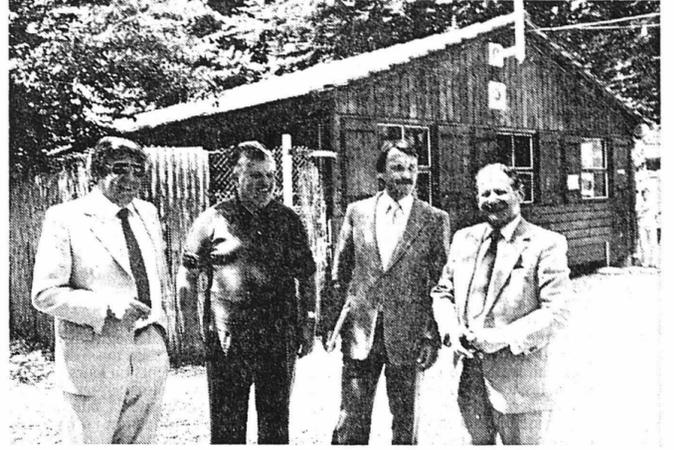
Exposition des commerçants de Boudry

(c) La traditionnelle exposition des commerçants de Boudry, aura lieu cette année les 12, 13, 14 et 15 novembre. Le comité des exposants locaux, que préside M. André Sieber, a siégé récemment pour un premier contact et fixer les dates définitives de cette importante manifestation annuelle. Le comité chargé de mettre sur pied cette exposition d'intérêt régional comprend MM. A. Sieber, J.C. Buschini, M^{me} F. Flury, et MM. M. Dumont, S. Rubi, et P.A. Châtelain.

Le camping de Colombier, en attendant avec impatience le nouveau bâtiment, retentit à longueur de journée des rires des enfants. Des oiseaux curieux errent devant les caravanes et les tentes pour prélever leur tribut sous la forme de miettes de pain. La forêt soulage après les bains de soleil et le lac invite à la baignade et à la réverie. J.P.

Conférence sur l'Afrique

(c) Une conférence accompagnée de diapositives a été présentée dernièrement par M. et M^{me} Chs.-D. Maire. Ce dernier est enfant de Colombier, diplômé de l'Ecole de Hautes études de Paris. Ce couple est depuis 17 ans en Afrique. Il a cherché à comprendre la mentalité et la psychologie des gens de ce continent. M. et M^{me} Maire ont été chargés de coordonner le travail de la Ligue pour la lecture de la Bible dans 15 pays dits francophones. On a pu constater que les Africains remplissent leurs temples et recherchent l'Evangile avec avidité. Les moyens de communication étant peu développés, les biens matériels, intellectuels ou spirituels sont mal partagés et la littérature n'est accessible que dans les grands centres. Le travail des coordinateurs consiste à guider les agents et à les encourager. C'est une tâche importante.



Devant l'actuel bâtiment vétuste (de gauche à droite) MM. Georges Ielsch, Gilbert Brunner, G.-A. Grosjean et Jean Luy. (Avipress-P. Treuthardt)



La façade est de la future construction. Ce croquis montre que le style du chalet sera respecté. (Avipress-P. Treuthardt)

M. Zuluaga-Vasco présente sa thèse de doctorat

«Contribution à l'étude de la composition chimique de la pulpe de café (Coffea arabica L.)»

d'été. Mais sans nécessairement se ressembler, et ce y compris dans le cadre d'une même branche. Ainsi, après avoir résonné des résultats d'une recherche fondamentale - celle de M. Peter Comba -, le grand auditeur de l'Institut de chimie a-t-il vécu, hier après-midi, la présentation d'un travail intitulé : Contribution à l'étude de la composition chimique de la pulpe de café.

Son auteur, M. Jaime Zuluaga-Vasco, est né en 1947 à Manizales (Colombie). En 1965, il obtient sa maturité, après avoir suivi les cours de l'Institut universitaire de Caldas. Il s'inscrit ensuite à l'Université nationale de Colombie, à Bogota, et en devient chimiste diplômé en 1971. Toujours dans son pays d'origine, il travaille comme assistant à la section de chimie agricole du Centre national de recherche sur le café, puis comme chargé des cours de chimie générale à l'Université nationale.

C'est en 1974 que M. Zuluaga-Vasco commence à étudier sérieusement la composition chimique des sous-produits du café, en vue de leur utilisation. En 1977, il vient à Neuchâtel et poursuit sa recherche au laboratoire de chimie organique analytique de l'Université, sous la direction du professeur Raphaël Tabacchi.

Une recherche aux débouchés pratiques extrêmement importants. Car si le but de la culture du café est bien l'obtention de la graine - à la base de la boisson -, la préparation du café par la méthode traditionnelle n'utilise que le 6% du fruit frais.

Dans cette perspective, la pulpe de

café, d'après l'étude de M. Zuluaga-Vasco, représente, sur les plans qualitatif et quantitatif, le sous-produit le plus important de l'industrie caféière. Soit 40% du fruit frais.

SUCRES ET AMINO-ACIDES

L'analyse semi-quantitative montre que la pulpe renferme beaucoup d'hydrates de carbone et, dans une moindre proportion, des protéines, des matières grasses et des sels minéraux. On constate aussi la présence de caféine, de tanins, d'acide chlorogénique et d'acide caféique.

L'analyse qualitative et quantitative d'une partie des hydrates de carbone, les sucres libres, indique que la pulpe contient : en matière sèche - 9,9% de + -D-fructose, 6,8% de + -D-glucose, 3,2% de saccharose et 2,4% de D-Galactose. Quant à l'évaluation «in vitro» de la qualité des protéines, elle a permis de déterminer la part respective des différents amino-acides présents dans la pulpe. Pulpes dont, plus généralement, la teneur en amino-acides essentiels est similaire ou supérieure à celles de la farine de coton, de soja et du maïs, sauf pour les acido-amines soufrés.

Le travail de M. Zuluaga-Vasco a aussi permis de déterminer la fraction phénolique la plus importante - formée de flavonoïdes - de la pulpe de café et de procéder à l'analyse de la partie de cette fraction responsable de la couleur rouge du fruit du caféier.

LES APPLICATIONS PRATIQUES

En résumé, l'application des méthodes analytiques employées dans ce travail

permettra de suivre l'évolution des différents groupes des sucres libres et des composés phénoliques, pendant le traitement technique de la pulpe de café. Or, une utilisation rationnelle de cette pulpe pourrait devenir une source supplémentaire de revenu pour les producteurs et une solution aux problèmes de pollution dus à l'accumulation des sous-produits pendant les périodes de récolte.

Cependant, l'utilisation des sous-produits du café exige une centralisation des procédés de traitement après la récolte et l'emploi de l'énergie solaire pour le séchage. Séchage rendu nécessaire par l'importante teneur en eau - 80 à 85% - de la pulpe.

On pourrait envisager l'utilisation de cette pulpe sous deux formes complémentaires : extraction et purification des composés intéressants pour l'industrie alimentaire et pharmaceutique, tels que les anthocyanes, la caféine et les dérivés de l'acide cinnamique; emploi du résidu d'extraction riche en sucres, en protéines et en fibre dans l'élaboration de fourrages.

Une telle possibilité est d'un grand intérêt pour les pays producteurs de café, dans la mesure où l'homme y entre en concurrence avec l'animal pour la même nourriture, par exemple le maïs : si l'on peut substituer, par des matériaux tels que la pulpe de café, une partie du maïs ou de la farine de soja ou de coton utilisés dans la préparation de rations alimentaires pour les animaux, on pourra disposer du reste de ces produits pour la consommation humaine.

Pour le prochain congrès de l'ATEE, à Neuchâtel

Des conférenciers de renom international

Ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de l'annoncer, l'Association pour la formation des enseignants en Europe (ATEE) tiendra sa 6ème conférence à la Cité universitaire du 7 au 11 septembre prochains, sur le thème : «Interaction entre la formation des enseignants et l'innovation à l'école». Selon un communiqué du président du comité d'organisation, M. Jacques-André Tschoumy, directeur de l'Institut romand de recherches pédagogiques, les inscriptions affluent de toute l'Europe, et, pour la première fois, l'ATEE accueillera des délégués des pays de l'Est.

Près de quarante contributions sont aujourd'hui annoncées pour les divers groupes d'études. Des conférenciers de renom international présenteront les perspectives les plus avancées de l'innovation scolaire en Europe et aux USA et de son interaction sur la formation des enseignants. Ainsi, M. Michael Huberman, des Etats-Unis, professeur d'éducation à l'Université de Genève et professeur associé de recherche au Knowledge Transfert Institute, à Washington, dressera une carte d'ensemble de l'innovation dans l'enseignement afin d'analyser, par le modèle de liaison qu'il proposera, le caractère souvent hasardeux de cette interaction. Monsieur Louis Legrand, professeur à l'Université de Strasbourg, ancien directeur de recherche à l'Institut national de recherche pédagogique, traitera, quant à

lui, de l'expérimentation pédagogique et de la formation permanente des maîtres. Sur la base de sa vaste expérience, il préconisera une recherche-action pluridisciplinaire des formateurs, des chercheurs et des enseignants.

Enfin, les organisateurs ont pu s'assurer le concours de M. Waldo Huttmacher, directeur du service de la recherche sociologique au département de l'Instruction publique du canton de Genève. Mettant en doute l'idée même d'innovation, M. Huttmacher en analysera les mécanismes sociaux.

Parallèlement à leurs travaux, les congressistes seront reçus à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds par les autorités communales, cantonales et fédérales, ainsi que par l'Université. En outre, un voyage touristique les conduira dans les pays de Vaud et de Fribourg, où ils seront salués par M. Laurent Butty, président du Conseil national.

Au FC Lignières

De notre correspondant : Le FC Lignières a tenu son assemblée générale dernièrement sous la présidence de M. Anton Schadeli, et de 39 membres.

Dans son rapport, M. Walchli, entraîneur, souligna le but de l'équipe fanion en début de saison qui était de reprendre sa place en 3^{ème} ligue. Malheureusement, au deuxième tour, cette ambition devait se limiter à conserver un rang en 4^{ème} ligue. L'apport de quelques nouveaux jeunes joueurs du village ainsi que l'esprit sain du club devraient permettre d'envisager un avenir prospère.

CORTAILLOD

Au Conseil communal

(c) Le Conseil communal, dans sa dernière séance, s'est constitué comme suit pour la nouvelle période administrative : président : M. Marcel Bays (soc) ; vice-président : M. J. L. Moulin (lib) ; secrétaire : M. Charles Turuvani (rad) ; secrétaire-adjoint : M. J.-Claude Yersin (soc) ; membre : M. Pierre Vouga.

Les directions des différents services restent les mêmes que jusqu'ici.

INFORMATIONS FERROVIAIRES

Les machines des deux rives du Rhin

Les Autrichiens ont eu Golsdorf, la France, Chapelon, et si quelqu'un marquait la construction ferroviaire en Allemagne, ce fut notamment Robert Garbe. C'est lui qui lança les premières locomotives à vapeur surchauffée, les «S-4» des Chemins de fer prussiens. Il rêvait sans succès avec les «S-10» mais la seconde série, les «compound» de 1911 qu'on lui imposa, et qui furent immatriculées «S-10^b» furent d'admirables machines.

Vingt-deux de ces locomotives ont roulé en France où elles devinrent «230-G» sur le réseau de l'Est. C'est ce type, la «230-G 114» qui vient de sortir de l'atelier HO. La gravure de Roco est d'une incroyable finesse et le tender moteur, un classique du genre, assure une traction douce et sans histoires. Tous les détails de la cabine sont rendus et on reste pantoufle devant la minutie de la tringlerie coiffant la chaudière!

Location ouverte pour le Festival de musique Montreux-Vevey

Dès aujourd'hui, la location est ouverte pour les 30 concerts du Festival de musique Montreux-Vevey au pavillon de l'Office du tourisme de 9 à 12 h et de 14 à 18 h. Tél. (021) 61 33 87. 14299-80

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Des drapeaux pour tous

Monsieur le rédacteur en chef, J'ai lu avec grand intérêt, dans la FAN du 27 courant, l'article illustré intitulé «un drapeau pour la Romandie». Il me suggère les lignes suivantes.

Il n'est pas absolument certain que les deux éminents personnalités - MM. Bovée et Béguelin - qui représentent avec la solennité convenable le nouvel emblème symbolisant la «francité» de notre région, aient droit à toute la reconnaissance des Romands. Ces Romands qui se demandent, ou qui vont se demander, comment diable ils ont pu vivre jusqu'à maintenant à l'ombre de leurs respectives couleurs cantonales. Il faut lire et relire le passage de l'allocation de M. Béguelin dans lequel il commente le symbolisme du nouveau drapeau. Cela en vaut la peine.

De plus, l'emblème quasi tricolore proposé fera plaisir à nos voisins français. Et certains mauvais esprits d'outre-Jura (il s'en trouve) tireront de son ambiguïté même le sentiment que la Romandie est plus française que suisse. Il y a bien la petite croix blanche, c'est vrai. Plantée là, en haut à droite, gentiment, comme un rappel.

La véritable question sous-jacente dont découle le nouvel emblème n'est pas abordée ici, celle du soudain fossé entre les deux communautés suisses. Il semble que si des milliers de jeunes Romands et Ro-

mandes devaient, vers 15 ou 16 ans, vivre une année en Suisse allemande (et réciproquement pour les jeunes Alémaniques), le fossé, artificiellement grossi par d'aucuns, se comblerait peut-être assez vite. Cela pourrait se faire si on le voulait vraiment...

Mais j'en reviens à l'objet des ces lignes. Sur la lancée des deux initiateurs - et avec la même logique - on pourrait facilement imaginer un développement de leur lumineuse idée. En effet, pourquoi la Suisse alémanique et la Suisse italienne ne suivraient-elles pas l'exemple romand ? On verrait alors les cantons de Suisse centrale et du nord adopter les couleurs tricolores de l'Allemagne fédérale, les cantons de Suisse orientale celles toujours tricolores de l'Autriche, le Tessin et les vallées italiennes des Grisons celles encore et toujours tricolores de l'Italie. Avec, en plus, et pour chacun de ces trois nouveaux drapeaux, 1^o le nombre adéquat d'étoiles cantonales (comme sur le romand), 2^o la petite croix blanche qui trouverait facilement sa place dans la bande écarlate de chacun des nouveaux pavillons.

Alors, quand cette belle diversité sera atteinte, on pourra sans remords - et officiellement cette fois - brûler à Berne, sur la place du Palais fédéral, le drapeau rouge à la trop grande croix blanche. Antoine DEMARTA, Neuchâtel.

Les présentations de thèse à de l'Université de Neuchâtel se succèdent à un rythme accéléré, en cette fin de semestre



M. Zuluaga-Vasco, à l'Institut de chimie. (Avipress-P. Treuthardt)

FRANCE VOISINE

A propos des fonds français passés en Suisse...

De notre correspondant : Depuis l'élection du président de la République française, douaniers et policiers à la frontière, n'ont jamais cherché à cacher que malgré tous les contrôles et les consignes de vigilance, beaucoup d'argent s'est évadé des frontières pour aller se réfugier, sans doute, au fond des coffres suisses. Il est question de transfert de fonds suffisamment importants pour que chaque jour depuis le 10 mai, les rumeurs les plus fantaisistes se mêlent aux quelques informations véritables.

Des passeurs ont déjà été arrêtés aux frontières, mais souvent aussi les bruits qui ont couru sur tel ou tel chef d'entreprise ne visaient, en les discréditant, qu'à régler de vieux comptes pour des mobiles bien étrangers à l'intérêt du pays et à la sauvegarde de l'économie française.

DES RAGOTS

C'est ainsi que des commerçants connus de Lons-le-Saunier, dans le Jura, de Morteau ou d'ailleurs, ont eu ces dernières semaines à souffrir de ragots inspirés par la seule jalousie. Rien de comparable cependant en ce qui concerne des fuites récentes. La première vient du lointain ouest où l'on raconte que trois industriels des Deux-Sèvres auraient été surpris dernièrement, près de Pontarlier, porteurs d'une somme globale avoisinant le milliard de centimes.

Ces fonds auraient été dissimulés dans le coffre d'une voiture; cette affirmation est d'autant plus crédible que c'est une administration très officielle qui aurait laissé elle-même filtrer le bruit en l'alimentant de troublantes précisions, allant jusqu'à fournir l'identité des personnes incriminées. Peut-être est-ce pour mettre un peu d'animation dans une quelconque guerre de service.

Interrogée, la direction régionale des douanes s'est bornée à démentir avec sa courtoisie coutumière. Avec

prudence aussi, puisque dans le même temps elle a suggéré que si une telle affaire avait existé, elle aurait pu avoir été traitée dès le départ par des gens des services spéciaux venus de Paris, agissant sur information, etc. Dans ce cas précis, M. Aleysson, directeur régional adjoint pour la Franche-Comté des douanes, a déclaré :

«La direction régionale des douanes de Poitiers nous a demandé des précisions au sujet de ces rumeurs, mais la direction des enquêtes douanières de Paris, qui préfère en général rester dans l'ombre, aurait été techniquement contrainte de faire appel à nous pour une éventuelle interprétation.

On voit que le fonctionnaire chargé de l'information utilise des précautions de style. Pratiquement, au même moment, une seconde affaire éclatait : cette fois, il s'agissait d'un bijoutier des Vosges et d'un industriel du Haut-Doubs qui auraient été interceptés avec dix millions de francs en argent liquide et en bijoux, rumeurs encore aussitôt qualifiées de non fondées par une administra-

tion qui se dit plus ennuyée que véritablement irritée par cette avalanche de fausses nouvelles.

Malheureusement et c'est navrant, au-delà de démentis et des communiqués rassurants, une partie de l'opinion reste sans doute convaincue qu'il n'y a pas de fumée sans feu et que si on ne lui dit rien, c'est qu'on a quelque chose à cacher ou alors qu'on veut protéger les riches. Nombreux sont les fonctionnaires des douanes qui estiment d'autre part que si les bruits les plus extravagants ont tant d'audience dans le public, c'est justement dû à cette méconnaissance de leur rôle et de leur méthode de travail.

Comme nous réglons certains petits dossiers à l'amiable par transaction, explique encore M. Aleysson, les gens sont persuadés que nous en profitons pour dissimuler des affaires. C'est faux. Conformément aux instructions constantes qui sont les nôtres, tous les cas importants font l'objet d'une procédure qui aura un aboutissement judiciaire.

Le cambrioleur qui prenait ses aises a également «travaillé» en Suisse

De notre correspondant :

Avant d'être emprisonné à la suite d'une décision de la cour d'assises de Vesoul, pour agressions à main armée et cambriolages réalisés en bande, André Lejeune vivait surtout de rapine. Sa rapine était bien particulière : l'homme profitait du confort des autres en leur absence. Il choisissait ainsi la villa déserte, fracturant un volet, pénétrait à l'intérieur et s'installait pour un, deux, trois jours.

A son arrivée, son premier réflexe était de découvrir les provisions afin de se restaurer. Il partait ensuite à la recherche du lit où il s'installait pour dormir tranquillement ! En partant il prenait de quoi sub-

sister, vivres, vêtements, argent. C'est alors qu'il a sévi en Suisse dans de nombreux cantons durant deux périodes, de mai 1974 à juin 1975, il s'était introduit 30 fois dans une habitation puis durant les années 1976 et 1977 il ne commit pas moins de 50 cambriolages.

Les enquêteurs suisses firent d'ailleurs de minutieux rapports sur la méthode employée par Lejeune, sur les traces et les empreintes laissées, ainsi que les objets dérobés.

Le procureur de la République a demandé pour Lejeune trois ans de prison. Le jugement sera rendu le 7 juillet.

Le plaisir de peindre: M-COLOR

Profitez donc de l'été pour redonner une couche de peinture à vos murs, tant extérieurs qu'intérieurs. Une couche de dispersion à haut pouvoir couvrant, blanche ou de couleur (il vous suffira d'y mélanger la pâte universelle M-COLOR de votre choix), que vous appliquerez au rouleau, au pinceau ou au pistolet, quel que soit pratiquement le support. Nos dispersions sont vendues en seaux de forme ovale qui vous permettent d'y plonger facilement un rouleau. Avant de vous mettre à l'ouvrage, veuillez lire attentivement le mode d'emploi détaillé.



Do it yourself **MIGROS** Prix. Qualité. Choix.
marin centre

DEMANDES D'EMPLOIS

QUELLE MAISON

me donnerait la représentation, la vente, l'exposition de ses produits, dans centre commercial à Saint-Imier ?

Surface jusqu'à 120 m².

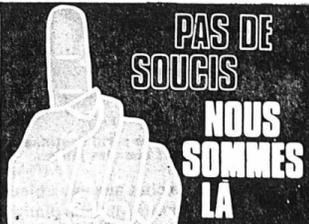
Prière de faire offres sous chiffres 06-120.935, à Publicitas, Saint-Imier. 17827-38

DEMANDES À ACHETER

Nous achetons et payons comptant

VIEIL OR

Toutes sortes de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or, ainsi que montres avec boîtier en or et anciennes montres de poche en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales. Dès réception de votre envoi, nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement. Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie, Zöpfli 100, 6004 Lucerne. 13841-44



Peinture papiers peints rhabillages

VITO TATONE
Passage des Gerles 6, 2003 Serrières.
Tél. (038) 31 55 48. 143777-75

KAUFMANN

25 22 77 FBC DU LAC 19

verres - miroirs
dessus de meuble - sous-verres
REPLACEMENTS
À DOMICILE 134314-B

VITRERIE

NEUCHÂTEL

HILDENBRAND
FERBLANTERIE
SANITAIRE
Dépannage et entretien
Agencements de cuisine.
Expositions
Seyon 17
Saint-Nicolas 10.
Tél. 25 66 86. 131994-B

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 70 c. le mot
(minimum dix mots)

A VENDRE

CYCOMOTEUR CIAO, monovitesse; excellent état; 520 fr. Tél. 31 25 59, midi. 27023-61

VIEILLES PORTES ET FENÊTRES avec serrures et ferments. Tél. (038) 36 13 50. 27242-61

SALON TRANSFORMABLE, 2 fauteuils. Bas prix. Tél. (038) 31 54 83. 27308-61

ORGUE VISCONTI M 80, intercontinental, bas prix. Tél. 33 52 67. 27369-61

1 ARMOIRE, 1 commode, frigo, cuisinière à gaz. Tél. 31 90 77. 27239-61

TELEVISION-COULEUR multiforme. Tél. 42 18 96. 27393-61

REMORQUE PLIABLE Erka Loisirs 240, tente camping 4 places. Bantam. Tél. 42 33 20, le soir dès 19 heures. 27359-61

DÉRIVEUR « 420 » avec remorque, parfait état, éventuellement séparément. Tél. 31 75 58. 27303-61

ACCORDÉON CHROMATIQUE A BOUTONS, Hohner piccolo. Tél. 41 19 17. 27387-61

DEMANDES À ACHETER

POUPÉES, POUPONS, achetés dès 100 fr., également pousettes, potagers, jouets, accessoires, objets, même miniatures avant 1930. M^{me} Fornex, tél. (039) 23 86 07; déplacement. 10581-62

A LOUER

VERBIER, appartement 3 pièces. Cheminée grande terrasse, vue. Tél. 24 78 05. 27329-63

COLOMBIER, 2 1/2 PIÈCES, moderne, tranquillité, côté sud, balcon couvert, cave, galetas, ascenseur; pour 30 septembre. Fr. 355 — plus charges. Adresser offres écrites à AD 1355 au bureau du journal. 27392-63

OFFRES D'EMPLOIS

MAMAN AVEC TROIS ENFANTS cherche jeune fille (env. 18 ans) pour passer 2 premières semaines août dans chalet en Gruyère. Tél. 33 50 59 (heure repas). 27341-65

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE CHERCHE À GARDER ENFANTS du 6 au 31 juillet. Région Saint-Aubin-Neuchâtel. Tél. 55 21 94. 27212-66

TELEPHONISTE formation PTT, français-anglais, cherche place pour juillet et août. Tél. 24 21 57. 27381-66

A PARTIR DU 1^{er} AOÛT étudiante cherche travail à mi-temps. Tél. 25 01 63. 27362-66

DIVERS

LE SAMEDI JE NETTOIE CUISINES, baignoires, W.-C., fenêtres, piscines, galetas. Tél. 42 51 04. 27095-67

PERDUS-TROUVES

BONNE RÉCOMPENSE perdu chatte demi-siamoise (yeux bleus, poil beige tigré cendré, pattes foncées). Tél. (038) 31 37 22. 21880-68

Volvo 244 Turbo. En accélérant, vous sentez une puissance explosive et, en faisant le plein, vous constatez que vous avez fait des économies. Voilà Volvo Turbo.



Moteur quatre cylindres à injection, 2127 cm³, 155 ch DIN (114 kW); effet turbo dès 1000 t/mn; plein rendement à 3500 t/mn; accélération de 0 à 100 en 8,9 secondes; overdrive; amortisseurs à gaz, jantes alu avec pneus à profil bas. Prix Fr. 27 550.-

Puissance et sobriété. VOLVO

2001 Neuchâtel : Garage M. Schenker, Hauterive, tél. (038) 33 13 45.
2105 Travers : Garage Touring, S. Antifora, tél. (038) 63 13 32.

FAVRE Excursions
Rochefort
MARDI 7 JUILLET
Foire de Mordeau
départ 13 h au port
Fr. 13.— prix unique
Carte d'identité.
Renseignements et inscriptions :
tél. 45 11 61. 14288-10

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des lettres
Aula
mercredi 8 juillet 1981, à 17 h
SOUTENANCE DE THÈSE
DE DOCTORAT
Sujet de la thèse :
**Isaac de Vega :
Dependencia y literatura
en Canarias**
Candidat : M. Julio PENATE
Entrée libre Le doyen :
G. D. Zimmermann
17853-10

humide?
Nos appareils de déshumidification vous protègent de l'humidité!
Demandez notre spécialiste en déshumidification!
Krüger + Co.
1052 Le Mont-sur-Lausanne tél. 021 32 92 90
3117 Kiesen BE tél. 031 98 16 12
4114 Hofstetten p. Bâle tél. 061 75 18 44
19382-10

MACULATURE BLANCHE EN ROULEAUX de 5 kg

En vente à la réception de la FAN, 4, rue Saint-Maurice, NEUCHÂTEL.

EUROCASION
GARANTIE ★ CONFIANCE ★
Toujours 150 voitures
toutes marques, au choix
17807-42
Garages Henri Favre Carrosserie
Apollo
Neuchâtel/Bevaix tél. 46 12 12

Superbe occasion
ALFASUD SUPER 1500
1979, 39.000 km.
Expertisée, parfait état, prix intéressant.
Tél. (038) 24 18 42. 14215-42

A vendre
Moto BMW R 100 RS
1980, 9800 km.
Prix à discuter.
Tél. (039) 61 15 86. 14284-42

A vendre
GOLF GTI
modèle 1979, 16.000 km.
Tél. 24 78 05. 27321-42

Maculature en vente au bureau du Journal

Occasions à prix avantageux

Mercedes 450, 1977
aut., 43.000 km, vert mét.
Ford Taunus GL 2000, 1981
11.000 km
Renault 5 Alpine, 1981
500 km, jantes sport
Lancia Beta 1.3, 1980
coupé, 15.000 km
Peugeot 305 SR, 1980
38.000 km, beige
Garantie 100% - Echange - Paiement partiel.
AMAG Bienne
à la Nouvelle route de Berne
Tél. (032) 25 13 13. 29025-42

OFFRES COMMERCES DEMANDES

Le Docteur Claude Haldimann

Spécialiste FMH en médecine interne

a ouvert son cabinet médical à Bôle
25, rue de la Gare (nouvelle poste).
Tél. (038) 42 21 21

Après avoir suivi des stages de formation dans les :
Institut de physiologie de Berne (Prof. S. Weidmann)
Service de médecine, hôpital de La Chaux-de-Fonds (Prof. B. Courvoisier)
Cliniques médicales universitaires de Berne et Lausanne (Prof. W. Hadorn et Prof. A. Vannotti).
Ancien cabinet médical à La Chaux-de-Fonds. 14287-50

Station Fina

rte des Falaises 43
2000 Neuchâtel

à remettre

pour cause de maladie au plus tôt.

Tél. (038) 25 97 77. 14283-52

Prof. médicales auxiliaires

Yves Reber

bandagiste-orthopédiste ne reçoit pas du 29 juin au 4 août. 131950-48

COMMUNIQUÉ DE L'AMBASSADE DE FRANCE

L'Ambassadeur de France et Madame Gilles CURIEN recevront les Français le mardi 14 juillet à 18 heures, dans les salons de leur résidence, 44 Sulgeneckstrasse, à Berne.

14007-10

SOS DETTES

Vous qui avez des problèmes, intervention rapide et efficace.
GESTIFIN S.A.
021 932445
1083 Mézières
17840-10

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

Matra. S

Urgent, expertisée, 50.000 km, non accidentée, 4200 fr.
Tél. 53 21 09. 27379-42

AUDI 80 GLS

1980, 9500 km, cuivre métallisé.
Tél. (038) 33 49 62. 14285-42

jolie « Dyane »

rouge, 67.000 km, parfait état.
Tél. 25 37 92, entre 12 et 13 heures. 27399-42

INFORMATIONS SUISSES

La CNA en 80: nombre record d'entreprises affiliées

LUCERNE (ATS).— Le conseil d'administration de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (CNA), qui se compose de représentants des employeurs et des salariés, a tenu vendredi à Lucerne sa séance ordinaire d'été, sous la présidence de M. Luigi Generali, conseiller aux Etats (Locarno). Il a adopté le rapport annuel et les comptes de la CNA pour l'exercice 1980, indique un communiqué de la CNA.

Au cours de l'année dernière, le nombre des entreprises dont le personnel est obligatoirement assuré de la CNA contre les accidents et les maladies professionnelles s'est accru de 1650 unités et a atteint le nouveau chiffre record de 82.750 exploitations. L'effectif des salariés assuré a augmenté de 2,9%, passant à 1.683.000 assurés; compte tenu de la hausse du niveau des salaires de

4,1%, la somme des salaires soumis au paiement des primes a augmenté de 7%, s'élevant ainsi à 50,7 milliards de francs. Les recettes de primes se sont accrues de 7,7%, passant ainsi à 1155 millions de francs.

460.833 accidents et maladies professionnelles ont été annoncés à la CNA en 1980, ce sont là 6,6% de plus que l'année précédente. Les accidents et les maladies professionnelles ont augmenté de 6,3% (2,9% en 1979) et sont passés à 245.515 cas. Le nombre des accidents non professionnels, qui comprennent les accidents de trajet et ceux qui se produisent durant les loisirs — donc également les accidents de sport et accidents de la circulation non professionnels —, s'est accru de 6,9% (5,1%) et a atteint le chiffre de 215.318 accidents.

Les frais d'assurances ont augmenté de 11,3%, passant ainsi à 1427 mil-

lions de francs. Ce montant comprend notamment 443 (404) millions de francs d'indemnités de chômage CNA et 249 (230) millions de francs de frais de traitement. Durant l'exercice, la CNA a alloué 4372 rentes d'invalidité et 1009 rentes de survivants. A la fin de 1980, environ 74.000 invalides et 46.000 survivants d'assurés touchaient une rente de la CNA. Les rentes et les indemnités versées ont atteint le chiffre de 331 (312) millions de francs.

Sempach : on se souvient

SEMPACH (ATS). — On s'est souvenu, samedi, de la bataille de Sempach sur les lieux où elle s'est déroulée en 1386. Diverses personnalités religieuses et militaires, ainsi que des classes de Lucerne et d'Uri entouraient les gouvernements de ces deux cantons.

Tragique début de vacances en Valais QUATRE MORTS ET HUIT BLESSES

Les vacances d'été ont fort mal commencé en Valais. Quatre morts et huit blessés, tel est le tragique bilan en montagne et sur la route de ce premier week-end. Au-dessus de Mase dans le Valais central, une auto a quitté la chaussée dimanche matin et a fait une chute de cent mètres dans un précipice. Deux personnes ont trouvé la mort. D'autre part, deux personnes également ont perdu la vie en montagne. Un alpiniste a fait une chute de 800 m au Cervin tandis qu'un jeune alpiniste valaisain a déroché au-dessus des Marécottes et a trouvé la mort également. On a dû d'autre part hospitaliser de nombreuses personnes à la suite d'accidents de la route.

Il était 3 h dimanche matin lorsqu'une voiture reliait les moyens de Mase au village de Saint-Martin. Peu avant le village

de Mase, dans une courbe à gauche, la voiture conduite par M. Georges-Henri Pannatier, 18 ans, domicilié à Saint-Martin, a quitté la chaussée et a sauté dans le vide. La machine a fait une chute de cent mètres. Le conducteur fut tué sur le coup. Est décédée également sur place une passagère M^{lle} Emmanuelle Mayor, 18 ans également, de Saint-Martin. Un hélicoptère d'Air-Glacières piloté par M. Raphaël Haenni transporta les deux dévoués à la morgue de l'hôpital de Sion. Une ambulance conduisit à l'hôpital les deux autres passagers qui sont dans un état grave. Il s'agit de deux jeunes de la même région, Alain Fournier, 21 ans, de Vernamiège et Marie-José Gaspoz, 17 ans, fille de René, de Saint-Martin. Les deux garçons ramenaient les deux filles au village de Saint-Martin après le bal lorsque l'accident s'est produit.

La montagne a fait deux morts ce week-end également. Un Japonais parti en compagnie de cinq autres amis a perdu la vie au Cervin. Il a fait une chute de 800 m, dans la face nord sous les yeux de ses camarades. Aux Marécottes, dans la région de la Creusaz, un habitant de la

station, M. Pierre-André Lonfat, 25 ans, a déroché et a été tué sur le coup. Le pilote Fernand Martignoni a ramené la dépouille dans la vallée.

De nombreux accidents de la route étaient signalés durant le week-end, faisant des blessés. M. Laurent Kaestli, 16 ans, de Choex sur Monthey a foncé dans une glissière de sécurité. Une auto descendant des mayens de Conthey a fait plusieurs tonneaux hors de la chaussée. Le conducteur, M. Bruno Antonin, 28 ans, de Dailion, est blessé. Dans le Haut-Valais la petite Béatrice Zumoberhaus, 11 ans, de Niedergesteln, a été fauchée par une auto et est grièvement blessée. M.F.

VAUD

Véladiste grièvement blessé

(c) Samedi vers 14 heures, un jeune de 21 ans s'est élancé de la terrasse des Rochers de Naye, en direction de la Dent de Merdasson en aile delta. Il fit un virage à droite, puis à gauche et finalement remonta jusqu'à environ 50 mètres du sommet avant de tomber en torche. Rapidement secouru par un hélicoptère de la GASS, il a été transporté dans un état grave au CHUV.

Incendie à Yverne

(c) Samedi, vers 16 h 20, un incendie s'est déclaré dans une ferme d'Yverne. Le rural situé au nord qui contenait des machines agricoles, du foin et de la paille est détruit. Les pompiers locaux, secondés par le CR d'Aigle ont tenté de protéger l'habitation qui était séparée du rural par un mur mitoyen. Le toit a été crevé, le logement a subi de gros dommages par l'eau et est inhabitable. Les occupants ont trouvé à se loger dans la famille à proximité.

DANS LE CANTON

Au Conseil général d'Hauterive

Augmentation de l'impôt pour équilibrer les finances

De notre correspondante :

Le législatif d'Hauterive a siégé dimanche, sous la présidence de M. G. Galfetti. Après l'adoption du dernier procès-verbal, le Conseil général, à l'unanimité, a accordé la naturalisation suisse au ressortissant italien Bruno Rizolo. Un siège étant devenu vacant à la commission des services industriels, par suite de la démission de M. Claude Stumpf, le groupe radical a proposé la candidature de M. Francis Ramseyer, qui a été élu tacitement.

À CONTRE-CŒUR

Vint ensuite le gros morceau de la soirée, soit la proposition du Conseil communal d'augmenter de 7% durant trois ans, le montant du bordereau d'impôt, pour permettre au Conseil communal d'étudier les voies et moyens d'équilibrer durablement les finances communales. En effet, lors de la présentation du budget 1981 au département de l'intérieur, comme c'est la règle, le législatif s'est vu refuser l'acceptation de ce budget déficitaire. Il a ensuite été finalement accepté sous réserve que les autorités communales prennent des mesures pour 1982 et par l'imposition de certaines opérations comptables pour 1981 et 1982. Il faut être conscients que refuser une augmentation de recettes équivaudrait à voir, pour 1982, l'introduction au village d'un barème fiscal imposé par l'Etat. Après de longues discussions, cette augmentation de 7% a été acceptée, à contre-cœur il est vrai, par tous les groupes, sauf par le groupe libéral, qui demandait la présenta-

tion d'un projet d'assainissement pour se prononcer.

Deux demandes de crédit sont ensuite présentées et acceptées. Le premier crédit de 70.000 fr. concerne l'aménagement de la place de la Fontaine qui a déjà fait l'objet d'une présentation au Conseil général, lors de la dernière séance, mais qui a été renvoyé pour manque d'informations. Il a été adopté par 19 voix contre 13 et 2 abstentions. Le second crédit de 20.000 fr. a trait à des transformations au centre scolaire, qui permettront de réaliser des économies d'énergie. Il a également été adopté par 32 voix et deux abstentions.

Le Conseil général a été ensuite appelé à se prononcer sur l'adoption d'un arrêté sur les taxes d'équipement. Une proposition de suppression de l'art. 6 qui prévoit que, lorsqu'un plan de quartier est présenté, la taxe d'équipement est remplacée par le paiement d'une participation aux frais réels d'infrastructure exigés par le règlement général communal, a été rejetée par 24 voix contre 6 et 4 abstentions. Une autre modification, d'ordre rédactionnelle a été acceptée par 27 voix et 7 abstentions. L'arrêté a été ensuite adopté à l'unanimité. Le règlement de l'électricité a été remis au goût du jour et il est adopté par 30 voix et 4 abstentions.

Le groupe MPE a présenté une motion demandant la révision de la répartition des groupes dans les diverses commissions, particulièrement à la commission financière, où le MPE n'est pas représenté pour la période 1981-1982. Cette motion a été rejetée par 21 voix contre 13.

Dans les communications du Conseil communal, M. Javet, président du comité de direction de la Châtellenie-de-Thielle a fait part de deux décisions intervenues. La première accorde un crédit de 740.000 fr. au comité de direction pour la réalisation des installations destinées à la déshydratation des boues de la STEP. La seconde autorise le comité de direction à signer une convention avec le Syndicat de la Châtellenie et les communes bernoises de Challes et Champion. M. Paillard a donné connaissance de l'état de l'eau au port d'Hauterive qui, selon le laboratoire cantonal, est de qualité douteuse.

Dans les divers, M^{lle} Burri (MPE) a remercié le Conseil communal et particulièrement M. Castioni d'avoir porté la motion du MPE à l'ordre du jour de la séance. Elle regrette que les groupes ne soient pas représentés dans toutes les commissions et que l'on fasse tout ce qui est possible pour décourager les minorités. La clé de répartition utilisée pour la formation des commissions n'est pas un critère.

SAINT-BLAISE

Collision par l'arrière

Dimanche, vers 18 h 30 à Saint-Blaise, M. M. C., de Corcelles, circulait sur la N5, voie de droite, direction Neuchâtel. Arrivé à environ 50 m de la signalisation lumineuse du bas du Brel, il n'a pas été en mesure d'immobiliser sa voiture derrière celle de M. E. G., de Neuchâtel, qui était arrêtée au feu rouge. Dégâts importants.

M. Rossel (rad) a signalé que le chemin des Grands-Creux a été ouvert sans signalisation. Il transmet la plainte du paysan proche du Petit-Bois de la présence de chiens laissés sans surveillance et du passage de vélocoteurs qui endommagent les champs.

M. Brunner (lib) a rappelé sa demande de pose d'un radeau au port.

MJ

LA CHAUX-DE-FONDS

Employés de commerce et aides en pharmacie ont reçu leur diplôme de fin d'apprentissage

De notre correspondant :

Ainsi que nous l'avions annoncé, la cérémonie de clôture pour les vendeurs, vendeuses, employés de bureau, employés de commerce et aides en pharmacie s'est déroulée à la fin de la semaine dernière dans le cadre de la Salle de musique à la Chaux-de-Fonds. Nous poursuivons, ici, la liste des lauréats.

EMPLOYÉS DE COMMERCE, OPTION S

Dix-neuf candidats se sont présentés aux examens: 18 certificats de capacité ont été délivrés; moyenne générale de 5,2.

1er rang: Mlle Dominique Huther, 5,7 de moyenne, employeur Proclor SA en ville, prix 100 fr offert par Singer et Cie.

2me rang: moyenne 5,4, ex-aequo, Brigitte Girardin, employeur Geco, en ville, prix 50 fr offert par la fiduciaire de Gestion et informatique SA en ville; Denise Kohli, employeur étude Walther et Kerken en ville, prix 50 fr offert par la fiduciaire de Gestion et informatique SA en ville; Michèle Jacquemetz, employeur Grandjean et Cie en ville, prix 50 fr offert par l'Association industrielle et patronale en ville; Daniela Locatelli, employeur fiduciaire Jean-Charles Aubert, en ville, prix 50 fr offert par le Centre d'études économiques et comptables de la SSEC.

3me rang: moyenne 5,3, ex-aequo Catherine Bégert, employeur étude Nardin en ville, prix 50 fr offert par l'Association industrielle et patronale en ville; Françoise Scheidegger, employeur Schwarz-Etienne en ville, prix 50 fr offert par la fiduciaire Vigilis SA, en ville; Sylvie Baour, employeur Nationale Suisse Assurance en ville, prix 50 fr offert par la SSEC; Françoise Butty, employeur Gérancia SA en ville, prix 50 fr offert par la fiduciaire J-C Aubert en ville; Enrica Daniel, employeur Mobilière Suisse Assurance en ville, prix 50 fr offert par la fiduciaire J-C Aubert en ville; Marie-José Girardin, employeur Services industriels en ville, prix 50 fr offert par La Genevoise, en ville; Christiane Montandon, employeur Ville de la Chaux-de-Fonds, prix 50 fr offert par TSM en ville.

Viennent ensuite dans l'ordre alphabétique: Annette Folly, Mara Guizzardi, Patricia Gysel, Yolande Medina, Brigitte Stossier et Laurent Wenger.

EEMPLOYÉS DE COMMERCE, OPTION G

Trente-sept candidats se sont présentés aux examens: Tous ont réussi. La moyenne générale est de 5,0.

1er rang: moyenne 5,6, André Valente, employeur SBS le Locle, prix 100 fr offert par Portescap en ville.

2me rang: moyenne 5,5, ex-aequo Kathy Steffen, employeur Portescap en ville, prix 50 fr offert par le Groupement des banques de la place; Alain Girard, employeur UBS en ville, prix 50 fr offert par le Groupement des banques en ville.

3me rang: moyenne 5,4, ex-aequo Arlette Vonlanthen, employeur Portescap en ville, prix 50 fr offert par le Groupement des banques de la place; Annie Racine, employeur Huguenin Médailleurs, le Locle, prix 50 fr offert par le Groupement des banques de la place; Pierre-Alain Baras, employeur BGN le Locle, prix 50 fr offert par le Groupement des banques en ville; Martine Jaquet, employeur Chrétienne Sociale assurance, en ville, prix 50 fr offert par la fiduciaire Genilloud en ville.

4me rang: moyenne 5,3, ex-aequo, Fabienne Ray, employeur SBS le Locle, prix 50 fr offert par le Groupement des banques; Claude Cattin, employeur TCS en ville, prix 50 fr offert par la SSEC.

Viennent ensuite: Corinne Amacher, Carine Anderegg, Didier Aubert, Dominique Bergamo, Daniel Caillat, Giuseppina Carcione, Catherine Cattin, Thierry Chaboudez, Frank Eggmann, Marie-Josée

Franchini, Christine Frolicher, Roberta Giulietti, Elisabeth Leuenberger, Denis Maillard, Corine Martin, Marina Mazza, Brigitte Meier, Sandra Mury, Jean-Luc Quartier dit-Maire, Pierre-Alain Racheter, Monique Rausis, Ghislaine Robert, Corinne Scheidegger, Placide Schmidiger, Corinne Terraz, Dominique Veya, Michel Wicky et Jean-Michel Willemain.

APPRENTIS AIDES EN PHARMACIE

On comptait 26 candidats; 25 ont obtenu un certificat de capacité. La moyenne générale est de 4,9.

1er rang: Marie-Rose Siegenthaler, pharmacie Henry en ville, moyenne 5,8, prix offert par l'Ordre neuchâtelois des pharmaciens.

2me rang: moyenne 5,7, Mireille Walter, pharmacie Kreis à Neuchâtel, prix offert par l'Ordre neuchâtelois des pharmaciens.

3me rang: moyenne 5,4, ex-aequo, Ariane Denner, pharmacie Marti à Cernier; Ariane von Gunten, pharmacie du Val-de-Ruz à Fontainemelon; prix offerts par l'Ordre neuchâtelois des pharmaciens.

Viennent ensuite: Annick Amstutz, Laurence Buchs, Irène Butschi, Isabelle Chautems, Sonia Fortis, Isabelle Frasse, Rose-Marie Geiser, Corinne Gerber, Manuelle Gilliéron, Sylvie Gogniat, Nicole Jaccottet, Danièle Kramer, Sandrine Leuba, Anne-Marie Margiotta, Anne-Catherine Niederhauser, Dominique Nobile, Eveline Racheter, Marina Rezar, Caroline Roussey, Daniela Stubi, Christine Zwalhen.

Toutes ces lauréates ont été formées dans les différentes pharmacies du canton.

Passante blessée à Neuchâtel

Samedi, vers 16 h, M. S. T., de Peseux, circulait en moto sur le quai Godet. A la hauteur du N° 2, il a heurté M^{me} Marthe Perrenoud, de Neuchâtel, qui s'était élancée sur la chaussée. Blessée, M^{me} Perrenoud a été transportée à l'hôpital Pournalès.

Cyclomotoriste blessé à La Tourne

Conduisant un cyclomoteur qu'il avait volé en cours de semaine à Cormondrèche, sans permis de conduire, le jeune Fabrice Mina, 15 ans, de Neuchâtel, circulait sur la route de Rochefort aux Ponts-de-Martel. Peu après l'hôtel de La Tourne, il a bifurqué à gauche dans l'intention d'emprunter un chemin, coupant ainsi la route à l'autocar conduit par M.A.T., du Locle, qui arrivait en sens inverse et qui n'a pas pu éviter la collision. Blessé, le jeune Mina a été transporté à l'hôpital Pournalès.

COLOMBIER

Perte de maîtrise

Dans la nuit de samedi à dimanche, M. C. G., de Neuchâtel, a perdu la maîtrise de sa voiture qui a heurté une barrière et un mur de Cescôle. Dégâts. Le permis du conducteur a été saisi.

Concours d'été des pêcheurs en rivière de Neuchâtel, du Val-de-Ruz et environs

Profitant d'un bon temps pour taquiner la truite, 26 pêcheurs se retrouveront à Champ-du-Moulin dimanche pour essayer de capturer quelques truites fario aux alentours de ce site charmant. Le départ donné aux 26 pêcheurs sur le pont enjamant l'Areuse dès 8 h 00 fut salué par deux nichées de canards sauvages ayant domicile dans la réserve en aval du pont.

LES RÉSULTATS

Après 3 h 30 de pêche, les comptes furent vite faits, 21 pêcheurs, les 5 autres se partageant 10 truites, soit: 1. Gerard De Rosa, 4 truites, 1160 points; 2. Hermann Feilner, 2 truites, 550; 3. Henry Besomi, 2 truites, 480; 4. Edouard Pillionnet, 1 truite, 460; 5. Joseph Inedolago, 1 truite, 320.

MM. Gerard De Rosa gagne le challenge Serge Lorimer, Edouard Pillionnet gagne le challenge de la plus grosse truite 360 gr. (challenge au fil de l'eau).

Malgré le désespoir qui se lisait sur bien des têtes au sujet des truites peu gourmandes, une réunion des 12 h 30 voyait les pêcheurs et leurs amis — environ 150 personnes —, se consoler avec le repas traditionnel pour cette journée, soupe aux pois, jambon et plusieurs sortes de salades, préparé de main de maître par un boucher du Val-de-Ruz. A noter que c'est dans les jardins de l'hôtel de la Truite que fut servi ce repas de fête familial des pêcheurs.

Année de la personne handicapée Succès des journées de l'air



Les journées de l'air, organisées samedi et dimanche, à l'intention des handicapés et bien-portants, par le Club neuchâtelois d'aviation et le comité d'action neuchâtelois pour la personne handicapée, ont remporté un grand succès. Le programme était varié, attrayant. Il a bénéficié d'un temps splendide. Les baptêmes de l'air ont été très appréciés. Nous reviendrons sur cette belle fête de la solidarité. (Avipress-P. Treuthardt)

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Pologne et URSS main dans la main

VARSOVIE (ATS/AFP). — « La Pologne et l'URSS continueront à développer leurs relations bilatérales conformément à l'esprit et à la lettre du traité d'amitié, de coopération et d'entraide mutuelle entre les deux pays », déclare le communiqué publié à l'issue de la visite de 42 heures en Pologne du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Andrei Gromyko. (Voir également en dernière page).

Cette référence au traité du 21 avril 1945, évoque, selon les observateurs, une normalisation des relations entre Moscou et Varsovie, qui s'étaient sérieusement tendues au cours des derniers mois, alors que le parti polonais était violemment secoué par un courant ultra-libéral.

En même temps, elle comporte une menace d'intervention militaire au cas où la situation viendrait à nouveau à se détériorer en Pologne. C'est en effet en vertu d'accords analogues que les Soviétiques sont intervenus successivement en Tchécoslovaquie puis en Afghanistan.

CONTRE LA FORCE ET LE DICTAT

Le communiqué, qui est essentiellement consacré aux questions de politique

étrangère, et notamment aux « activités des milieux impérialistes et hégémonistes qui aspirent à introduire dans les relations internationales la force et le dictat », accuse d'autre part « certains milieux en Occident d'intensifier leur campagne hostile à l'égard des pays socialistes ». « La Pologne, ajoute le communiqué, rejette catégoriquement de telles visées. La Pologne a été, est et sera un

maillon durable de la communauté socialiste ».

« La défense des acquis socialistes en Pologne, indique encore le communiqué, est inséparable des problèmes de l'indépendance et de la souveraineté de l'Etat polonais, de sa sécurité et de l'inviolabilité de ses frontières. Ces problèmes revêtent une importance vitale pour la Pologne et toute la communauté socialiste ».

Bani-Sadr exécuté si...

TÉHÉRAN (ATS/AFP). — L'ex-président Abolhassan Bani-Sadr sera exécuté s'il ne se repent pas auprès de l'imam Khomeiny à l'occasion du Ramadan, a affirmé dimanche le juge du tribunal révolutionnaire de Téheran, l'hodjatoleislam Mohammadi Guilani, lors d'une conférence de presse à la prison d'Evin.

« Bani-Sadr, toi qui as porté des coups à notre régime, c'est le Ramadan, viens bénéficier du pardon de l'imam. Sinon, ta peine ce sera l'application de la colère de la nation. Cela ne signifie pas une seule

exécution, mais plusieurs », a déclaré l'hodjatoleislam Guilani.

M. Bani-Sadr, contre qui un mandat d'arrêt a été lancé, vit dans la clandestinité depuis trois semaines. Les autorités iraniennes ont affirmé ignorer totalement où il se trouve actuellement. Le procureur du tribunal révolutionnaire de Téheran, M. Assadollah Ladjevardi, a révélé, au cours de la même conférence de presse, que le principal suspect de l'attentat à la bombe au siège du « parti de la République islamique » (PRI), qui avait fait 74 morts voici une semaine, était un collaborateur du PRI, actuellement en fuite.

Loterie à numéros - Tirage du 4 juillet

Numéros sortis :

19, 27, 31, 32, 38 et 40

Complémentaire: 4

STATISTIQUE DES NUMÉROS SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
94 x	101 x	111 x	109 x	90 x	87 x	83 x	86 x	101 x	94 x
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
106 x	92 x	83 x	88 x	87 x	80 x	74 x	102 x	88 x	87 x
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
87 x	86 x	82 x	96 x	77 x	106 x	97 x	97 x	96 x	89 x
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
83 x	106 x	77 x	85 x	84 x	90 x	81 x	95 x	88 x	112 x
41	42								
17 x	24 x								

Pari trio

Course suisse: 16 - 13 - 8

Course française: 1 - 3 - 4

Sport-Toto, colonne gagnante:

2 X 1 1 2 X 2 1 1 2 X 1 2

Toto-X

2 - 6 - 15 - 16 - 17 - 28

Complémentaire: 33

Nouveau ministre des affaires étrangères en Iran où exécutions et arrestations se succèdent

TÉHÉRAN (ATS-AFP-REUTER).— Le Parlement iranien a approuvé dimanche la nomination du nouveau ministre des affaires étrangères, M. Hossein Moussavi. Dans une brève intervention, M. Mousavi, qui est également directeur de « République islamique », organe du parti du même nom dominant au Parlement, a

affirmé qu'il mènerait la politique extérieure de l'Iran selon la ligne « ni est ni ouest » de manière à répondre à « l'espoir suscité par la révolution islamique dans le cœur des désertés du monde entier ».

Cent vingt-six députés ont voté pour, 8 contre et 33 se sont abstenus. Au cours du

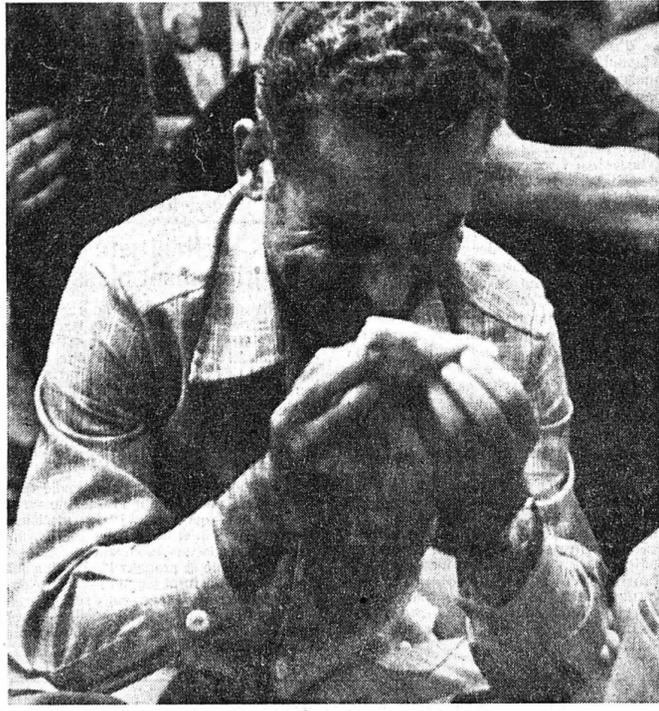
débat, un des dirigeants du parti de la République islamique, M. Hassan Ayat, s'est déclaré opposé à cette nomination car, selon lui, « République islamique » avait dans le passé écrit des « articles favorables à Mossadegh », l'ancien premier ministre libéral renversé par un coup d'Etat en 1953.

PARS ajoute que l'appartement servait de refuge à des membres du mouvement d'opposition musulman clandestin des « Moudjahiddine E-Khalq » (combattants du peuple). Il semble, selon l'agence, que trois des occupants aient pris la fuite.

ARRESTATIONS

Enfin, quatre dirigeants et 70 sympathisants du mouvement d'opposition de gauche « Moudjahiddine-E-Khalq » ont été arrêtés à Téhéran depuis l'attentat à la bombe contre le siège du PRI, il y a une semaine, rapporte samedi le quotidien « Kayhan ». Ils ont été arrêtés par des gardiens de la Révolution grâce à des renseignements fournis par des citoyens ordinaires.

Quelques jours après l'attentat, qui avait fait quelque 70 morts, l'ayatollah Khomeiny et « République islamique », journal du PRI, avaient lancé un appel à la population pour qu'elle dénonce aux autorités toute activité ou personne suspectes.



Le premier ministre Ali Radjai en larmes lors d'une cérémonie à la mémoire des victimes de l'attentat à la bombe de dimanche dernier. (Téléphoto AP)



Trois, plus... quatre !

M^{me} Chandravati Singh, 39 ans, femme d'une cuisinier de La Nouvelle-Delhi, a donné naissance cette semaine à des quadruplés (trois garçons et une fille). L'heureuse mère, qui avait déjà trois enfants âgés respectivement de dix, sept et quatre ans, se retrouve donc tout d'un coup avec sept bouches à nourrir! (Téléphoto AP)

Manœuvres syro-soviétiques : Israël inquiet

JÉRUSALEM (ATS/AFP).— Le vice-ministre israélien de la défense, M. Mordekhai Tzipori, a exprimé dimanche matin l'inquiétude d'Israël au sujet des manœuvres conjointes syro-soviétiques qui devaient commencer le même jour sur les côtes syriennes de la Méditerranée.

Dans une interview à la radio israélienne, M. Tzipori a estimé que « ces manœuvres indiquent que le traité d'amitié syro-soviétique signé il y a quelques mois, a une signification plus profonde qu'on ne le croyait au premier abord ». Pour lui, ces manœuvres devraient inquiéter Israël en tout premier lieu, mais aussi les États-Unis qui ont des intérêts stratégiques en

Méditerranée orientale, menacés par cette coopération militaire entre l'URSS et la Syrie.

Toutefois, les déclarations de M. Tzipori ne correspondent pas à la position adoptée par des sources proches du ministère des affaires étrangères, citées par la radio d'Etat dimanche matin. Selon ces sources « les manœuvres syro-soviétiques

ne constituent pas une nouveauté. Des exercices de guerre de ce genre ont déjà eu lieu aussi bien entre Syriens et Soviétiques qu'entre Soviétiques et Égyptiens, à Marsa-Matrouh avant la guerre d'octobre 1973 ». Selon ces mêmes sources, l'objectif de ces manœuvres est de manifester la présence militaire soviétique en Méditerranée orientale et Israël « n'est qu'indirectement visé ».

Un fait par jour LETTRE DE JERUSALEM

La force syrienne

L'armée syrienne depuis la guerre de Yom Kippour, s'est beaucoup renforcée: 225.000 hommes, 3000 tanks, 2300 avions. Sous la paille des chiffres, le grain rugueux des choses. La flotte des chars compte plusieurs centaines de T 72. Les experts occidentaux l'admettent, la mort dans l'âme: avec un canon de 125 mm à chargement automatique, un système de contrôle de feu et de stabilisation, sa puissance est extrême. Il est pratiquement invulnérable aux missiles décollés de front. Se consoler en assurant que la Syrie possède davantage de tanks que d'équipages prêts à les servir ne sert à rien. Ainsi, des Palestiniens ont déjà été entraînés sur des T 34 et des T 54. Après la guerre de Yom Kippour, des Cubains sont arrivés et demain des Russes, des Allemands de l'Est et des Tchèques pourraient fort bien grimper dans les blindés tenus en réserve.

Le moyen le plus simple et le moins coûteux de parer à la force de pénétration et à la mobilité des blindés israéliens est de disposer d'une multitude d'engins antitanks. La Syrie s'en est dotée à profusion. Elle dispose de la seconde génération de missiles: français «Haut» et «Milan», russes «Swatter» dont la portée va de plusieurs centaines de mètres à 4 km pour les S 12 montés sur hélicoptères.

De la capture du mont Hermon par des commandos, les Syriens ont déduit que des opérations similaires, voire de plus longue portée pouvaient être répétées avec succès. Ils disposent à présent de 17 bataillons de commandos. Ils ont accru le nombre des hélicoptères de transport et d'assaut avec, pour fleuron, le français «Gazelle», à usage divers: bloquer une avance de blindés, frapper à grande distance des forces défensives. En 1973, les Syriens actionnèrent des missiles Frog 7 qui, à 70 km de portée et 500 kg de charge sont plutôt des obus volants. Ils se firent étriller par l'aviation israélienne mais ils posséderaient maintenant deux régiments de missiles Scud d'une allonge de 300 km, d'une charge émissante d'une tonne et demie. Ils ont ainsi créé une menace stratégique contrebalançant les effets dévastateurs de l'aviation juive. Ces missiles couvrant Israël jusqu'au nord Néguev, le front intérieur est désormais atteignable. Pour agrandir la perspective, la Russie a fourni à la Libye des missiles Scaleboard, d'une portée de 900 km. Elle peut en faire cadeau aux Syriens.

Selon les experts, ce missile déjà utilisé pendant la guerre entre l'Irak et l'Iran, aurait beaucoup déçu: peu de précision et pas les dommages que l'on était en droit d'espérer.

Selon certains experts, Assad calcule fort bien. Six divisions éparpillées, Golan, Liban, protection du régime. A Yom Kippour, Israël fut surpris sur deux fronts. La Syrie avait concentré toutes ses forces contre le Golan. Résultat: trois semaines plus tard, les Israéliens avaient reconquis le mont Hermon. Ils bivouaquaient à 40 km de Damas. D'héroïques touristes photographiaient les carcasses; 2/3 de la force blindée sur le carreau. D'autres experts prétendent qu'Assad peut déclencher une guerre d'usure. Il gagnera chez lui, l'union sacrée et le soutien des États arabes. Il peut estimer que l'Égypte, malgré tout, viendra finalement à la rescousse, et surtout que la Russie se verra obligée de l'aider. La clause 6 du traité d'amitié valable encore 20 ans comporte: « en cas de danger pour la paix et la sécurité, les deux parties se consulteront ». L'URSS qui naguère avait déconseillé à Assad d'intervenir au Liban considère maintenant que l'activité israélienne y met en danger la paix et la sécurité et que la Syrie a bel et bien un intérêt de sécurité dans la vallée de La Beeka. L'attaque israélienne contre la centrale nucléaire irakienne constitue même un encouragement. Assad devient l'espoir du Front du refus, émerge de son isolement, n'a rien à redouter de l'Irak. Bref, cela s'aggrave... Jacques Helle

Dans « Libération »...

PARIS (ATS-AFP).— Le quotidien français « Libération » a publié samedi un texte des Brigades rouges évoquant l'enlèvement, le 27 avril dernier, de M. Ciro Cirillo, conseiller municipal démocrate-chrétien de Naples, qui n'a toujours pas été libéré. Le quotidien de gauche garantit l'authenticité du document publié à la demande de la famille Cirillo, et en réponse aux exigences des BR.

La totalité des documents remis par les Brigades rouges à la famille Cirillo dépassent...

Le pape va mieux

CITÉ-DU-VATICAN (ATS-AFP).— La maladie virale du pape Jean-Paul II est entrée dans une phase de « récession graduelle », indiquait samedi le 22^{ème} bulletin de santé publié depuis le 13 mai par la polyclinique Gemelli de Rome. Le bulletin indique d'autre part que « les conditions générales du patient se sont sensiblement améliorées, permettant notamment un retour progressif de son activité physique ». Ce bulletin est signé par les neuf médecins traitants.

Inondations meurtrières en Asie

HONG-KONG (ATS-REUTER).— Tempêtes et inondations ont causé la mort de plus de 200 personnes en Asie cette semaine. De nombreuses habitations et des récoltes ont été détruites. La Chine, le Japon et l'Inde ont été les plus éprouvés avec les Philippines où 150 personnes ont été tuées par un typhon qui a causé des dégâts estimés à 10 millions de dollars.

Dans le nord et l'est de l'Inde, les pluies et inondations de la mousson ont fait au moins 48 morts.

Attentats en Espagne

SAINT-SÉBASTIEN (AP).— Un lieutenant de l'armée espagnole et un garde civil ont été tués dimanche dans deux attentats séparés. Le gouverneur de la province de Bilbao a aussitôt condamné ces actes et parlé d'une nouvelle offensive de l'organisation terroriste ETA.

Le garde civil, Luis Miranda, 28 ans, a été tué dans un faubourg de Saint-Sébastien au cours d'une embuscade tendue par des terroristes sur le passage d'un convoi de gardes civils parmi lesquels l'attaque a fait également un blessé. Selon la police, 15 douilles d'un calibre généralement utilisé par l'ETA ont été retrouvées sur place.

L'autre attentat a eu lieu à Baracaldo, dans la banlieue de Bilbao. Le lieutenant Magin Fernandez, 44 ans, a été abattu alors qu'il sortait de chez lui pour aller acheter le journal. Ces deux meurtres portent à 34 le nombre des victimes d'attentats politiques cette année en Espagne.

Réacteur nucléaire français pour l'Irak

BEYROUTH (ATS-AFP).— La France est prête à conclure un nouvel accord avec l'Irak pour lui procurer un réacteur nucléaire, sous les conditions appliquées aux autres pays, a déclaré M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, dans une interview publiée dimanche par le quotidien libanais indépendant « Al Nahar ». Le ministre français a toutefois souligné que son pays tenait à s'assurer que l'énergie nucléaire serait utilisée dans des buts pacifiques et non militaires.

Par ailleurs, M. Cheysson a indiqué que la France ne livrera pas d'armes aux pays parties prenantes actuellement du conflit au Proche-Orient. « Nous ne livrerons pas conséquemment pas d'armes à Israël », a-t-il dit. En ce qui concerne l'Irak, les pays du Golfe, ainsi que l'Égypte et l'Afrique du nord, cette restriction ne s'appliquera pas du moment que ces pays sont éloignés de la zone de conflit (du Proche-Orient), a encore déclaré le ministre français.

Pas d'aide du COMECON pour la Pologne

SOFIA (ATS-AFP).— Aucune mesure d'aide commune à la Pologne n'a été décidée ni même discutée au cours de la session du COMECON qui s'est tenue à Sofia, a déclaré dimanche au cours d'une conférence de presse le secrétaire de l'organisation économique des pays socialistes M. Nikolai Fadeev.

L'organisation du COMECON, contrairement à celle de la Communauté économique européenne, ne permet pas de décisions communes sur la livraison de produits, a expliqué en substance M. Fadeev, faisant apparemment allusion aux mesures d'aide alimentaire prises ces derniers mois par la CEE en faveur de la Pologne.

M. Fadeev a déclaré que la 35^{ème} ses-

sion du COMECON avait permis de déterminer « dans ses grandes lignes » le plan de « coordination » des pays socialistes pour la période 1981-1985. Selon des indications données de diverses sources est-européennes, les discussions ont buté en particulier sur les livraisons d'énergie et de matières premières soviétiques à ses partenaires.

LA VISITE DE M. GROMYKO

Par ailleurs, après des conversations avec MM. Stanislaw Kania, premier secrétaire du parti ouvrier unifié, et le général Jaruzelski, président du conseil polonais, M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères s'est entrete-

nu avec M. Josef Czyrek, son collègue polonais.

L'agence PAP, qui n'avait pas révélé la teneur des conversations de M. Gromyko avec les chefs du parti et du gouvernement, a indiqué en revanche qu'avec M. Czyrek l'entretien a porté sur la situation internationale, et en particulier sur la coopération polono-soviétique pour promouvoir la détente.

Le ministre soviétique des affaires étrangères a quitté Varsovie peu avant midi dimanche, au terme d'une visite d'amitié de quelque 42 heures en Pologne, a annoncé l'agence PAP. Il a été salué à l'aéroport militaire de Varsovie-Okęcie par les représentants des plus hautes autorités du parti et de l'Etat.

Le nief de Moscou aux Européens

MOSCOU (ATS-AFP).— En rejetant samedi la proposition européenne d'une conférence internationale sur l'Afghanistan, l'agence officielle soviétique Tass a rappelé clairement la position du Kremlin sur cette question. Depuis le début de la crise, en décembre 1979, elle reste inchangée.

Voici le texte de l'agence Tass diffusé samedi : « Certains politiciens occidentaux s'obstinent à prétendre qu'il est possible de négocier en vue de régler la situation qui s'est créée autour de l'Afghanistan, sur la base de l'initiative de la CEE, bien qu'il soit parfaitement clair que cette initiative

ne peut servir de base pour les négociations et que personne n'entend négocier avec eux à ce sujet ».

Selon Tass, « le sens de cette initiative qui s'inspire essentiellement des propositions britanniques activement soutenues par le secrétaire d'Etat américain Haig, consiste à convoquer une certaine conférence internationale dont les participants, les Occidentaux par excellence, ainsi que la Chine, discuteraient la question afghane sans la participation des représentants de la République démocratique de l'Afghanistan. Bref, décider des affaires intérieures de l'Afghanistan sans

ses représentants légitimes, dans le dos du peuple afghan ».

L'agence soviétique rappelle ensuite « aux politiciens occidentaux qui cherchent à résoudre le problème de la sorte, que toute tentative de parler à l'Afghanistan le langage de la force ou de s'ingérer dans ses affaires intérieures, est vaine. L'unique voie juste vers le règlement de la situation concernant l'Afghanistan est indiquée dans le programme politique avancé par le gouvernement de Kaboul ».

Lune rousse entre le Mexique et la France

MEXICO (ATS-REUTER).— Le Mexique a annulé samedi ses contrats de livraison de pétrole à la France et décidé de supprimer les adjudications de contrats relatifs à la réalisation de projets nationaux de développement à des entreprises françaises.

Une déclaration officielle indique sans plus de précision que la décision est motivée par « la récente attitude de la compagnie pétrolière française ». La déclaration fait probablement allusion aux informations selon lesquelles Paris aurait trouvé de meilleurs fournisseurs et aurait

l'intention de suspendre ses approvisionnements en pétrole mexicain. Effectivement, le journal mexicain « Excelsior » avait annoncé, vendredi déjà, que la France avait suspendu ses enlèvements de 100.000 barils de brut mexicain par jour.

La déclaration officielle ajoute que les adjudications de contrats à des entreprises françaises dans le cadre de projets nationaux de développement tels que le métro, la construction automobile et les réacteurs nucléaires seraient supprimées.

Bombes à Beyrouth

BEYROUTH (ATS-REUTER).— Sept personnes ont été tuées en 53 autres blessées samedi à la suite de l'explosion d'un dépôt de munitions dans le quartier à majorité musulmane de Beyrouth-ouest, a annoncé la radio libanaise.

L'explosion du dépôt, qui appartenait à un groupe de gauche non identifié, a mis le feu à plusieurs habitations voisines. Les responsables de la sécurité avaient d'abord fixé le nombre des victimes à seulement deux blessés.

Le lendemain à l'aube, une autre bombe a explosé à bord d'un avion-cargo de la compagnie libanaise « Trans méditerranéenne airways » (TMA) à l'aéroport international de Beyrouth. Plusieurs travailleurs ont été légèrement blessés par l'explosion,

a annoncé un porte-parole de la compagnie.

Le président du syndicat des travailleurs de la compagnie, M. Ramez Haïdar, a indiqué que l'appareil, un « Boeing 707 », avait été rendu inutilisable. L'attentat n'a pas été revendiqué, mais il fait suite à une autre explosion, qui a eu lieu lundi dernier, dans les bureaux de la TMA, la plus importante compagnie d'avions-cargo du Proche-Orient.

« Le front arabe de libération de l'Ahhwaz », un mouvement pro-irakien, a déjà menacé à plusieurs reprises la compagnie, l'accusant de transporter des armes à destination de l'Iran. Ces accusations ont été formellement démenties par la TMA.

Israël : le Likoud en tête

TEL-AVIV (AP-ATS-REUTER).— Le Likoud, alliance de M. Menahem Begin, devance légèrement le parti travailliste selon des résultats presque complets des élections législatives israéliennes. La radio a annoncé dimanche que le Likoud obtient 48 sièges contre 47 aux travaillistes (la Knesset a 120 sièges).

La commission électorale nationale s'est refusée à confirmer ces chiffres: elle n'attend plus que de connaître les voix des marins à l'étranger pour annoncer les résultats définitifs, ce qui devrait être fait jeudi et non pas mardi comme elle l'avait annoncé d'abord.

M. Shimon Peres n'a pas renoncé pour autant à ses efforts pour former le prochain gouvernement. Un porte-parole du parti travailliste a déclaré: « Nous avons obtenu un beau résultat. Même si M. Begin est invité à former le prochain gouvernement, nous ne voyons pas comment il pourrait réunir une coalition stable ».

RENCONTRE BEGIN - SADATE

D'autre part, M. Begin, président du Conseil israélien, rencontrera le président égyptien Sadate d'ici la fin du mois à Alexandrie, s'il parvient d'ici-là à former

une nouvelle coalition gouvernementale, a déclaré samedi un porte-parole officiel à Jérusalem.

La nouvelle a été précédemment annoncée par le magazine égyptien « Octobre », qui signalait que le président Sadate désirait rencontrer M. Begin avant de se rendre à Washington, où il doit s'entretenir les 5 et 6 août prochains avec le président Reagan. Le porte-parole a ajouté que le problème des négociations sur l'autonomie palestinienne, conduites par les États-Unis, l'Égypte et Israël et paralysées depuis un an, devrait figurer à l'ordre du jour des conversations Sadate-Begin.



Une vue des entretiens soviéto-polonais. (Téléphoto AP)